

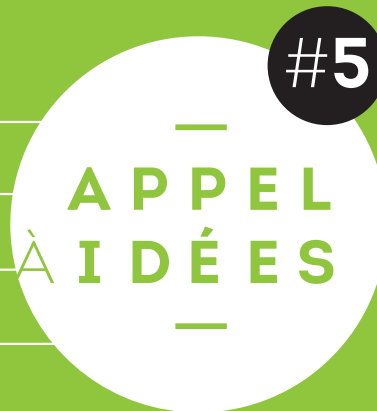
LES
DÉFIS
DU
CAUE
14



ADIEU BITUME, les cours décollent !



LES
DÉFIS
DU
CAUE
14



D

riiling ! C'est l'heure de repenser la récré !

Comment peut-on réinventer les cours d'écoles pour qu'elles soient un espace riche de découverte du monde pour les enfants et une richesse pour les communes ?

Se pose en filigrane la question de l'attractivité des centres-bourgs et la dynamique de la commune, qu'elle soit rurale ou urbaine. En effet pourquoi ne pas imaginer ouvrir temporairement la cour de l'école sur la ville, en dehors des temps scolaires, et en faire un espace public qualitatif ? Comment peut-on les enrichir et en faire des lieux d'accueil de la biodiversité ? Retirer le bitume, oui, mais jusqu'où ?

C'est pour esquisser des réponses à ces questions que nous avons lancé cet appel à idées. Il propose un cadre pour rêver la récréation, avec un cœur d'enfant et un regard d'adulte, pour imaginer d'autres possibles aux cours d'écoles tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Le bien-être des enfants et le bon exercice de la pédagogie ont ainsi été au cœur des réflexions et des échanges avec les écoles et les collectivités compétentes, communes de Bonneville-la-Louvet, Seulline, Vire et communauté de communes Terre d'Auge.

Cet appel à idées se situe dans la continuité des démarches initiées par le CAUE 75 avec la ville de Paris en mettant à travers la mise en place des cours Oasis. Il s'inscrit dans la prise de conscience et la synergie actuelle autour du sujet de la désimperméabilisation des cours d'écoles et fait écho aux exemples de réalisation de qualité, de plus en plus fréquents et médiatisés. Les cours d'écoles se végétalisent pour répondre aux enjeux de transition écologique.

L'intérêt d'un appel à idées est d'offrir aux concepteurs un espace-temps de réflexion, d'exploration et d'innovation. C'est un outil qui permet l'émergence de nouvelles idées et leur mise en lumière pour les porteurs de projets.

Nous espérons que les propositions et idées qui figurent dans cet ouvrage sauront inspirer et motiver les aspirations des porteurs de projets.

Sébastien LECLERC
Président du CAUE du Calvados

Sébastien Leclerc

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados, lance régulièrement des appels à idées à destination des étudiants et professionnels, sous le label les défis du CAUE 14 depuis 2018. Il est important de noter que le but de ces appels à idées n'est pas de sélectionner des projets en vue d'une future réalisation, mais bien de stimuler la créativité des concepteurs et les appétences des maîtres d'ouvrage pour les projets de qualité. L'appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" a été proposé sur site réel, afin d'ancrer les réponses des candidats dans une réflexion concrète.

POUR QUI ?

La cour d'école est un thème transversal, c'est pourquoi l'appel à idées était ouvert aux étudiants, professionnels, universitaires dans les domaines suivants : paysage, urbanisme, architecture, design, aménagement avec des sensibilités à l'environnement, au génie écologique et végétal, au milieu scolaire, etc.

Les participants pouvaient se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences regroupées autour d'un mandataire. Chaque équipe comprenait au moins l'une de ces compétences : paysage, urbanisme, architecture, ou design. Un même candidat ou une même équipe pouvait candidater sur plusieurs sites.

Les personnes participant à l'organisation de l'appel à idées (membres du CAUE du Calvados, comité technique et membres du jury) ne pouvaient pas candidater.

QUEL SUJET ?

L'appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent !" propose de penser la végétalisation des cours d'écoles selon trois angles d'approche :

- Le bien-être des enfants et de tous les usagers de la cour
- L'adaptation aux modifications climatiques
- L'ouverture de la cour d'école sur la ville en dehors des temps scolaires

LES CATÉGORIES DE SITES

Trois échelles de réflexion ont été fixées pour ce sujet :

- un site en zone dense (+ de 10 000 habitants)
- un site dans une petite ville (entre 10 000 et 1 000 habitants)
- un site dans une commune rurale (- de 1 000 habitants)

Le site en zone dense, grande ville ou ville moyenne (+ de 10 000 habitants) interpelle plus particulièrement sur la thématique de l'ouverture à la ville et l'offre d'espaces publics de qualité en dehors des temps scolaires. Celui qui est situé dans une petite ville (entre 10 000 et 1 000 habitants), portait plus fortement la question de l'attractivité du bourg. Enfin le dernier site situé dans une commune rurale (- de 1 000 habitants) peu dense, interroge à plus forte raison la question de la centralité à travers l'espace public temporaire.

QUELLE DÉMARCHE ?

L'appel à idées "adieu bitume, les cours décollent" s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **Le choix des sites.** La sélection des sites scolaires s'est faite sur la base d'un premier appel à candidatures dans lequel les écoles et les acteurs ayant la compétence scolaire étaient sollicités conjointement. Trois communes d'échelles différentes ont ainsi été sélectionnées : Bonneville-la-Louvet dans la catégorie moins de 1 000 habitants, Seulline pour les communes entre 1 000 et 10 000 habitants, et enfin Vire-Normandie dans la catégorie plus de 10 000 habitants.
- **L'élaboration d'un sujet plausible.** Pour chaque site, une démarche de rencontre avec les classes, les équipes enseignantes, les élus et les techniciens des communes et communautés

de communes a permis l'élaboration des sujets qui ont été remis aux candidats. Les équipes du CAUE sont intervenues lors de 3 ateliers sur les différents sites. Les deux premiers ateliers étaient destinés aux élèves. Au moyen de dessin, de cartes sensibles, et d'outils d'analyse, les élèves ont observé et établi un diagnostic sensible de leur cour d'école, puis ils ont exprimé leurs souhaits pour celle-ci. Les échanges avec les équipes enseignantes et les équipes municipales lors du troisième atelier ont complété cet état des lieux et permis de définir des enjeux pour chacun des trois sites à l'échelle communale.

- **L'appel à candidature des concepteurs.** Le délai d'inscription était de 1 mois. 74 candidatures ont été reçues puis aléatoirement réparties sur chaque site. À compter de l'envoi des sujets, les concepteurs ont eu 3 mois pour remettre leurs propositions. 25 candidatures de qualité ont ainsi été réceptionnées et examinées par le jury.

- **La valorisation.** Une exposition itinérante et la présente brochure ont pour but de faire connaître et de valoriser les réflexions des candidats sur le territoire du Calvados. La cérémonie de remise des prix a eu lieu au Pavillon à Caen et a marqué le lancement du premier temps de valorisation de 4 mois avant l'itinérance de l'exposition dans les différentes communes.

QUAND ?



QUELLES DISTINCTIONS ?

Trois lauréats et cinq mentions ont été décernés par le jury parmi les 25 candidatures reçues. Une enveloppe de 9 000 euros a été répartie comme suit :

- 3 000 euros attribués au lauréat du site A : "Bonjour Bocage I"
- 3 000 euros attribués au lauréat du site B : "Faire place commune"
- 3 000 euros attribués au lauréat du site C : "Explorer la limite/la cour du pré doré avec son environnement"

Les cinq mentions : "Adieu Bitume, dans les cours ça pousse", "Nouvelles aires, un parc paysager réinventé", "Limite, limite", "Faire l'école bocagère", et "Réinventons la cour, un commun pour la commune" ont reçu en récompense les 2 ouvrages suivants :

- Jardins remarquables / Cécile Niesseron. - Ed. du Patrimoine, 2024
- Retour à la nature : l'architecture fusionne avec le paysage / Cayetano Cardelus. - Loft Publications, 2024

Chacune des 8 équipes s'est vue remettre une impression de son projet.

SOMMAIRE

ÉDITO	001
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	002
SITE A : VIRE NORMANDIE	004
SITE B : SEULLINE	033
SITE C : BONNEVILLE-LA-LOUVET	068
BIBLIOGRAPHIE	104
INFORMATIONS	105
RÈGLEMENT	106

SITE

A

VIRE-NORMANDIE

LAURÉAT

BONJOUR BOCAGE !

010

MENTION

ADIEU BITUME, DANS LES COURS ÇA POUSSE !

016

AUTRES CANDIDATURES

TISSAGE

022

EN COURS D'APPRENTISSAGE

024

TERRE EN VUE

026

LES TALUS

028

LE CONTEXTE

La commune de Vire-Normandie, 16 935 habitants (INSEE 2020) naît le 1er janvier 2016 de la réunion de 8 communes dont la commune historique de Vire. Elle se situe dans le bocage virois au Sud du département du Calvados. Sa topographie est légèrement vallonnée. La pierre (granite) et la reconstruction marquent l'architecture de son centre-ville.

Les paysages qui l'entourent sont décrits de la façon suivante dans l'Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie :

"Paysage en écrin, pris entre les hauteurs granitiques de Saint-Sever et le Haut Pays du bocage, le bassin de Vire, est un moutonnement de basses collines schisteuses formant un ancien bocage fortement dégradé par les mutations agricoles successives. L'habitat dispersé, caractéristique de ce paysage, montre ses bâtiments de schiste aux toits d'ardoise, à dominantes grises auxquels se mêlent les bâtiments d'exploitation récents. (...) Sur les talus ne restent souvent que quelques arbres (chênes pédonculés, hêtres, châtaigniers) et la strate basse de noisetier, aubépine, prunellier."

Le site d'étude est situé au Nord-Ouest de la ville, dans le quartier du Val de Vire. (cf. annexe l'école dans son environnement). Il est relativement enclavé. À l'Ouest, il est bordé par le fleuve la Vire, dont la présence est peu visible, et au Sud par la voie ferrée qui coupe le centre historique. Un tunnel-piétons tente d'y remédier en passant par en-dessous. La gare SNCF de Vire-Normandie se situe à deux pas, mais l'accès piétons et véhicules n'est possible que du côté Sud de la gare.

Au Nord de la gare, on retrouve un centre commercial (supermarché, boulangerie, coiffeur, pressing, cordonnerie, tabac-pressé, etc.) et la salle polyvalente communale "Chênedollé" à proximité. La présence d'un lieu important pour la vie de quartier est également à noter : l'ancienne école maternelle de Neuville qui accueille désormais les associations du quartier (MJC, ludothèque, etc.).

L'accès principal au quartier se fait par l'avenue Georges Pompidou. La voiture y est omniprésente (nombreux parkings, voiries larges) mais le piéton trouve sa place grâce à de petits chemins et venelles. Le réseau de bus urbain et scolaire de Vire-Normandie dessert le quartier sur l'avenue Georges Pompidou (arrêts A. Malraux et G. Pompidou). L'école Malraux dispose également d'un arrêt de bus scolaire à l'entrée de l'école, sur la rue André Malraux.

La Vélo maritime (aussi appelée voie verte Eurovélo 4) est un itinéraire cyclable européen qui passe au sud du site d'études. Elle emprunte la voie verte le long de l'avenue Georges Pompidou et relie Kiev à Roscoff, en passant par le Mont-Saint-Michel et les plages du Débarquement. À deux pas du quartier, on a le sentiment d'être à la campagne, mais peu de cheminements existent pour y accéder.

Pour retrouver un peu de nature dans le quartier, une association propose des jardins partagés au nord de l'Avenue Guy de Maupassant. L'école a la possibilité de disposer d'un emplacement pour faire jardiner les élèves mais il n'est pas investi chaque année par l'équipe pédagogique.

Dans le périmètre d'étude, l'école occupe une place centrale et participe au pôle de vie commun, avec des espaces publics de rencontre à développer. Des immeubles d'habitation, un tissu pavillonnaire et le site actuel du collège (dont la fermeture et le transfert au collège Émile Maupas sont envisagés à la rentrée 2024) constituent l'environnement immédiat de l'école André Malraux. Les immeubles d'habitation et les espaces verts attenants appartiennent à un unique bailleur social. Le quartier dispose de cheminements piétons, de placettes en cœur d'îlots proposant quelques jeux pour enfants et des terrains de pétanque. Néanmoins, les pelouses tondues et les aires de stationnement sont majoritaires.

Les équipements sportifs sont nombreux dans le quartier. Les terrains extérieurs se composent ainsi : des terrains dédiés au football (dont un terrain synthétique en mauvais état, sa suppression est en questionnement), terrain de rugby, panier de basket, terrain de BMX, city-stade. Le quartier dispose également d'un stand de tir et du gymnase Val de Vire (comportant dojo et mur d'escalade), dont l'usage est mutualisé actuellement avec le collège Émile Maupas et l'école André Malraux.

L'HISTOIRE

L'école André Malraux date de 1972. Elle a fait l'objet de travaux de rénovation et d'isolation en 2023. Les élus ne souhaitent pas s'arrêter là. Épaulés par les techniciens et l'équipe enseignante, ils font appel à vous pour repenser les espaces de récréation, voire un peu au-delà, le lien entre ces espaces et leur environnement. En été, par exemple, dans l'espace enherbé au sein du périmètre clos de l'école, un festival d'art de rue (les Virevoltés) plante son chapiteau. "En dehors des temps scolaires, ces lieux pourraient avoir les mêmes fonctions créatrices de liens sociaux et d'animation de vie des quartiers que n'importe quel autre espace public" se disent les élus et techniciens. Il y a des besoins pour les enfants de l'école mais aussi pour les habitants du quartier. Cette idée est à creuser d'autant plus qu'à compter de la rentrée de septembre 2024, l'école passe à la semaine de 4 jours ! Quid des jours restants et des vacances scolaires ? Un autre élément est à prendre en compte : la générosité du foncier disponible dans l'école. C'est une chance en ville. Elle invite à questionner la possibilité d'ouvrir ou de redonner une partie des terrains scolaires à des usages qui pourraient servir l'ensemble du quartier. L'école André Malraux pourrait être le point de départ d'une réflexion à l'échelle du quartier. Reste à en imaginer les modalités.

Mais recentrons-nous sur la cour d'école en elle-même, ou plutôt les cours d'école, car ce qui caractérise notre site, ce sont les divers espaces, bien séparés, des différentes cours ; sans parler des multiples espaces verts, et de la grande langue de bitume qui sert d'entrée et dessert plusieurs cours et bâtiments. Le tout forme de multiples sous-ensembles grillagés. Leurs clôtures, à la fois séparations et liaisons, feront l'objet de vos questionnements.

Chaque espace récréatif a donc ses caractéristiques (cf. cartes détaillées en annexe). Les espaces bitumés et enherbés sont très distincts les uns des autres. Il y a peu d'arbres et de jeux. Le "préau" est un espace clos, couvert, et vitré dans la continuité des bâtiments. On y trouve tapis, coin lecture et tables de ping-pong. De part et d'autre se trouvent la grande cour de 1 600 m² arborés de beaux platanes en alignement sur deux côtés, et la petite cour entièrement bitumée. Un planning organise l'accès aux cours par classe en fonction des jours de la semaine (petite cour : lundi CE1-CE2 / mardi CM1-CM2 / mercredi CE1-CE2 / jeudi CM1-CM2 / vendredi CE1-CE2 - inversement pour la grande cour), en particulier s'agissant des jeux de ballon. Les élèves ont également la possibilité de s'inscrire pour utiliser le "préau" en nombre limité. Les CP-CE1 apprécient particulièrement le parcours de cycles et trottinettes dans leur cour. Les classes ne sont pas divisées ou réparties dans différentes cours lors des récréations. Le grand espace central enherbé dispose de terrains de foot, de basket et de handball. Il sert durant le temps de garderie aux beaux jours, et pour les moments de sports avec les enseignants, lorsque les élèves ne vont pas au gymnase communal à côté. Très ponctuellement il se révèle salubre lorsque les cours sont verglacées en hiver. Globalement, ce très vaste espace de sports enherbé est sous-utilisé au regard de son potentiel. "Comment faire pour que le grand espace vert, au cœur de l'école, soit un lieu fédérateur ?" questionne l'un des professeurs.

Les changements dans la cour doivent permettre aux enfants d'accéder à la culture, et d'arpenter des univers auxquels ils n'auraient pas accès autrement, car "dans le quartier, il y a énormément de terrains de sports, mais qu'y a-t-il pour la culture ?" soulève l'un des techniciens. Les espaces de récréation seront autant des espaces de jeu que des espaces d'éveil et de découverte qui développent leur curiosité. Ils devront pouvoir se reconnecter à la nature et y inventer leurs propres jeux à partir de matériaux et mobilier à usages non fléchés. Il sera possible d'y faire classe ponctuellement. "Offrir des recoins et une expérience sensible de reconnexion à la nature, stimuler le jeu et l'imagination, mais aussi espérer une meilleure répartition des garçons et des filles grâce à un aménagement bien pensé", voilà la cour de demain pour les virois.

Après avoir rêvé d'ouvrir la cour sur son quartier et de repenser la récré, on a aussi les pieds sur terre à Vire-Normandie. Il y a un souci urgent et coûteux à régler. En effet, actuellement, les enfants prennent un car pour aller déjeuner à la salle Vaudeville. C'est une perte de temps sur la

récréation et le repos du midi (pause méridienne de 12h00 à 13h55). Où déplacer la cantine pour que le temps de déjeuner ne soit plus une course mais un vrai temps de pause pour les élèves ? La salle Chénedollé est une opportunité, comment s'y rendre de façon amusante et sécurisée ? Cette opportunité n'est pas arrêtée, les élus sont ouverts à vos propositions.

Forts de toutes ces données, et des compléments d'information en annexe, vous êtes mandatés pour imaginer la cour d'école de leurs rêves !

#3

LE PROGRAMME

Bien que nous ayons établi un programme avec l'ensemble des acteurs de l'école, nous vous rappelons ici que vous êtes dans le cadre d'un appel à idées.

Comme décrit dans le règlement, nous vous proposons de rêver la récréation avec un cœur d'enfant et un regard d'adulte, et d'imaginer d'autres possibles aux cours d'écoles tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Le bien-être des enfants et le bon exercice de la pédagogie seront au cœur de vos réflexions. La cour d'école doit aussi devenir une plus-value pour la commune.

Il est important de noter que le but de l'appel à idées n'est pas de sélectionner des projets en vue d'une future réalisation, mais bien de stimuler la créativité des concepteurs et les appétences des maîtres d'ouvrage pour les projets de qualité.

Les mandataires formulent 5 ambitions générales pour leurs cours :

- S'adapter au réchauffement climatique
- Créer des espaces inclusifs et égalitaires
- Concevoir des espaces extérieurs pour tous
- Végétaliser les cours d'écoles
- Favoriser les apprentissages en renouant avec la nature
- Planter des arbres pour ombrager les cours et apporter de la fraîcheur l'été
- Désimperméabiliser partiellement les cours
- Reconnecter les enfants à la nature (potager, verger, plantes nourricières, parcours pieds nus), leur offrir des cours plus naturelles et vivantes
- Réaménager les cours de manière ludique et éducative : le mobilier pourrait stimuler la créativité des élèves (par exemple : instruments de musique, etc.)
- Des coins calmes pour lire, discuter ou jouer
- Gérer les différents espaces de sports pour sortir des conflits d'usage
- Repenser les cloisonnements internes
- Repenser la surface de la petite cour considérée comme trop petite par les enfants et l'équipe pédagogique

INTERFACE AVEC LE BÂTIMENT

- Penser l'aménagement de la cour en cohérence avec l'architecture de l'école
- Permettre la classe en extérieur (ponctuellement)
- Offrir un espace de récréation protégé des intempéries

INTERFACE AVEC LA VILLE

- Mieux ancrer l'école dans son environnement. Requestionner les limites et interfaces avec le quartier. "Ouvrir les espaces de l'école à la vie de famille" est un enjeu fort pour la commune.

- Veiller à la sécurité des enfants.
- Remplacer le réfectoire pour le repas du midi à proximité de l'école. La salle Chénedollé à proximité est une possibilité envisagée.
- Penser les déplacements jusqu'au nouveau réfectoire.
- Soigner les abords de l'école (présence visible des poubelles)
- Aggrandir le parking du personnel de l'école : 12 places de stationnement sont à prévoir au total (pour les enseignants et animateurs)
- Créer ou valoriser des cheminements piétons et vélos - de la randonnée urbaine aux chemins de campagne, relier les voies vertes et mieux connecter le quartier à son environnement

#4

LES POST-IT DE L'ATELIER

Pour la création de ce sujet, comme décrit dans la présentation de l'appel à idées, le CAUE a travaillé avec les élus, les techniciens, les enseignants, et les élèves de chacune des écoles sous forme d'ateliers. Le dernier atelier (dont vous retrouverez le support d'animation en annexe) s'est déroulé avec les élus, les enseignants et les techniciens. Une partie des échanges s'est faite au moyen de post-it (points positifs et négatifs) autour d'une carte de site d'étude. Il nous est apparu judicieux de partager certains d'entre eux avec vous afin de compléter le programme ci-dessus.

LES +

- L'école est au cœur du quartier
- Il y a beaucoup d'équipements sportifs ouverts : le quartier est perçu comme "vert" à ces endroits-là
- Mobilité pédestre et cycliste sécurisée sans véhicule moteur.
- Continuité des chemins et ouverture du quartier
- Aménager les bords de la Vire au gymnase pour un lieu récréatif tous publics
- Il faut valoriser les grands espaces à partager, en faire un cœur de ville
- Une rivière et un bois à quelques centaines de mètres
- Des barrières vertes peuvent ouvrir et fermer les espaces

LES -

- Pas d'accès à la Vire
- Pas d'espaces de créativité (vers le square Georges Pompidou)
- Des grillages
- Peu d'arbres de senteurs et pas d'essences
- Pas de circuit sécurisé pour venir à vélo
- Pas de jeux, de bancs, d'espaces de convivialité
- Pas de tableau, de créativité
- Beaucoup d'espaces sportifs, peu d'espaces libres ou d'expression



LES COURS D'ÉCOLES



La grande cour



La petite cour



LA SALLE CHÉNEDOLLE



L'ENTRÉE DU COLLÈGE



VENELLE



LA ZONE D'ENTRÉE



L'ENTRÉE PRINCIPALE



LE PARKING DES ENSEIGNANTS



LES TERRAINS DE SPORT



LE CITYSTADE



LA COUR DES CP-CE1



LE TERRAIN DE SPORT BITUMÉ

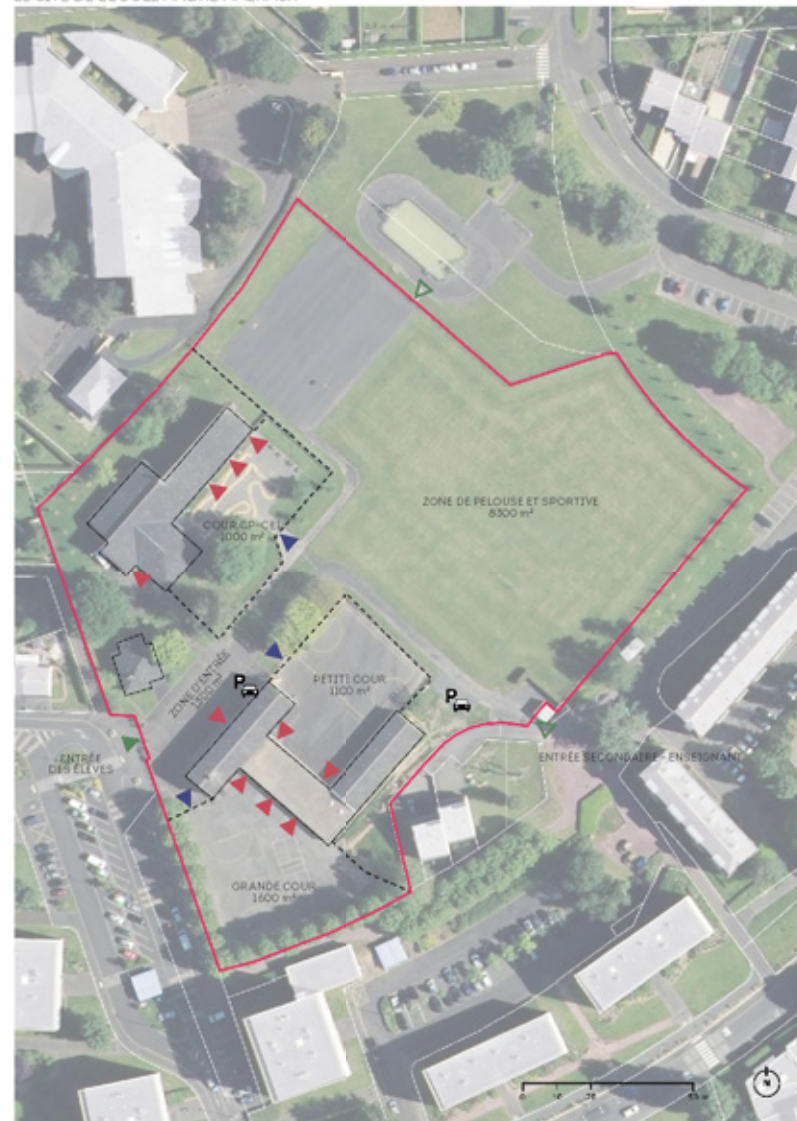


LES ARBRES EXISTANTS

LE QUARTIER



LE SITE DE L'ÉCOLE ANDRÉ MALRAUX



▲ accès aux bâtiments de l'école
 ▲ entrée principale

▲ entrée secondaire
 ▲ portail interne

■ clôtures internes
 ■ périmètre de l'école

Cet appel à idées est pour nous l'occasion de confronter le travail que nous menons habituellement sur l'aménagement des cours d'école, à une réflexion beaucoup plus large, celle de la nature des espaces de vie dans les centres-bourgs et la façon dont ils peuvent influencer les comportements humains et les possibles activités qui en découlent.

Nous proposons de fait, une réponse peut être moins formelle qu'attendu, en choisissant une approche transverse aux 3 sites, avec la fabrication d'une boîte à outils déclinable et adaptable : faire émerger des usages contemporains autour du bocage, un bocage aux géométries variables qui accompagnent des situations spécifiques, répondant aux problématiques soulevées par le présent appel à idées.

Nous nous situons bien dans une réflexion d'adaptation de l'espace, et notamment de l'espace de la cour d'école, aux évolutions du changement climatique, et plus largement les usages des cours qui sont en évolution. Les cours dans leur état actuel ne sont plus adaptés, que ce soit d'un point de vue climatique ou sociologique.

Le concept de "Bonjour bocage" est de mobiliser l'un des éléments constitutifs du grand paysage, ici la haie bocagère. Nous l'avons étudiée afin d'en constituer une base morphologique associée à des usages, et nous l'avons adaptée aux problématiques que nous avons analysées sur les trois centres-bourgs.

Car penser la cour d'école dans un centre bourg c'est aussi penser la centralité, la polarité, dans le sens où les cours d'école sont des espaces disponibles pour la vie événementielle.

Ainsi le bocage devient un outil pour redonner une échelle au périmètre de réflexion élargi et accompagne ou suggère de nouveaux usages, incite de nouvelles connexions piétonnes, cadre de nouveaux points de vue sur le grand paysage. Il apporte de l'ombre, il clôture les sous-espaces, il est observable depuis l'intérieur, il fabrique des espaces de jeux et il abrite la petite faune.

De manière générale, il diversifie les espaces, fabrique des situations ludiques et reconnecte le centre-bourg à son histoire paysagère, et à ce qu'elle promet de devenir.



LE JURY A AIMÉ

- La boîte à outils très intéressante et adaptable
- La connexion à l'échelle de la ville et du territoire : "enfin les enfants vont pouvoir aller voir la Vire à pied"
- Les continuités avec le paysage alentours et l'insertion de la cour dans le quartier
- La proposition d'usages multiples et riches, des espaces boisés dessinés
- La suppression des clôtures grâce au ha- ha
- Des espaces calmes et cachés offerts aux enfants
- Les mobilités douces

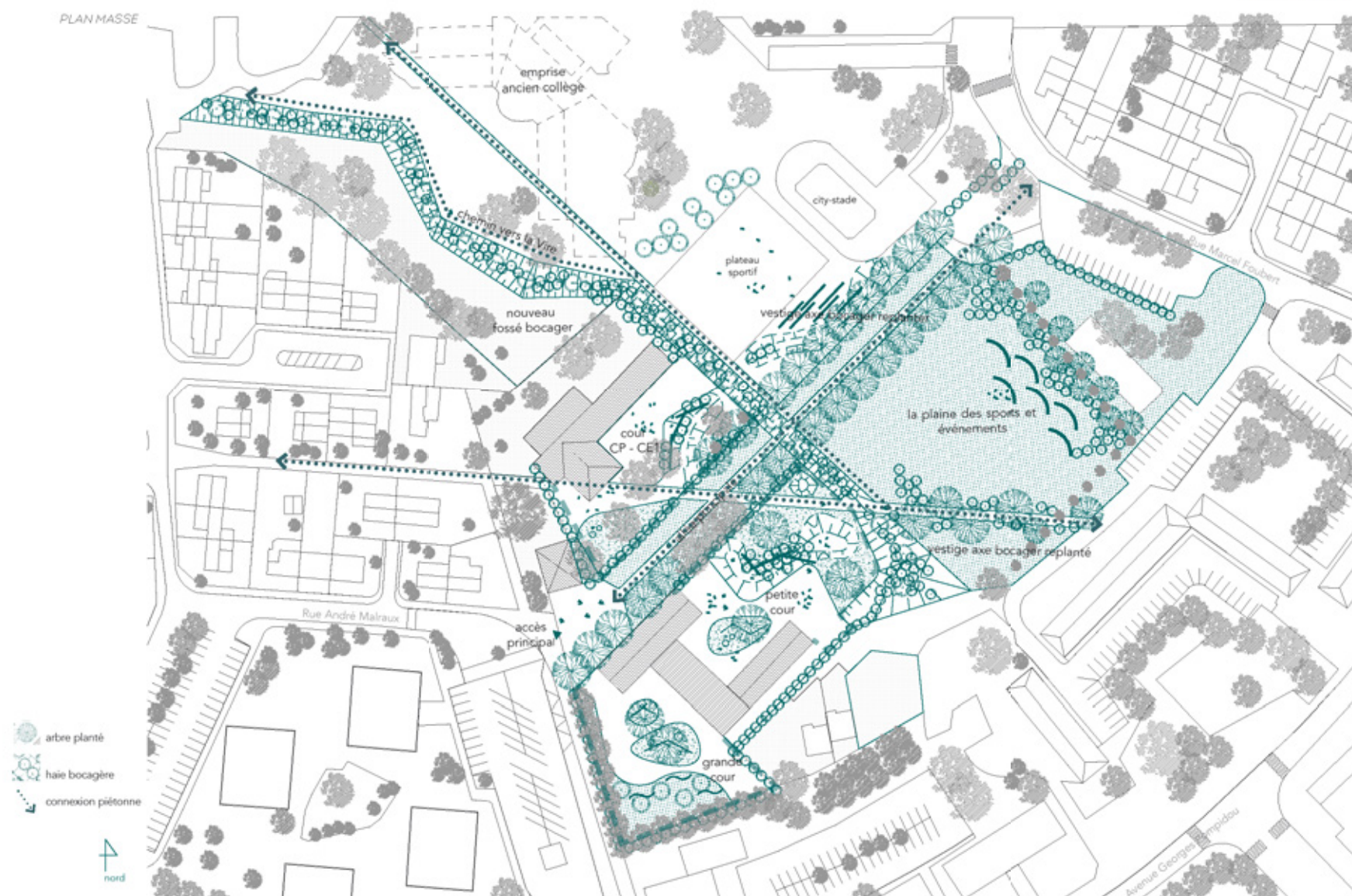
SEBBAG Jacques_Architecte DPLG Paysagiste_MONTREUIL

LOISON Jessica_Paysagiste conceptrice_MONTREUIL

GUERY Alexandre_Paysagiste concepteur_MONTREUIL

AJANOU Ryan_Etudiant paysagiste_VERSAILLES

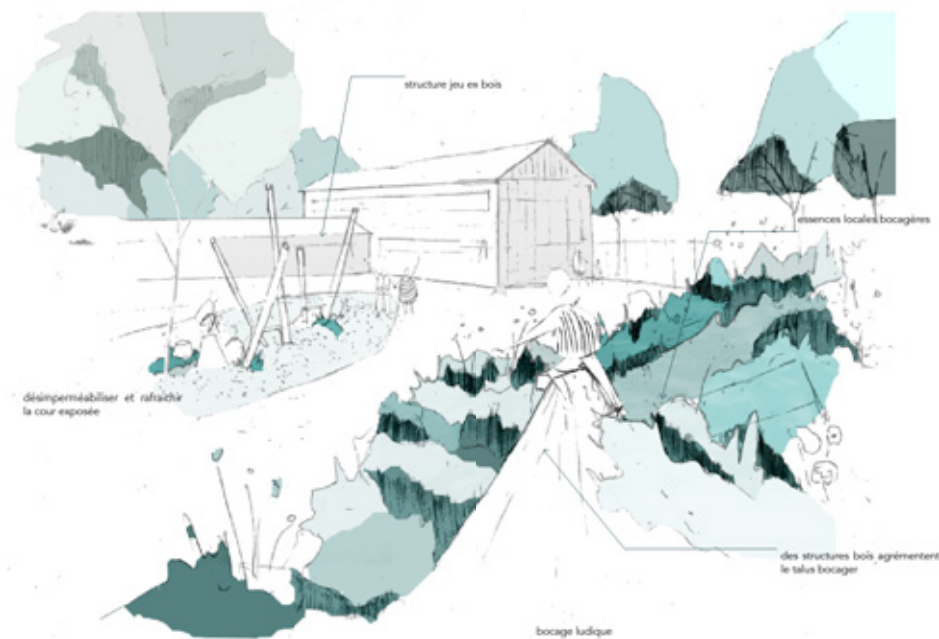
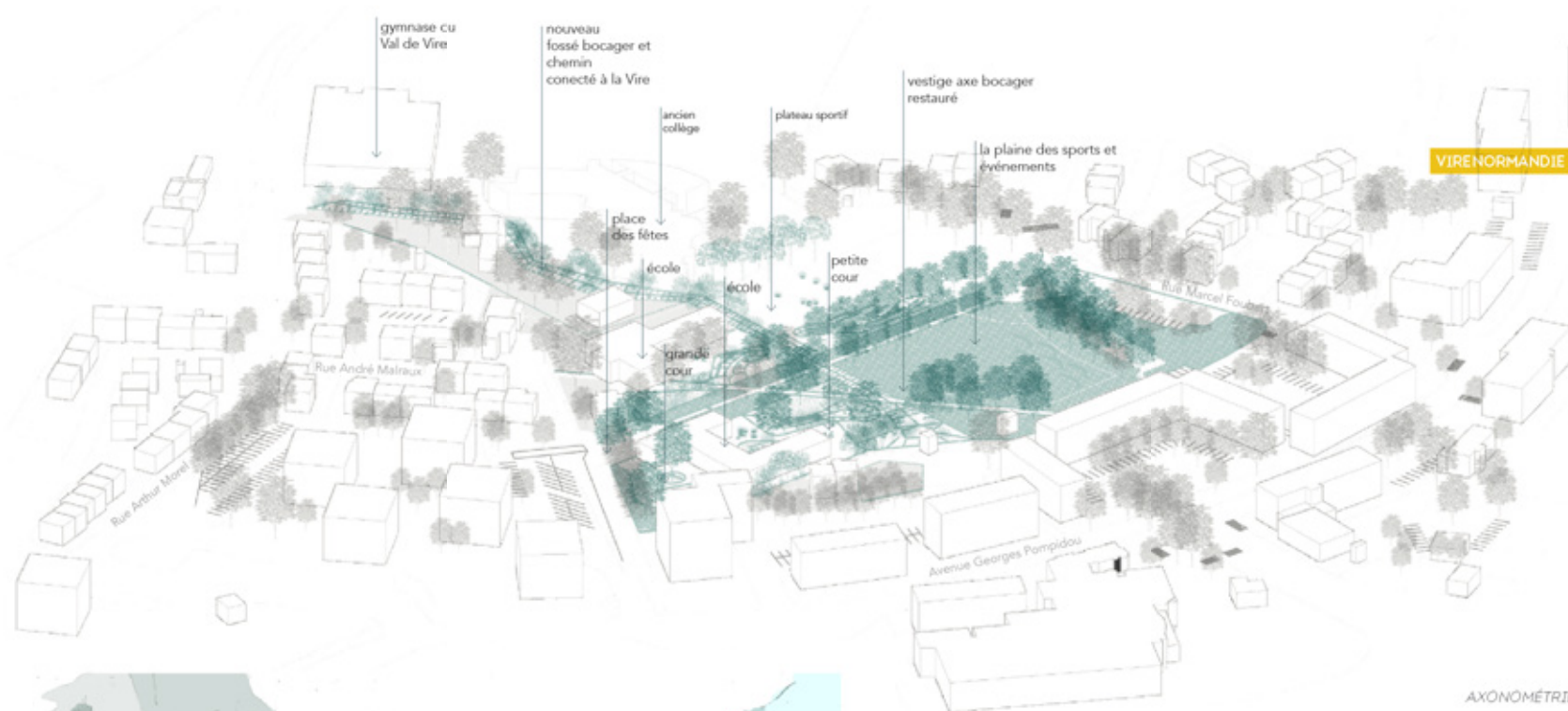
PLAN MASSE



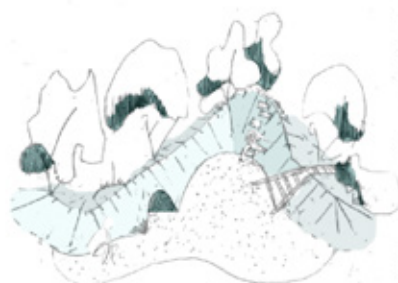
BONJOUR BOCAGE !



VIRENORMANDIE



CROQUIS D'AMBIANCE



talus bocager ludique :

- planter des essences bocagères en talus et les accompagner de jeux en bois
- participer au rafraîchissement des cours par différentes strates végétales
- créer des lieux de sociabilité et des jeux appropriables par tous, des les élèves
- susciter l'imaginaire



bocage ventilé :

- ventiler les cours par des tailles d'arbres et strates végétales diversifiées et positionnées dans l'axe des vents dominants



DETAILS



bocage buissonnant ludique :

- planter des essences bocagères buissonnantes propices à l'accueil de jeux en bois entre les massifs



arbre appel :

- planter un arbre repère caractéristique du bocage normand
- installer des structures appropriables par les habitants et usagers de l'école



fossé bocager limite :

- décloisonner les cours par la création d'un fossé bocager sur le principe d'un ha-ha, il participe à l'ouverture de l'école à son environnement
- souligner et accompagner le chemin vers la Vire par des essences bocagères caractéristiques des milieux humides bocagers





BOITE À OUTILS



TYPE 01

fonction : hiérarchiser - redonner une échelle
séparer / orienter / cadrer / guider / montrer



TYPE 02

fonction : faire appel avec un visuel remarquable, un élément de curiosité
signaler / orienter / rendre remarquable / faire signalétique



TYPE 03

fonction : créer des aménités
associer aménités environnementales et aménités urbaines
«bocage ventilé»



TYPE 04

fonction : créer des formes de contact ludique, de jeux, de franchissement...
«bocage ludique»



TYPE 05

fonction : support pédagogique
cueillir / sentir / accueillir biodiversité / gérer l'eau

- périmètre de projet
- périmètre de projet élargi
- trames végétales structurantes
- connexions piétonnes à développer et accompagner
- berges de la Vire

ADIEU BITUME, DANS LES COURS ÇA POUSSE !

VIRE NORMANDIE

En 2023, l'école fait peau-neuve et cette modernisation n'est que le début, car à présent, dans les cours... ça pousse ! Nous avons imaginé ces espaces en songeant aux champs, chemins et bocages qui dominèrent longtemps le paysage Normand. Le projet offre aux écoliers et aux habitants une immersion dans les paysages locaux tout en dynamisant la vie locale et sa richesse naturelle.

L'entrée du groupe scolaire est marquée par un vaste parvis menant au préau. L'accueil des enfants y est facilité et l'ensemble affirme le caractère de cette institution. Situé entre les deux bâtiments, le préau permet de rester au sec sous une charpente mêlée à la cime des arbres !

Les cours sont agrandies et largement plantées. Cette végétation dense et continue permet d'effacer les limites, de créer une unité. Dans les cours, les méandres des chemins forment des îles où les ambiances changent, les couleurs explosent, le sol est mouvant : chaque île devient un terrain de jeux, et la cour un lieu d'expression de l'imaginaire. Au sud, l'ancienne cour des grands est désormais dédiée à l'accueil d'événements communaux ainsi qu'au stockage des éléments de la maison du gardien démolie.

Au nord, le Parc de Neuville est créé et rendu accessible aux habitants. Bois, chemin et pelouses invitent à la flânerie et à la discussion. L'espace peut accueillir des événements festifs. Ce parc est aussi accessible aux écoliers accompagnés qui y découvrent une zone humide via l'école de la nature !

Connecter l'école à la vie communale et à son environnement, c'est aussi simplifier le trajet jusqu'à la cantine et s'adapter au changement climatique en créant un poumon vert propice relié à la Vire via un corridor.

Ce projet est résolument tourné vers le végétal, son développement et sa compréhension. En proposant des cours d'école support de jeux, d'imagination et de découverte, nous souhaitons associer l'aménagement au projet pédagogique et à l'éveil des écoliers.



LA VALLÉE DE LA VIRE

LE JURY A AIMÉ

- Une approche très complète et dessinée qui répond bien à la commande en apportant des éléments précis
- Un projet qui tient compte de l'enfant et de l'école
- Le multi-usages

CABANIS Marianne_Paysagiste conceptrice_CHARTRES

SERVAJEAN Laura_Chargée d'études apprentie paysagiste_CHARTRES

VUE GLOBALE

VIRENORMANDIE

SITE
A

MENTION



017 SITE A



À travers ces quatre thématiques, le projet a pour ambition de valoriser le territoire de Vire et ses richesses écologiques ; tout en proposant un cadre verdoyant et ouvert à la vie communale où l'imaginaire des enfants pourra s'épanouir.

S'immerger dans les paysages locaux

Malgré sa proximité à la Vire, l'école André Malraux est aujourd'hui comme déconnectée de la vallée. Il n'y a pas si longtemps, le lieu faisait pourtant partie intégrante du paysage de la vallée. L'urbanisation des années 70 ne dominait pas encore les champs et les nombreux ruisseaux émanant de la Vire, qui creusaient alors les vaux et dessinaient les buttes. Le projet propose de reconnecter à ce passé paysager, en évoquant dans sa forme les méandres de la Vire, les buttes, forêts et champs bocagers normands qui la bordent.

Multiplier les terrains de jeux

Des lieux sont formés par les méandres des chemins, donnant aux enfants l'opportunité d'imaginer des univers différents, autant de terrain de jeux à s'approprier. Les ambiances changent, les couleurs explosent, le sol est mouvant et les vues s'ouvrent et se referment. Chaque lieu propose une exploration différente. De l'eau à la ville, en passant par les collines, les forêts et les champs. Circuit de course, potagers, terrains de sport, monticules à escalader ou cabanes à construire, chacun est libre de tester et d'imaginer !

Au potentiel des cours, le projet ajoute la richesse naturelle du parc de Neuville nouvellement créé. L'espace au nord du domaine s'ouvre au public, mais aussi aux écoliers qui pourront suivre l'école de la nature au plus près des bois, zones humides et prairies aménagées.

S'adapter au changement climatique

Situé en plein cœur du bourg de Vire, le domaine du groupe scolaire apparaît comme une respiration dans la ville. Le projet développe ce sentiment en plantant généreusement l'espace pour en faire un poumon vert à l'échelle de la ville. La végétation dense et continue favorise l'accueil et le déplacement de la faune sauvage. L'humain y est le bienvenu, une partie s'ouvre aux habitants, une autre est dédiée aux enfants de l'école. Le domaine propose de nombreux cheminements et espaces ombragés propices à la flânerie et au lien social.

Ce poumon nécessite d'être connecté à son environnement par le biais de corridors écologiques. C'est ainsi qu'un corridor vert est proposé à l'étude pour rallier la Vire.

Dynamiser la vie locale

Le domaine scolaire est vaste et la surface dédiée à l'école ne saurait englober l'ensemble. Pour valoriser cette richesse, le projet dédie deux espaces à la vie communale et locale.

Au nord, la création du Parc de Neuville ouvre ce poumon vert aux habitants et pourra ponctuellement accueillir des événements festifs comme des concerts ou guinguettes dans un cadre verdoyant et préservé.

Au sud, l'ancienne cour des grands est désormais dédiée à la vie communale et des brocantes ou marchés pourront s'y tenir. L'ancienne maison du gardien étant détruite, ce lieu de stockage y sera également réinstallé.

Offrir un lieu unique

Les espaces sont découpés pour répondre aux besoins de séparation de cours liés à la surveillance des enfants, mais chaque espace reste poreux entre eux pour permettre le passage de l'un à l'autre, visuellement ou physiquement. Ainsi se crée un parc unique où se partagent des micro-lieux d'activités.

Les continuités se font à travers le site par la mise en place de chemins continus et cohérents, de continuités végétales pensées en cohérence avec la trame verte de la ville.

Les espaces à proximité de l'école proposent des usages ciblés en fonction des besoins : jeux adaptés aux différents âges au droit des bâtiments, lieu pour les brocantes, espaces sportifs... Au contraire, plus on s'éloigne des écoles, plus l'espace est laissé aux habitants, usagers, riverains, enfants pour qu'ils puissent s'approprier les lieux afin de forger une identité du quartier. Ainsi, la grande clairière au nord peut accueillir une diversité d'usages, libre à chacun de les imaginer.

Sous l'ombre des arbres plantés peuvent prendre place des cours de yoga, pique-nique, on peut s'y reposer, lire, contempler la nature. Les espaces en prairie non fauchés peuvent voir émerger des zones de repos, des cheminements spontanés, faisant évoluer le parc au grès des besoins des promeneurs.

Continuité écologique et végétation



La Vallée de la Vire



Des chemins méandres qui rappellent ceux de la Vire



Circulations



Usages



Organisation, limites et accès



ZOOMS SUR LES COURS

MENTION





LE PARC DE NEUVILLE



LA COUR DES PETITS



LA COUR DES GRANDS



Tissage est un projet de réflexion urbaine centré sur la création de liens. Initiée par la transformation des cours de l'école André Malraux de Vire, notre recherche aboutit à une multitude d'actions, d'échelles variées, dont le fil conducteur serait de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

À l'échelle de la ville, nous avons pu constater que les équipements de santé et de culture sont concentrés dans le centre historique de Vire. Nous voyons, dans la fermeture du collège adjacent à l'école, une opportunité de raconter une nouvelle histoire pour le quartier. Ainsi, nous proposons qu'une résidence dédiée aux personnes âgées vienne remplacer le collège, et que certains équipements puissent être mutualisés avec l'école primaire, notamment la cantine, les espaces de jardins et vergers, et certains terrains sportifs. Développer un projet intergénérationnel, pour que les habitants du quartier puissent choisir d'y vieillir, que des apprentissages et des cultures puissent être transmis.

À l'échelle du quartier, nous voyons deux opportunités d'ouvrir davantage l'école sur la ville. L'entrée principale sera reconfigurée, suite à la transformation de la maison du gardien en maison du projet durant les travaux de transformation, puis en médiathèque associative et atelier de réparation de vélos. En effet, la démarche de consultation citoyenne, déjà menée dans la première phase du projet, est à pérenniser pour que les habitants adhèrent au projet, et le fassent vivre par la suite. Côté esplanade végétale, nous proposons de rétribuer une parcelle à l'espace public, pour prolonger les aménagements déjà initiés (terrain de pétanque et city stade) et consolider les espaces verts qualitatifs disponibles pour les habitants des logements collectifs.

À l'échelle de la cour d'école, les limites sont reconfigurées pour être moins parcellées. Les espaces de mise à distance deviennent espaces de rencontre et de jeux, tout en conservant les richesses existantes du site.



VUE AXONOMÉTRIQUE DU PROJET

Extrait de la page 100, *Le Monde*, 1998

- ☐ Système uniquement aux fonctions de base
- ☐ Couvert en partie, aux fonctions de base ainsi que le matériel et le matériel
- ☐ Système et matériels de la maison de retraite
- ☐ Petite, moyenne et grande de la maison de retraite, à l'exception de la maison de retraite...
- ☐ Petite

Copyright Clearance Center

-  Espèces Vulnérables (liste en annexe de l'Etat)



PARTI PRIS D'AMÉNAGEMENT



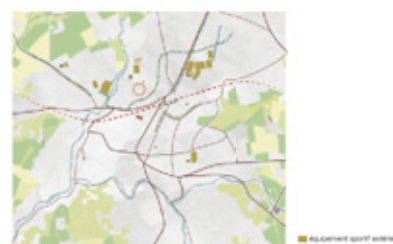
1 = contexte géographique

Le site d'étude se situe au nord de la ville de Vire, à proximité des espaces naturels (espaces boisés, champs, cours d'eau). La voie cyclable développée grâce à l'eurovelo permet de rejoindre ces espaces naturels, à condition de réaliser quelques connexions manquantes. La voie ferrée matérialise une rupture entre le nord et le sud de la ville, et les traversées sont à améliorer.



2 - lieux d'apprentissage et de soins

Les lieux d'apprentissage et de soin sont majoritairement implantés au sud de la ville, et les espaces culturels également, à proximité directe du centre ville. Notre étude est l'occasion de se pencher sur les besoins à proximité de l'école André Malraux, pour inclure les habitants et atténuer ce contraste nord / sud.



3 - équipements sportifs

A proximité du site d'étude, on retrouve de nombreux équipements sportifs. Le projet visera à pérenniser les accès à ces équipements par les modes de transports doux.



Estadística: conceptos y métodos. 2da. edición. México: McGraw-Hill, 1997.



INSPIRATIONS

IDENTITÉ PAYSAGÈRE / LE TISSAGE COMME FIL CONDUCTEUR



VIRENORMANDIE

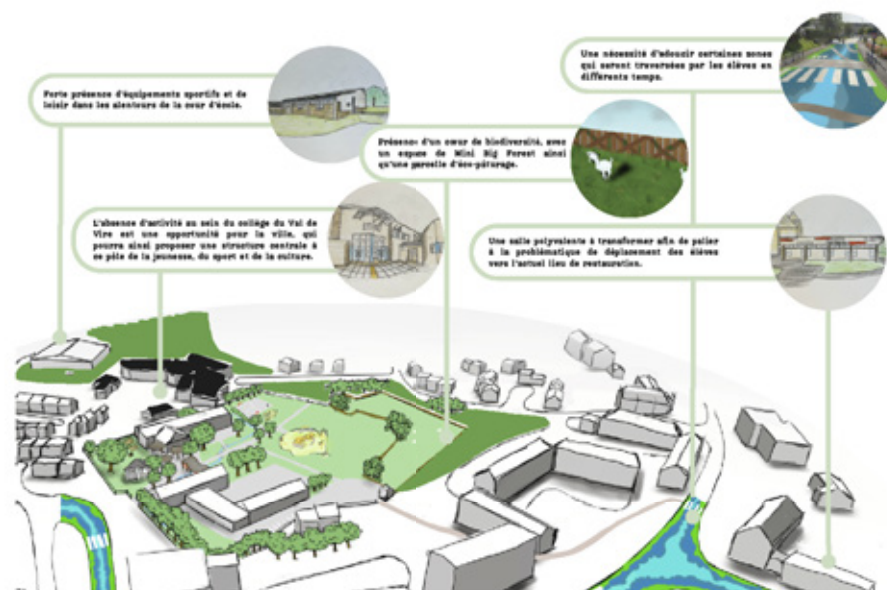
Les grandes idées d'un projet ne se résument pas à leur taille mais à leur cohérence sur le territoire. De cette idée découle le projet "En cours d'apprentissage". Il permet à l'enfant de grandir en pratiquant l'école d'une nouvelle façon, engageant ainsi les questions de mixité, d'apprentissage, de bien-être et d'appréhension de l'espace.

Les questions environnementales, la renaturation et la désimperméabilisation des sols doivent servir de base au projet afin d'y développer ce nouvel espace récréatif. Ainsi, plusieurs typologies d'espaces de végétation seront inscrites sur le site traduisant une hétérogénéité des futurs usages. L'enfant va ainsi pouvoir se retrouver au cœur du projet, avec des espaces agencés à sa hauteur, des espaces découloinnés qui auront été pensés pour lui. Ainsi, notre cour à pour vocation de l'accompagner dans son développement social, sportif et pédagogique.

L'idée n'est pas de faire voyager l'enfant à l'autre bout du monde, mais de l'aider à se réapproprier son territoire, même lorsqu'il se trouve sur les temps scolaires hebdomadaires. De cette manière notre vision de cette cour d'école est une extension du quartier dans laquelle elle se trouve, s'intégrant parfaitement à celle-ci sans qu'il n'y ait de dissociation marquante. Les différents éléments et aménagements permettent de se rappeler que nous nous trouvons en Normandie, dans un lieu pensé pour ce territoire.

Cette insertion dans son territoire se fait aussi par l'intervention de différents acteurs au sein de ce nouvel espace. En effet, l'un des nouveaux espaces fera place à un jardin partagé, qui sera sous la gestion d'une association comme Le Bocage Perché, permettant aux habitants du quartier de venir s'approprier les lieux. Ceci favorise d'autant plus l'insertion de ces nouveaux lieux dans le quartier en jouant sur la participation de la population.

Modulable, est le Maître mot, afin d'aborder les modifications que subira cet espace. L'intérêt est l'addition de différentes fonctions à un même lieu, qui est souvent utilisé dans un but unique. Ici la cour d'école sera pratiquée et perçue par les enfants comme une cour lors des périodes scolaires et un parc urbain en dehors.



VISION GLOBALE DU PROJET : ESPACES À FORT ENJEUX



DOS SANTOS OLIVEIRA Pierre_Étudiant_BREST
CAHIER Julie_Étudiante_LA CHAPELLE-HEULIN
DREAN Gwenc'han_Étudiant_BREST
MULLER Titouan_Étudiant_BREST
MULLER Léo_Étudiant_POITIERS



L'environnement, un élément d'apprentissage "intuitif"

- Intégrer les axes de passage des élèves et des enseignants, favoriser le mouvement de la cour et de la forêt locale.
- Intégrer le concept de "Milieu Forest" comme un outil éducatif et de sensibilisation.
- Utiliser l'espace périsse comme un support pédagogique vers une appropriation de l'espace.
- Mettre au valeur le rôle de l'eau via la création d'un cours d'eau réajustant l'eau pluviale.

Une mixité des usages -

Tout espace est partagé par des usages différents

- Intégrer des espaces de repos dédié à la lecture et à la détente.
- Créer un espace ludique favorisant les représentations artistiques, sportives et pédagogiques.
- Mettre au valeur les équipements existants.

Des espaces modulaires comme accélérateur de mixité

- Intégrer un espace ouvert favorisant les échanges.
- Favoriser la mise au point de mobilier de jeu multi-dimensionnel.
- Offrir une possibilité d'ouverture de la cour vers la paroi extérieure.



La cour fonctionnera sur deux temporalités distinctes :

- En période scolaire, elle sera mise à disposition des élèves de l'école comme une cour de récréation aux aménagements diversifiés afin d'être accessible à un très large public.
- En dehors de la période scolaire, elle deviendra un parc urbain, aménagé avec les mêmes équipements ludiques et sportifs que propose l'école le reste du temps.



PALETTE VÉGÉTALE
VERS UNE COUR D'ÉCOLE RICHE EN HABITAT*

- Prunier Mahaleb - Prunus mahaleb L., 1753**
Floraison : Avril-Mai
Fructification : juillet - Août
Statut : Déterminante (NIEFF), classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Erbie sylvestre - Acer pseudoplatanus L., 1753**
Floraison : Mai
Fructification : Septembre
Statut : Classé en listes rouges LC
- Bouleau pubescent - Betula pubescens Ehrh., 1791**
Floraison : Avril-Mai
Fructification : juillet - Août
Statut : Déterminante (NIEFF), classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Frêne d'Europe - Fraxinus excelsior L., 1753**
Floraison : Avril-Mai
Fructification : Septembre
Statut : Classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Centaurée trompeuse - Centaurea decipiens Thuill., 1799**
Floraison : juillet - Septembre
Fructification : /
Statut : Classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Géranium découpé - Geranium dissectum L., 1755**
Floraison : Mai - Août
Fructification : /
Statut : Classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Achillée millefeuille - Achillea millefolium L., 1753**
Floraison : juin - Septembre
Fructification : /
Statut : Classée en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)
- Iris faux acore - Iris pseudacorus L., 1753**
Floraison : Avril - juillet
Fructification : /
Statut : Classé en listes rouges LC (Dont Basse Normandie)

VIRENORMANDIE

Tapi sous le bitume et les clôtures, il était là. Le parc était là. Des logements de l'avenue Georges Pompidou jusqu'au fleuve de La Vire, ce poumon végétalisé à l'échelle de la ville offre une respiration. Le parc regroupe à la fois des activités sportives, culturelles et éducatives. Au milieu des pelouses et des espaces arborés, les habitants de tout âge peuvent se retrouver, partager des moments de convivialité et se détendre.

L'accès à l'école André Malraux se fait par un parvis piéton à l'ouest du parc. La cour de l'école s'ouvre sur le paysage végétal du parc. Un préau relie les deux bâtiments. L'ancien collège du Val de Vire accueille désormais la cantine et la bibliothèque de l'école.

La cour de l'école a une forme rectangulaire. Sur ses grands côtés, elle est bordée par le préau et le parc. Sur les petits côtés, les pavillons d'entrée et de classe en extérieur font face au bâtiment existant.

Les espaces végétalisés se situent principalement en périphérie et au centre pour dissocier les aires de jeux des petits et des grands. Au détour des cheminements sont disposés des points d'eau, un terrain de sport, des assises et un potager. Enfin, le patio, généré par l'implantation du préau, et l'ajout d'arbres devant les façades sud et ouest améliore le confort d'été des bâtiments existants.

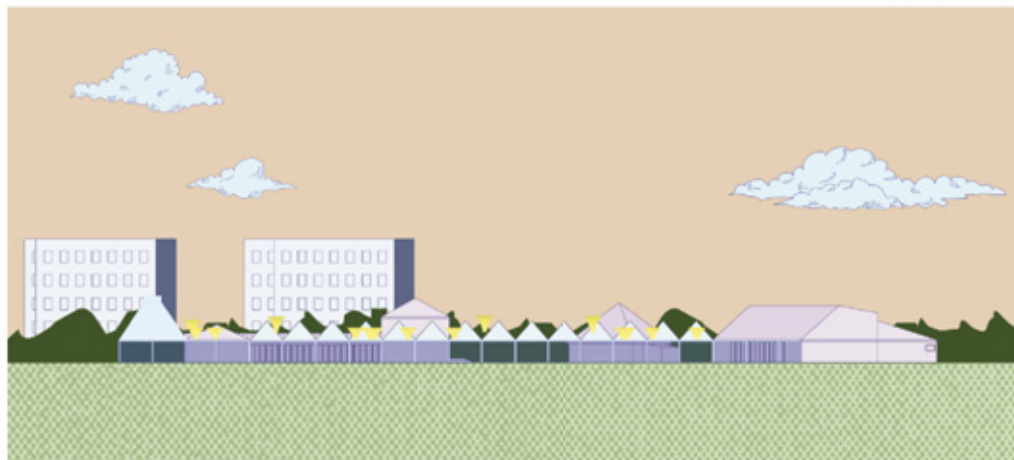
Des parasols géants jalonnent la cour de l'école, assurent de l'ombre le jour, éclairent de nuit et captent les eaux de pluie en lien avec les potagers. Le socle circulaire sert d'assise mais peut être également utilisé pour jouer à chat perché ou tout autre jeu selon l'imagination des enfants. De nuit, le parasol se transforme en lampadaire. Ainsi, il fournit un point lumineux pour assurer la sécurité et permettre l'utilisation de la cour le soir ou les matins d'hiver.

Enfin, le parasol s'intègre dans le parcours de l'eau. Sa forme lui permet de capter les eaux de pluie qui chemine ensuite via le mat central. Un réservoir est implanté sous le socle. Depuis ce réservoir, l'eau est ensuite acheminée vers les zones de potager et est utilisée pour les cultures. Un point d'eau est placé sur le socle pour que les enfants puissent rentrer en classe les mains propres.



PLAN DE LA COUR DANS SON CONTEXTE

VUE DU PROJET DANS LE SITE





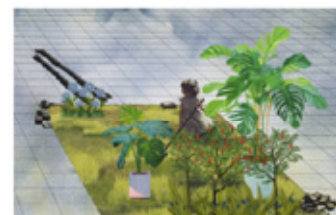
VUE DE PUIS LA COUR



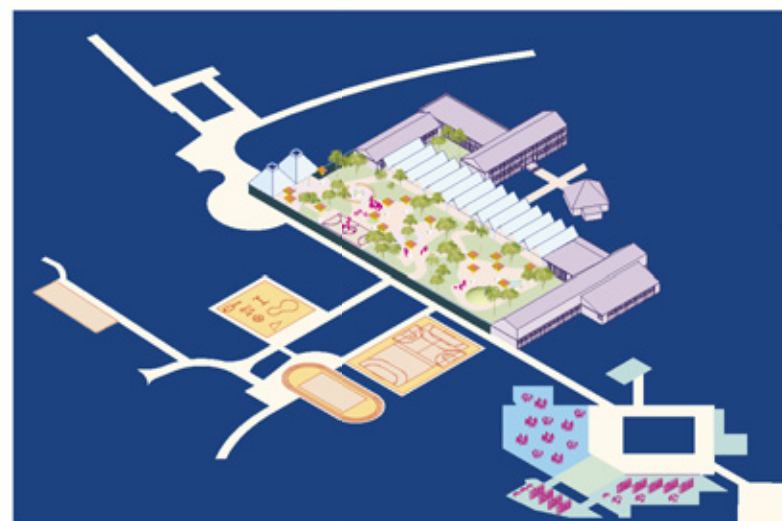
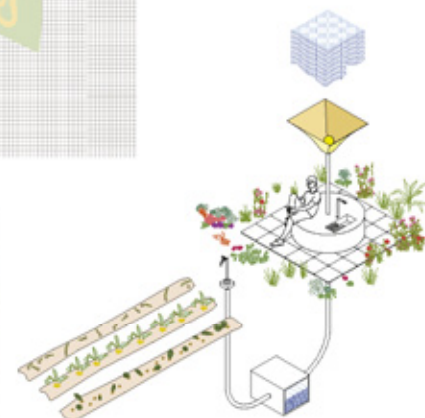
PLAN DE LA COUR



PARTI PRIS DU PROJET



DÉTAILS D'USAGE DES PARASOLS



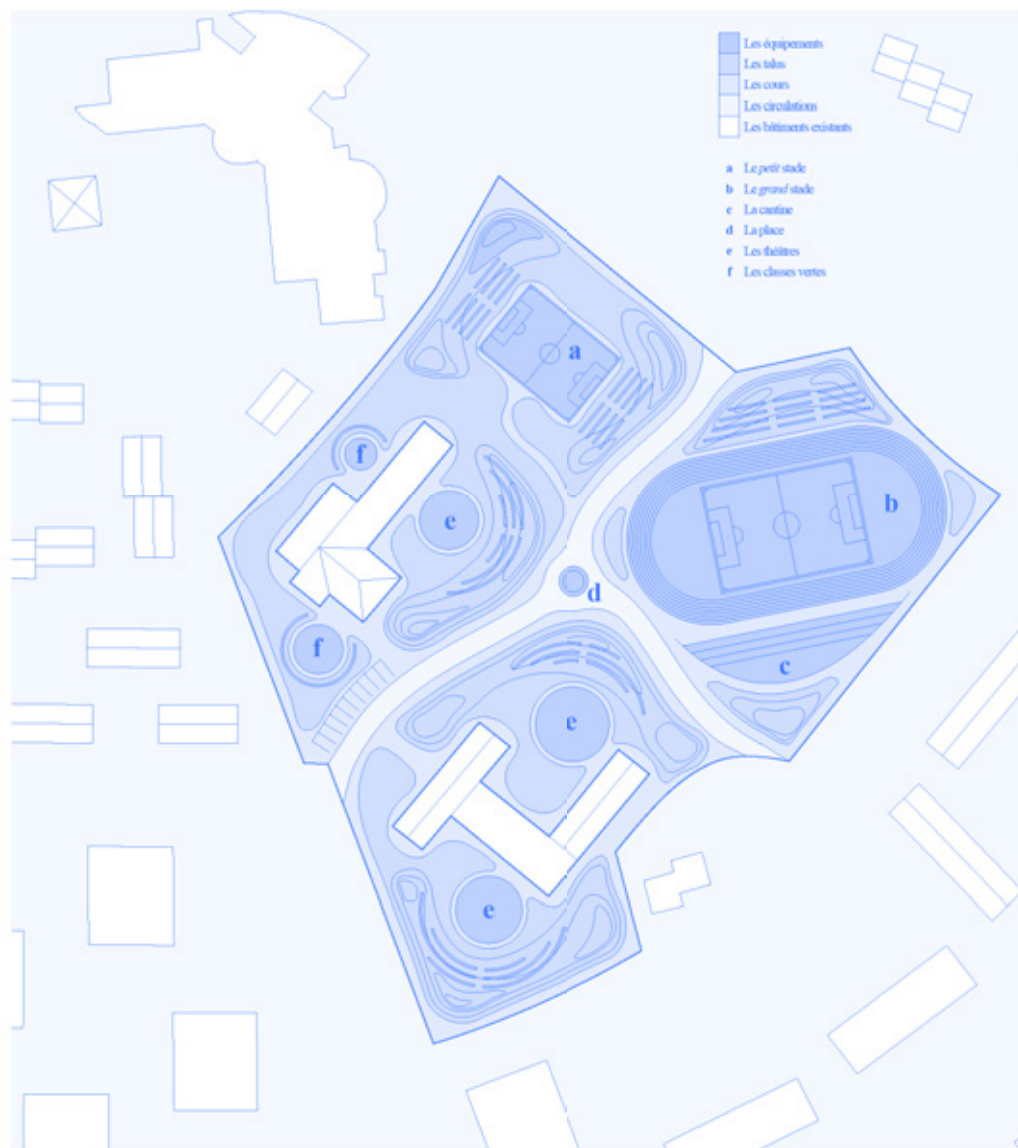
AXONOMÉTRIE DE FONCTIONNEMENT

Repenser les cours d'école peut-il se faire au moyen de la topographie ? C'est la question qui a présidé à l'élaboration de ce projet de transformation des cours de l'école André Malraux à Vire-Normandie (14). L'originalité de cette proposition est de saisir le relief du sol comme seul outil de réenchantement de la cour de récréation...

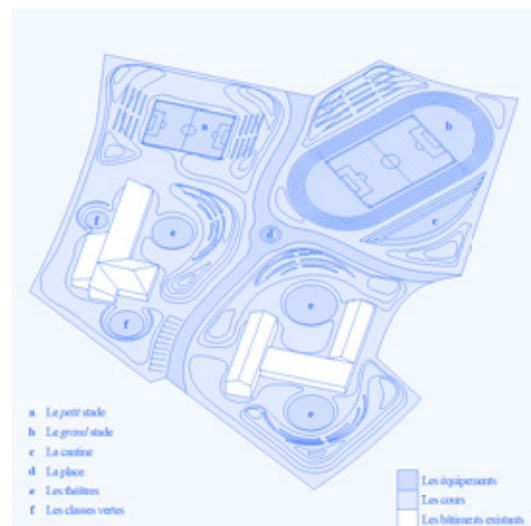
Prosaiquement d'abord, ces talus circonscrivent des cours dans la cour, de petites enclaves, sans pour autant les clôturer, les grillager. Leur ascension, bien que jeu d'enfant, suffit à l'observation de l'environnement et, pour les surveillants, de celle des élèves. Plus important ensuite, ces reliefs (constitués, par exemple, de terres d'excavation de chantiers alentours) mettent en scène la cour de récréation. Plutôt qu'un plateau nivelé, les collines permettent une variété nouvelle d'usages de l'espace extérieur. La classe peut ainsi s'y tenir, dans un théâtre de verdure, comme des spectacles spontanés en petit ou grand comité, des olympiades et des jeux. La communauté scolaire y trouve des espaces de pleine expression collective, en extérieur mais à l'abri.

À l'intérieur même de l'école, à travers les vitres de la salle de classe, l'ambition est de projeter les écoliers dans un environnement vivant. Au paysage actuel, inerte parce que largement bitumé, dont le ciel est découpé par les toitures des immeubles, se substitue ainsi un paysage vallonné, enherbé, planté et, surtout, habité. Si réduite soit son échelle et si relative soit la hauteur de ses sommets, cet environnement favorise le développement et l'observation du vivant et, in fine, la sensibilisation précoce à sa protection.

Enfin, cet environnement nouveau n'est pas réservé à l'usage exclusif des écoliers et de leurs enseignants. L'une des trois cours, en plus d'accueillir un espace couvert pouvant servir de cantine in situ, s'ouvre ainsi occasionnellement à la ville entière. Ce paysage renferme, de l'autre côté des talus qui le délimite, un véritable stade. Au-delà du seul terrain de jeu et de sport, les coteaux y forment en creux des gradins afin d'y célébrer toutes les pratiques collectives de l'espace extérieur.



PLAN DE LA COUR



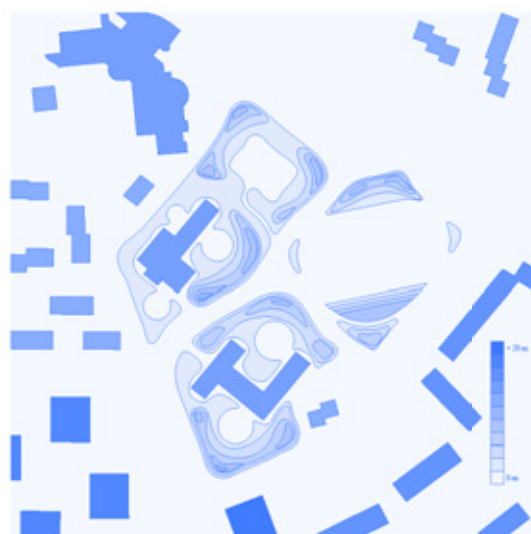
PLAN DE LA COUR



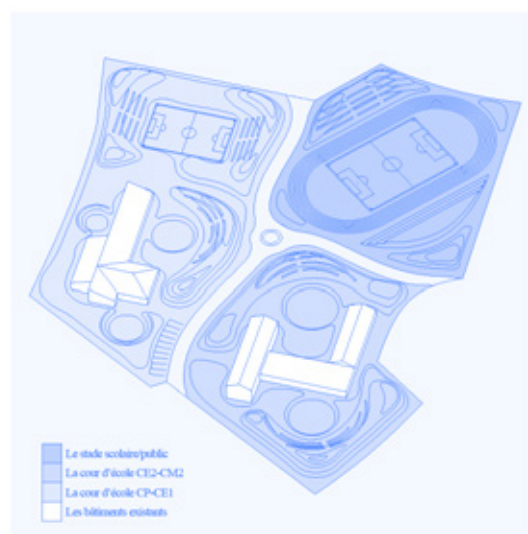
PLAN DE COMPOSITION



VUES D'ENSEMBLE



TOPOGRAPHIE



FONCTIONNEMENT



LES
DÉFIS
DU
CAUE
14

—
APPEL
IDÉES
—

SITE B

SEULLINE

LAURÉAT

FAIRE PLACE COMMUNE

036

MENTION

NOUVELLES AIRES : un parc paysager réinventé

042

LIMITE LIMITE !

048

AUTRES CANDIDATURES

LE BOCAGE, L'ÉCOLIER ET LE ROUGE-GORGE

054

L'AGORA DE SEULLINE

056

TOIT SUR CHAMP LIBRE

058

LES TERRASSES

060

BONJOUR BOCAGE !

062

L'ARCHIPEL PIERRE FEUILLE EAU

064

L'ÉCOLE BOCAGÈRE

066

#1 LE CONTEXTE

La commune de Seulline a été créée le 1^{er} janvier 2016 par la fusion des communes historiques de Coulvain et de Saint-Georges-d'Aunay, auxquelles s'est ajoutée celle de La Bigne, le 1^{er} janvier 2017. La population INSEE, publiée le 1^{er} janvier 2023, était de 1 334 habitants : 724 à Saint-Georges-d'Aunay, 394 à Coulvain, 216 à La Bigne.

L'école se situe dans le bourg de la commune déléguée de Saint-Georges-d'Aunay. Formée d'une partie "haute" attenante à la mairie, et d'une partie basse située en face des ateliers communaux, elle constitue le cœur de bourg avec à proximité l'église, la salle des fêtes qui est aussi la cantine, le city-stade, et le terrain de pétanque. Une épicerie participative fonctionne depuis le mois d'avril et monte en puissance en termes de fréquentation et d'adhérents dans l'ancienne salle paroissiale un peu plus au nord. Le lieu-dit "Pitôt", proche du bourg, accueille l'aménagement d'un lotissement de 18 logements dont les acquéreurs sont majoritairement de jeunes couples primo-accédants. La vie agricole fait partie de ce paysage rural : pâturages de vaches, passage des tracteurs, etc.

Les paysages qui entourent Seulline sont décrits de la façon suivante dans l'Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie : "Les hautes terres du synclinal (bocain) montrent une alternance de lambeaux boisés sur les crêtes et de paysages semi-ouverts, qui furent bocagers mais dont les structures ne subsistent qu'à l'état de relique. L'ouverture de ces paysages, combinée à la vigueur du relief, crée de larges panoramas. Les forêts, très présentes sur les crêtes, sont largement traitées en résineux. (...) L'habitat en fermes isolées et petits villages serrés autour de l'église est composé de bâtiments de schistes sombres et roux, coiffés d'ardoises."

#2 L'HISTOIRE

"J'aime les petites écoles de campagne" nous confie la directrice avec un grand sourire. Et nous comprenons pourquoi. D'une part, la vue sur le paysage est incroyable et d'autre part, il y a une vraie proximité et une réelle entente entre les différents acteurs de la commune : les enseignants, les agents communaux et les élus. Les échanges sont fluides. C'est bien, car l'école est trop petite par moments, les classes sont étroites, la salle de motricité et la garderie manquent de place. À l'avenir il faudra aussi compter l'accueil d'une à deux nouvelles classes supplémentaires. Parfois les locaux sont aussi mal adaptés aux fortes chaleurs. Lorsque la salle de classe du préfabriqué est étouffante, enseigner sous le saule pleureur dans l'espace public à côté du terrain de pétanque est une option nécessaire. Outre l'absence d'ombre, "on a peur de gêner les autres classes en se mettant dans la cour". L'équipe enseignante attire l'attention sur le fait que ces temps pédagogiques en extérieur peuvent être agréables ponctuellement car les enfants travaillent différemment, mais qu'il leur manque une partie de leurs outils. La proximité directe avec la vie de la commune peut aussi déconcentrer les élèves.

Les élèves et enseignants aiment leur école, mais la cour du haut est trop petite pour le nombre d'élèves. Le préau aussi. Un sentiment partagé par les élus d'autant plus que l'espace n'est pas si contraint dans cette commune rurale. La cour et le préau du bas sont bien dimensionnés par rapport au nombre d'élèves. Les deux cours sont orientés à l'est, le vent n'y est pas un problème. Le manque d'ombre est toutefois criant dans les deux cours, en particulier dans celle du bas qui accueille la récréation des maternelles.

Dans la cour du haut, élèves et membres de l'équipe pédagogique apprécient la rangée de tilleuls en bordure de cour. "Il faut absolument maintenir les arbres" assurent-ils. Le reste de l'espace est bitumé. Dans la cour du bas il n'y a pas du tout d'arbres. Le séquoia majestueux est en dehors. Son ombre se projette principalement à l'extérieur. Contrairement à la cour du haut, certaines zones sont débitumées. La crainte de se salir n'est pas un problème. Une partie des CM1 et CM2 utilise déjà des chaussons pour l'intérieur de la classe. Dans la cour on distingue une zone de copeaux pour accueillir une cabane et deux balanciers sur ressorts. Il y a aussi un petit espace enherbé à proximité duquel se trouve un hôtel à insectes. La cour donne sur le pâturage voisin. "Les vaches sont un atout pour les petits" précise une enseignante, et l'éleveur autorise le sauvetage des ballons fugueurs dans son pré. Dans chacune des deux cours on trouve un bac potager. Les classes s'en occupent à tour de rôle et l'arrosage se fait pendant la récréation.

Dans la cour du haut, la zone de ballon (football et handball) est à proximité directe non seulement des sanitaires, de l'accès au local du matériel, mais aussi du bureau de la directrice qui est également la salle de pause de l'équipe pédagogique et l'infirmier. Aucun de ces accès n'est vraiment tranquille. L'activité ballon a eu beau changer de place à plusieurs reprises, ce point névralgique reste une zone de conflits d'usages.

Par ailleurs, les enfants ont bénéficié d'une initiation au cirque l'an dernier qui a diversifié le panel de jeux dans la cour. Depuis, certains d'entre eux font des jeux d'équilibre avec rouleaux d'équilibre, gogos pédaleurs, ou encore cerceaux (voir photos du diagnostic d'usages en annexe cartographies et précisions).

Les cours comptent aussi des marquages au sol et, pour celle du haut, le tableau d'expression sous le préau est très utilisé. Peu d'espaces de détente sont cependant présents et seulement un banc dans chacune des cours. Il y aurait besoin de plus d'assises pour discuter (ailleurs qu'aux toilettes !).

Le citystade est parfois investi lors des récrés comme "récompense" aux élèves de CM1-CM2. Il est toutefois trop petit pour certaines activités sportives. C'est le parking de l'atelier communal qui est alors utilisé (course de vitesse, thèque, football...).

Les arbres de la commune sont importants pour les enfants. Ils sont peu nombreux dans l'espace public, mais presque chacun d'entre eux a une histoire. Il y a le laurier dans lequel ils grimpent et jouent librement après la classe sous la surveillance de leurs parents. Le majestueux et remarquable séquoia à l'entrée de l'école du bas sert de repère. Le saule pleureur est l'ami des temps calmes et des fortes chaleurs grâce à son ombre protectrice. Seuls les bouleaux près du monument aux morts ne semblent pas avoir d'histoire particulière pour eux.

Les circulations autour de l'école sont pointées comme dangereuses et il semble nécessaire de trouver une solution pour dépasser les conflits d'usages entre les piétons, les bus de ramassage scolaire, les automobilistes qui prennent le sens interdit et ceux qui ne se garent pas sur les stationnements dédiés. Le bourg compte pourtant 4 parkings dont l'un avec un accès facilité (à l'ouest de l'école maternelle) et un, entre les deux écoles, réservé aux enseignants et utilisé par les usagers de la salle des fêtes en dehors des heures de classe. Après échange entre élus et enseignants, sa suppression n'est finalement pas exclue si d'autres places sont prévues. Pour les vélos enfin, un stationnement existe bel et bien (devant la cantine) mais celui-ci n'est pas utilisé car toujours masqué par les poubelles.

L'école a besoin d'investir son environnement pour un fonctionnement optimum, à tel point que l'ensemble des équipes, élus et enseignants, se disent que l'espace central entre les deux cours pourrait être entièrement investi pour la récréation ! L'espace public pourrait-il devenir uniquement piéton ? Oseront-ils ? Temporairement ou définitivement ? C'est le défi qu'ils vous lancent !

LA COUR D'ÉCOLE

- Préserver les arbres existants
- Apporter de l'ombre
- Végétaliser
- Désimperméabiliser certaines parties des cours
- Agrandir le potager
- Agrandir la cour du haut
- Offrir de nouvelles possibilités ludiques et pédagogiques
- Penser une meilleure cohabitation avec la zone de football
- Proposer des usages de la cour et des activités diversifiées
- Prévoir des espaces de détente et des assises
- Valoriser la place de l'eau (gestion utilitaire et pédagogique)
- Intégrer et prendre en compte le besoin de surveillance des cours (actuellement il y a au minimum deux surveillants par cour de récréation)
- Intégrer la sécurité des enfants
- Conserver la vue sur le paysage

INTERFACE AVEC LE BÂTIMENT

- Prévoir un sas d'entrée dans l'école du haut
- Permettre de poser les cartables et les manteaux dans l'école du haut
- Agrandir le préau du haut
- Réserver un emplacement pour l'extension de l'école : 2 salles de classe supplémentaires et une garderie à part entière pouvant accueillir jusqu'à 40 enfants

INTERFACE AVEC LA VILLE

- Faire une vraie place au végétal
- Envisager la réflexion sur les cours d'écoles comme un levier pour un nouvel espace commun constitutif du centre-bourg et fédérateur pour les 3 communes déléguées
- Préciser les espaces qui "appartiennent à l'école", ceux qui constituent l'espace public central et questionner leur porosité
- Sécuriser et repenser les liens entre les deux cours (déplacements piétons des élèves d'une cour à l'autre et vers la cantine)
- Empêcher la circulation motorisée dans l'espace central (de manière permanente ou temporaire)
- Requestionner la desserte, le fonctionnement et le positionnement des bus scolaires
- Travailler la pertinence et la complémentarité des statonnements (temps long, arrêt minute...)
- Penser les mobilités douces vers l'école (cheminements piétons, intégrer l'arrivée en vélo des élèves)
- Profiter de la réflexion pour interroger les accès/parvis de la mairie
- Permettre la liaison entre le centre bourg et la salle paroissiale/épicerie
- Tenir compte de la déclivité

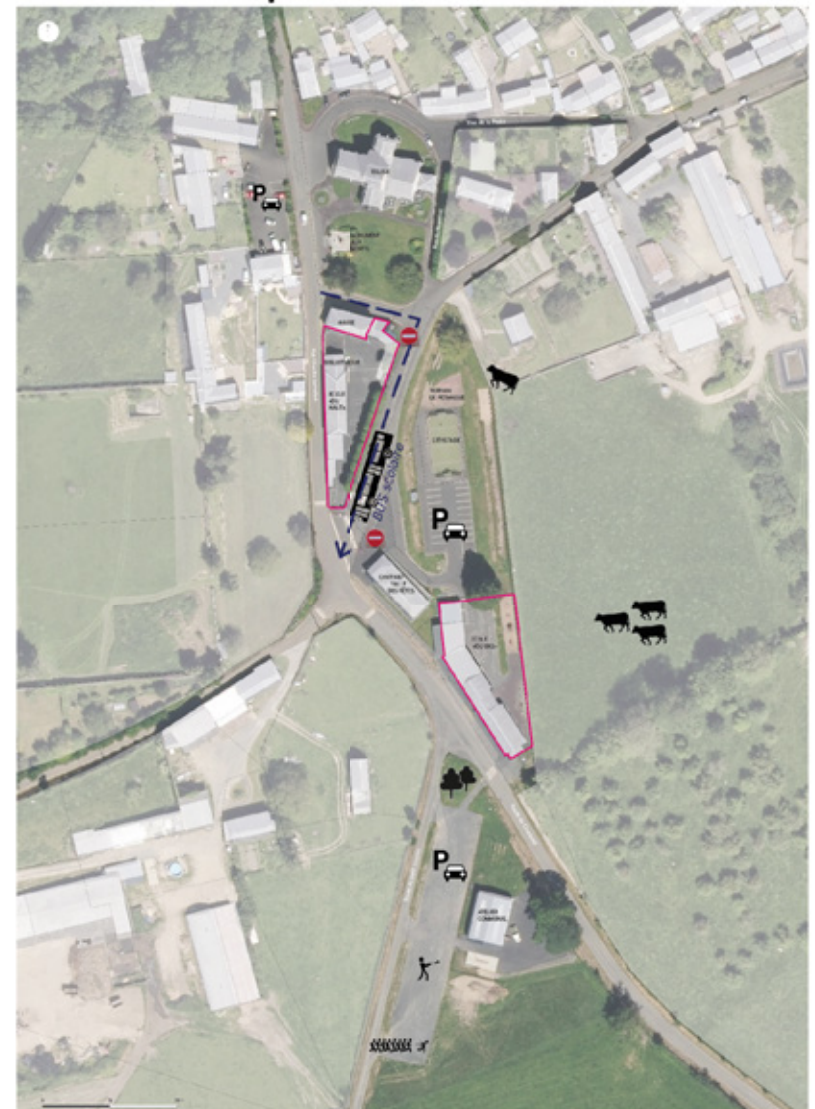
Bien que nous ayons établi un programme avec l'ensemble des acteurs de l'école, nous vous rappelons ici que vous êtes dans le cadre d'un appel à idées.

Comme décrit dans le règlement, nous vous proposons de rêver la récréation avec un cœur d'enfant et un regard d'adulte, et d'imaginer d'autres possibles aux cours d'écoles tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Le bien-être des enfants et le bon exercice de la pédagogie seront au cœur de vos réflexions. La cour d'école doit aussi devenir une plus-value pour la commune.

Il est important de noter que le but de l'appel à idées n'est pas de sélectionner des projets en vue d'une future réalisation, mais bien de stimuler la créativité des concepteurs et les appétences des maîtres d'ouvrage pour les projets de qualité.

L'ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT

↑ P vers 4^{ème} parking et
salle paroissiale



P Vers 4^{ème} parking et
salle paroissiale

Salle "pédagogique" lors des fortes
chaleurs, la classe qui occupe les
pré-fabriques va y faire classe

Accès au
pâturage bovin

Trajet actuel du
bus scolaire

Périmètre
des écoles

Les agents des services techniques ont
plante des arbres à l'entrée du parking
qui jouxte l'atelier communal.



Terrain en pente



Le citystade vu depuis le parking de l'équipe pédagogique



Vues panoramiques vers l'est depuis la rue des écoles
(entre l'école du haut et le citystade)



Les ateliers communaux et le parking public où se stationnent les parents.
Le parking se change ponctuellement en terrain de sport.



Le bâtiment de la cantine scolaire
et salle des fêtes

Église paroissiale



Un des parkings où les parents
peuvent se garer

Chemin privé (emplacement réservé
dans le PLU pour un chemin piéton)



Le majestueux séquoia

Portillon pour aller chercher
les ballons dans le champs



ÉCOLE DU BAS

- ▶ accès aux bâtiments
- ▶ entrée depuis la rue
- ▶ périmètre de l'école

ÉTAT DES LIEUX



Entrée de l'école du bas



Sous le préau



Bac à sable, jardin potager, et hôtel à insectes



Sous le séquoia



Partie sud de l'école



Jeux existants



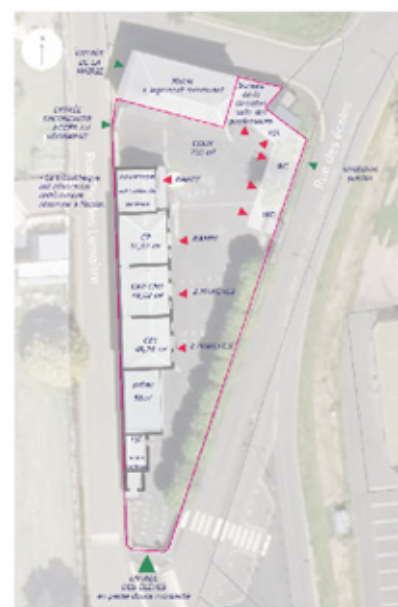
Clôtures de l'école



Abords de l'école du bas



Clôtures de l'école



ÉCOLE DU HAUT

- ▶ accès aux bâtiments
- ▶ entrée depuis la rue
- ▶ périmètre de l'école

ÉTAT DES LIEUX



Salles de classe vues depuis la cour



Vue vers la Murie, la salle des professeurs, salle de rangements, sanitaires, bibliothèque



Vue vers la bibliothèque, les salles de classe, la rangée de tilleuls, et les sanitaires



Préau



Sortie de la cour



Revêtement au pied des tilleuls



Le seul banc de la cour



Entrée secondaire



Rangée de tilleuls

SEULLINE

Si réinventer les cours de récréation permettait de repenser le cœur d'un village rural: les nouveaux aménagements pour les récréations serviraient à tou-te-s le soir, les week-ends, pendant les vacances et permettraient de *Faire place commune*. Si repenser la manière de circuler permettait, en écartant les véhicules, de redonner de la place, pour cheminer, jouer et s'émerveiller en toute quiétude ?

Alors ces espaces pourraient être habités différemment.

Les maternelles grandiront dans une cour adaptée à leur âge. Accompagnés d'un adulte, ils pourront accéder à la place commune, pour faire classe sous le séquoia, observer les animaux.

Les élémentaires pourront rester dans la cour haute, s'amuser avec les jeux mobiles de l'école, être au calme dans les tipis. Ils accéderont à la cour basse par l'ancienne entrée, ou via les divers passages cachés dans le mur. Dans la cour basse ils pourront courir, sauter, glisser, observer, discuter, se reposer.

Leur nouveau préau sera un lieu de rassemblement pour tous, une halle de village. Les parents s'y retrouveront avant et après l'école pour échanger. Des marchés pourront s'y installer, ainsi qu'une scène lors de festivités.

Sur la place de l'Orme les petits partageront leur goûter avec les anciens, après le tournoi de belote. Les gradins permettront d'assister à divers spectacles improvisés. Les soirs d'été, les enfants retrouveront leurs jeux préférés, surveillés par les parents en train de pique-niquer. Les bacs potagers pour tous pourront être arrosés et récoltés même l'été. Et les arbres du village, âmes de cette place revégétalisée, continueront d'être le support de souvenirs d'enfance.

Alors, nous prendrions le pari que les enfants, adolescents, leurs parents, grands-parents profiteraient et prendraient soin ensemble de ces espaces où ils pourront se retrouver, apprendre, jouer tout en étant au contact de la nature et en lien direct avec le milieu qui les entoure.

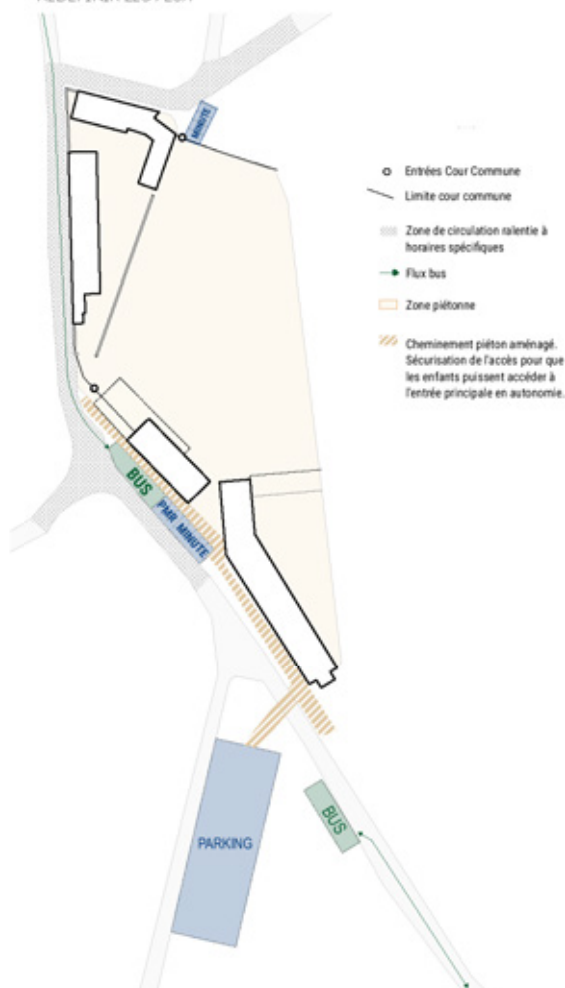
Ensemble, dans cet espace ils pourront *faire place commune*.

PLAN DE MASSE



SEULLINE

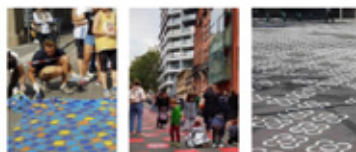
REDÉFINIR LES FLUX



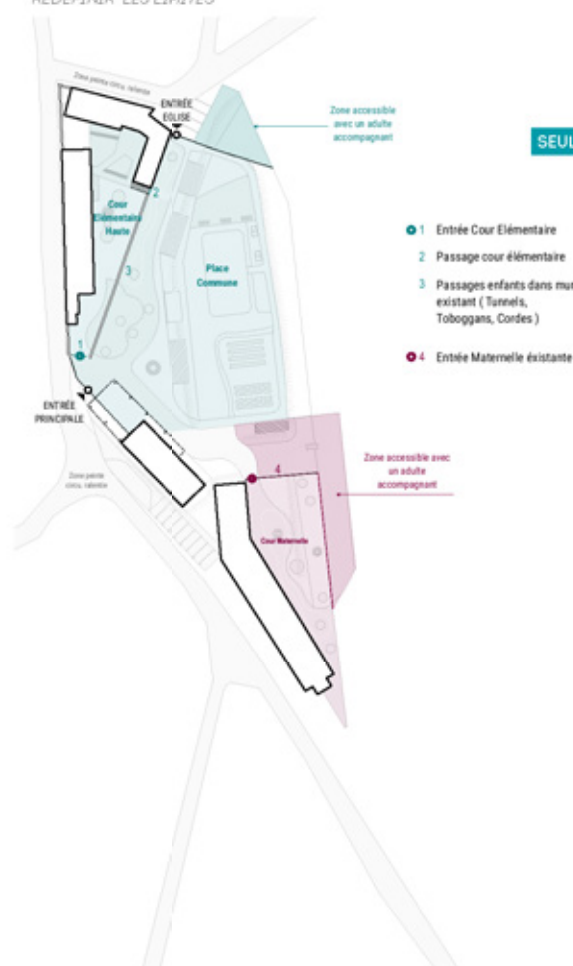
Une zone de circulation ralentie est créée.

Cette zone est limitée à 20km/h à des horaires définis, signalisées par panneaux.

Au sol, des motifs peints (réalisables avec les enfants, parents, habitants), incite les automobilistes à ralentir. Ce motif est densifié aux zones d'entrée de la cour.

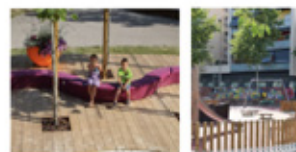


REDÉFINIR LES LIMITES



Les «barrières» à l'échelle des enfants

permettent de sécuriser le cheminement piéton depuis le parking et les 2 zones au contact de la route. Ces limites, permettent de sécuriser, sans que cela crée un obstacle visuel à l'échelle du village.



Les entrées de la cour sont des barrières amovibles.

Elles laisseront passer un véhicule pour la maintenance, ou événements exceptionnels.



LE JURY A AIMÉ

- La cohérence globale du projet avec la commande
- L'idée d'une place commune bien développée et adaptée pour ce cœur de bourg
- La cour d'école rendue à la cité
- Le préau comme halle du village
- Un projet simple dans son traitement, pragmatique et envisageable pour une petite commune
- Un projet complet sur la circulation des enfants
- La prise en compte de la surveillance de la cour qui allie sécurité et biodiversité
- L'utilisation de la cour en dehors des temps scolaires
- La variété des aménagements détaillés et la pertinence des usages
- Les possibilités d'évolution du projet



PARTI PRIS D'AMÉNAGEMENT - VUE GLOBALE

**1. LA PRE-HALLE**

- préau élémentaire
- zone attente famille
- halle du village pour usages multiples

**2. LA PLACE DE L'ORME**

- arbre et banc central
- espace laissé libre pour occupations type marché, stands...

**3. LES JEUX FIXES**

- balançoires & hamacs
- tunnels et tobogans
- qui traversent le mur en pierre.

**4. LES PAROLES ECRITES**

- tableaux d'expression
- tables et chaises calmes

**5. LE PARCOURS D'AVEVENTURE**

- jeux d'équilibre, rondins de bois, cordes suspendues, hamacs et cabanes dans les arbres - mur d'escalade sur le mur en pierre.

**6. LES ILOTS VERTS**

- huttes et tunnels en osier.
- petits îlots de verdure à observer ou pour se poser.

**7. LA PISTE**

- zone vélo & trottinette sur l'ancienne voirie
- scénographie au sol pour réduire l'effet albedo.

PARTI PRIS D'AMÉNAGEMENT : EXPLICATIONS

Les cours oasis sont l'occasion de réfléchir de manière globale à l'impact que nous avons lorsque nous réaménageons un espace, lorsque nous construisons quelque chose. Dans notre contexte, celui d'un village en zone rurale, nous nous sommes accrochés à deux démarches importantes : **La Mutualisation des usages** et **Construire avec l'existant**.

I. UN TRAVAIL SUR L'ESPACE CENTRAL



Avant

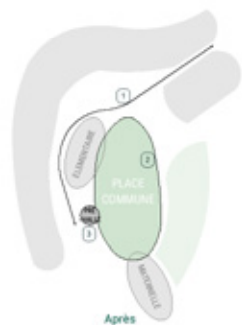
La place commune:

- 1 - Deviation du flux véhiculaire pour rendre piétonne la voirie existante. Réutilisation de cette voie pour des déplacements doux (piétons / cyclistes etc.).

- 2 - Création d'un espace central de qualité, au contact direct des écoles.

Construction de la Pré-Halle, lieu d'échange intergénérationnel:

- 3 - Un espace couvert attaché à la salle polyvalente / cantine, qui sera un Préau pour les élémentaires et une Halle de Village pour tous.



Après

II. DES USAGES MUTUALISÉS

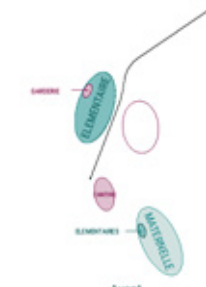
Un fonctionnement scolaire adapté à chaque tranche d'âge:

- 1 - Regroupement de toutes les classes élémentaires en construisant une classe sous le préau élémentaire et en aménageant une classe dans l'espace garderie / bibliothèque.

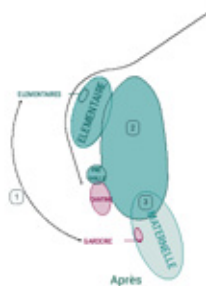
- 1 - La garderie vient se positionner dans le préfabriqué, zone maternelle.

- 2 - L'espace de la cour commune devient l'extension de la cour élémentaire lors de temps scolaires.

- 1 - La Place commune permet à la cours maternelle de s'élargir ponctuellement, en étant le support d'activités encadrées.



Avant



Après

III. LA RÉUTILISATION

L'enjeu de la réduction de la température tout en prenant en compte l'existant.

- Désimperméabilisation des sols: transformation d'une partie des sols existants en surfaces perméables (sols stabilisés, copeaux de bois...).

- Végétalisation de la cour: plantation d'arbres, ajout de surfaces enherbées réduisant l'effet îlot de chaleur.

- Conservation d'une partie des revêtements enrobés existants pour certains usages et pour conserver un accès maintenance. L'ajout d'îlots verts au sein de ces surfaces pour trouver des zones d'ombres, et des motifs peints permettront de réduire l'effet albédo.



Avant



Après



8. LA CLASSE SOUS LE SAULE
- assises en rondins sous l'arbre.
- espace de lecture et de classe extérieure.



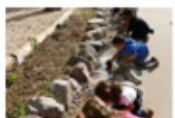
9. LES GRADINS NATURELS
- assises aménagées dans la pente du site & toboggans.
- multiples usages.



10. L'ESPACE SPORTIF
- ré-utilisation du city-stade existant & aménagements parcours sportif pour tous.



11. LE JARDIN-POTAGER
- bacs potager enfants & jardins partagés village.



12. LE PETIT RUISSEAU
- noue eaux pluviales faune et flore maraîchageuse.



13. LA MAISON DES INSECTES
- hôtel à insecte et ruches.
- découverte biodiversité



14. L'VEIL DES SENS
- jeux musicaux.
- jeux d'eau.



15. L'INTERSTICE AUX ANIMAUX
- poulailler accessible.
- abreuvoir pour vaches.

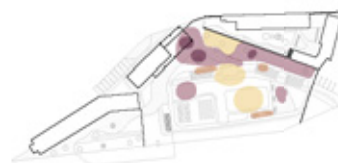
LES USAGES



JOUR DE SEMAINE



SOIRÉES



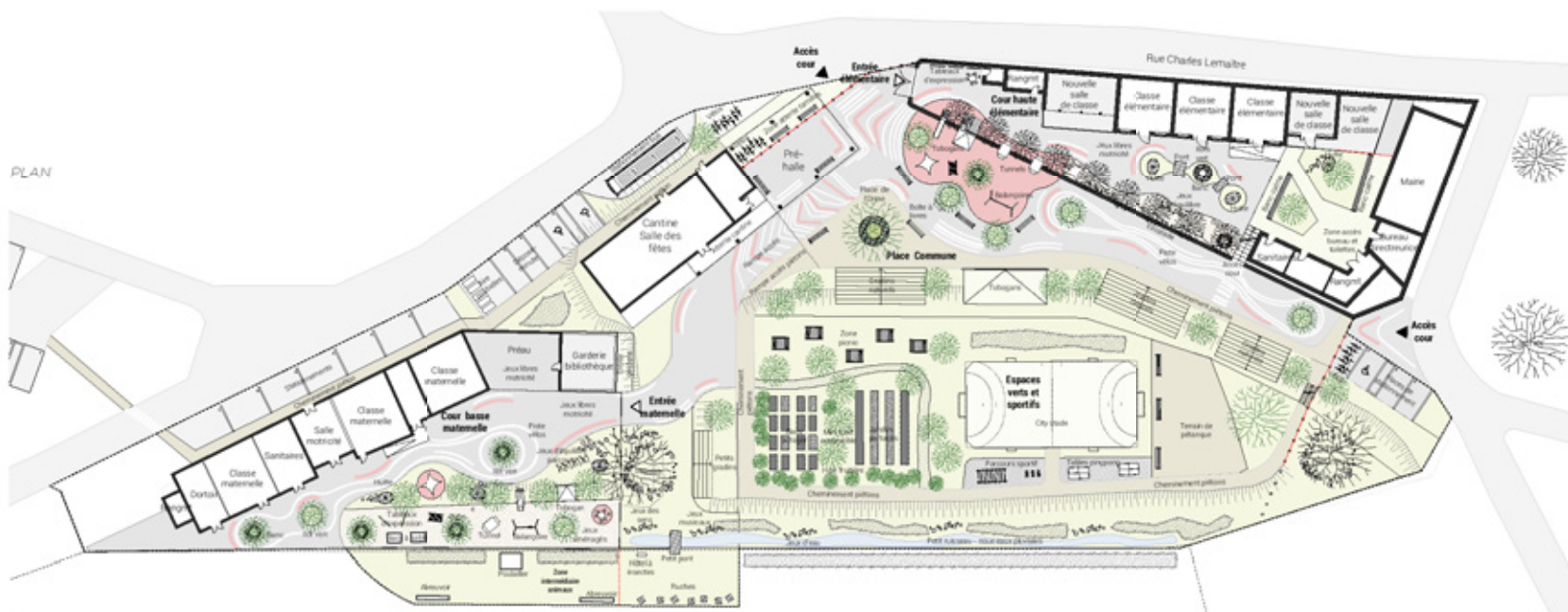
JOUR DE FOIRE



JOUR DE LOTO

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées

PLAN



TYPES DE REVÊTEMENTS DE SOL

- ENVOIE EXISTANT
- STABILISÉ
- SOL EN COPEAUX DE BOIS
- SOL MOU COLORE
- HERBE-PELOUSE
- CHEMINEMENTS PLATLAGE BOIS
- PAVE-HERBES
- SIGNALÉTIQUE AU SOL

ARBRES ET VÉGÉTATION

- ARBRE EXISTANT
- ARBRE NOUVEAU
- ARBUSTES
- POTAGER

AMÉNAGEMENTS

- ASSISES-TABLES EN RONDS DE BOIS
- AMPHITHÉÂTRE DE RONDS DE BOIS
- CHEMINS EN RONDS DE BOIS
- TOBOGAN

- HAMAC
- TUNNEL BETON
- TABLOU D'EXPRESSION
- HUTTE EN OSIER
- TUNNEL EN OSIER

- BANC EN BOIS
- JEUX D'EQUILIBRE CORDES
- TABLES PIGNIC
- TABLES PINGPONG

- BALANÇOIRE
- PERGOLA



DES COURS DE RÉCRÉATIONS POUR S'AMUSER, APPRENDRE, EN TOUTE SÉCURITÉ

La cour élémentaire:

Composée de 2 espaces, la cour haute et la place commune, sont chacune surveillables par un adulte.

La zone du Saule pleureur permettra de faire la classe ou d'autres activités encadrées par un adulte.

La cour maternelle:

Une cour principale est surveillable par 1 ou 2 adultes.

Une cour «élargie», adaptée aux maternelles, et accessible avec un adulte accompagnant permettra d'accueillir aux gradins et aux zones d'activités pédagogiques.

LEGENDE:

- Zone de pleine terre végétalisée
- Stratifié
- Sol coulé amortissant
- Broyé, copeaux de bois
- Enrobé existant. Solrognage au sol pour réduire l'effet albedo.

UN ILOT DE FRAICHEUR ET DE BIODIVERSITÉ, ET UN ESPACE D'APPRENTISSAGE POUR LES ENFANTS

Désimperméabiliser et maximiser les espaces de pleine terre permettent de redonner une capacité d'infiltration.

Augmenter la présence de végétaux, et d'ombrages afin de réduire la température.

La cour devient elle-même un objet pédagogique avec son jardin et une zone spécifique pour l'animation et l'interaction avec le vivant.



LEGENDE:

- Zones d'activités motrices
- Zones d'activités mixtes
- Zones d'activités calmes
- Zones d'activités pédagogiques

UNE COUR INCLUSIVE

Plusieurs espaces avec des usages à intensités différentes, zone d'activités motrices, zones calme et repos, zones d'expérimentations et de créativité, en bonne cohabitation pour répondre à des besoins variés.

Une cour polycentrique, avec une égale répartition des surfaces des zones d'activités, afin de ne pas avoir de priorisation de certains besoins par rapport à d'autres.

Des espaces accessibles pour tous, quel que soit l'âge, le genre, les capacités physiques etc.



LES ZONES D'ACTIVITÉS CALMES

- 4 - LES PAROLES ÉCRITES
- 6 - LES ILOTS VERTS

LES ZONES D'ACTIVITÉS MIXTES

- 9 - LES GRADINS
- 2 - LA PLACE DE L'ORME
- L'AIRE DE PIQUE NIQUE
- 1 - LE PRÉ-HALLE

LES ZONES D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES, ESPACES VALORISANT LE VIVANT

- 15 - L'INTERSTICE AUX ANIMAUX
- 13 - LA MAISON DES INSECTES
- 11 - LE JARDIN POTAGER

LES ZONES D'ACTIVITÉS MOTRICES

- 7 - LA PISTE



- 10 - L'ESPACE SPORTIF
- 3 - DES ESPACES DE JEUX FIXES
- 5 - LE PARCOURS SPORTIF

DES LIEUX QUI RA-CONTENT DES HISTOIRES, AUTOUR DES ARBRES

- 2 - LA PLACE DE L'ORME



- 8 - LA CLASSE SOUS LE SAULE
- 9 - LA CLASSE SOUS LE SEQUOIA



- 3 - DES JEUX AUTOUR DES TILLEULS



SEULINE

Et si les cours d'école devenaient le cœur battant d'un bourg apaisé, où chaque chemin invite à la découverte, à l'exploration et au lien avec la nature ?

Notre projet de désimperméabilisation des cours d'école s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transformation des espaces scolaires en véritables leviers de dynamisation du cœur de bourg. Actuellement, ces espaces sont souvent découpés, cloisonnés et structurés en fonction des voiries, réduisant ainsi leur potentiel en tant que lieux de vie. Nous proposons de dépasser ces frontières perçues et de réinterpréter le rôle des cours d'école au-delà de leurs limites traditionnelles, en les intégrant à un schéma global d'aménagement paysager.

L'idée maîtresse de notre projet est de créer un parc paysager, un espace ludique et attractif qui répond aux spécificités du milieu rural et valorise le paysage tout en plaçant le bien-être des enfants au centre. Ce parc se déploiera autour d'une stratégie végétale forte, qui favorise la biodiversité, tout en offrant des usages adaptés aux élèves, tels que des zones dédiées à l'exploration de la mobilité, des parcours d'apprentissage et de création, le tout s'organisant autour d'une plaine des sports propice aux activités physiques collectives.

Notre souhait, effacer les frontières entre l'école et le village, créant un espace où nature, apprentissage et bien-être se rencontrent pour redéfinir la vie locale.

Nous souhaitons que cet espace devienne un lieu ouvert et vivant, accessible à l'ensemble de la population en dehors des temps scolaires, pendant les week-ends et les vacances. Les cours d'école se fondront dans l'ensemble du parc, créant ainsi un continuum paysager où les différentes zones se succèdent naturellement, chacune avec une vocation spécifique : découverte, sport, créativité. Ainsi, l'école et le village s'entrelacent pour offrir un cadre de vie apaisé, propice à l'épanouissement des enfants et à l'animation du bourg.

Ce parc paysager privilégie les modes de déplacement doux. Les véhicules motorisés y seront interdits, garantissant ainsi un espace totalement sécurisé pour les enfants et les futurs utilisateurs. Un sentier bocager servira de fil conducteur à travers le bourg, reliant divers points d'intérêt tels que l'épicerie solidaire et le pôle d'échange multimodal. Ce cheminement invitera les usagers à l'emprunter pour leurs déplacements à travers le village, desservant les lieux attractifs : l'épicerie solidaire, la place publique, le parc paysager, les écoles, ainsi que le PEM (pôle d'échange multimodal).



LE JURY A AIMÉ

- L'approche globale sur la commune et l'ambition du projet
- L'exploitation pédagogique détaillée, sécurisée et intégrée dans un parc : "le naturel prend le dessus en toute sécurité"
- Un beau projet utilisable hors temps scolaires
- Le déplacement de la mairie pour laisser la place aux activités
- L'idée des grilles qui modulent différents usages
- La desserte des lieux par des mobilités douces

LEFEVRE Abigaëlle_Paysagiste conceptrice_VANNES

VERCHERE Claude-Antoine_Designer urbain_VANNES



DURABLE / MUTABLE / PAYSAGER

Réaménagement du Centre-Bourg : Vers une Nouvelle Vision Paysagère

L'omniprésence de la voiture entrave les déambulations douces. Elle divise les espaces et les lieux de vie, en particulier les cours d'écoles. La voirie façonne l'espace public, reléguant les cours d'écoles à des zones secondaires au sein du bourg. De plus, bien que les bâtiments soient très proches les uns des autres, ils ne créent aucun lien entre eux. Pour notre équipe, cette proximité entre les différents sites (cours d'écoles, services techniques, église, future mairie) représente une opportunité à exploiter pour établir un cœur de bourg apaisé, qui valorise la place des piétons.

À partir de nos constats sur l'omniprésence des voitures et l'isolement des lieux de vie, nous avons décidé de repenser les cours d'école en nous appuyant sur trois piliers fondamentaux : durable, mutable et paysager.

Durable : créer des espaces qui respectent l'environnement et favorisent le bien-être des enfants. Nous souhaitons intégrer des matériaux le plus possibles écologiques, des zones de biodiversité et des solutions pour la gestion des eaux de pluie, afin que nos cours d'école deviennent de véritables écosystèmes où la nature a sa place.

Mutable : adapter les espaces en fonction des besoins des élèves et des saisons. Par exemple, des structures modulables pourraient être installées pour créer des zones de jeux, des espaces de détente ou des ateliers en plein air. Cela encouragera la créativité et le jeu libre, tout en s'adaptant aux activités scolaires et aux événements communautaires.

Paysager : intégrer les cours d'école dans une réflexion territoriale globale, en valorisant l'unité paysagère et les spécificités du milieu rural environnant. Les éléments de végétation seront intégrés afin de renforcer la lisibilité du centre-bourg, utilisant le végétal comme un outil pour faciliter la compréhension et l'orientation dans l'espace.

En repensant les cours d'école à travers ces trois piliers, nous espérons créer des espaces qui favorisent le bien-être des enfants, renforcent les liens communautaires et participent à l'épanouissement d'un cœur de bourg apaisé.



DURABLE



MUTABLE



PAYSAGER

SEULLINE

MENTION

044 SITE B



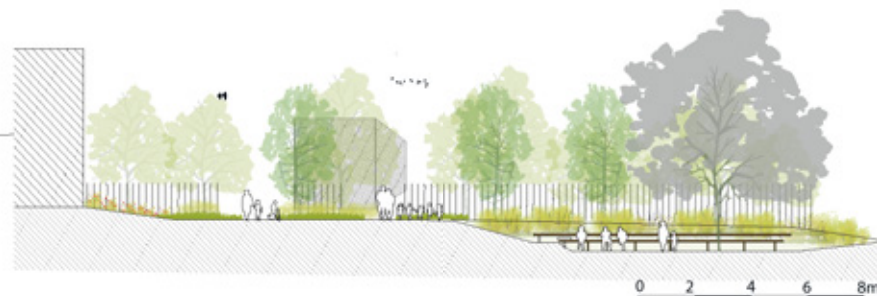
Valoriser l'épicerie solidaire à l'entrée du bourg est essentiel, car ce service reflète les valeurs de solidarité et de dynamisme portées par la commune. Un travail de mise en valeur de l'espace bâti pourra être envisagé, mais la priorité sera donnée à l'aménagement d'un espace d'accueil accueillant, incluant la création d'une terrasse conviviale. Un espace de stationnement sera également repensé, en l'adaptant à la nouvelle stratégie de désimperméabilisation, afin de mieux intégrer les enjeux environnementaux.



La place de l'église, bien qu'à proximité immédiate des cours d'école, semble déconnectée des autres espaces publics et services environnants. Actuellement, elle ne met pas en valeur l'édifice, n'offre pas d'espace public propice aux rencontres, et n'est pas un lieu de rassemblement pour les habitants. Notre ambition est de créer une véritable place de bourg, un lieu de convivialité qui répondrait aux besoins des habitants, tout en offrant un espace de représentation et d'échanges.



Une prairie, parfois inondable, et une place minérale s'ouvrent aux enfants pour qu'ils explorent la futaie et traversent les reliefs du terrain. Cet espace urbain deviendra un lieu de rassemblement, où chacun pourra se retrouver à l'ombre des arbres, après de grandes aventures.



La création d'un pôle multimodal dans un bourg où la voiture est prédominante représente une opportunité de transformation vers des mobilités plus durables, tout en répondant aux besoins locaux : Réduire la dépendance à la voiture individuelle, dans un contexte où la voiture est le moyen de transport principal. L'aménagement de ce pôle valorisera les mobilités actives, comme la marche et le vélo, en créant des infrastructures sécurisées et attractives.



Une plaine des sports entre nature et apprentissages

La création d'une plaine des sports répond à de nombreux besoins identifiés, notamment le manque d'espaces sportifs. Celle-ci peut être polyvalente et accessible à tous - écoles, associations sportives et habitants - elle joue un rôle essentiel dans la promotion de l'activité physique tout en offrant un lieu de rencontre et de détente en plein air.

En tant qu'extension des cours d'école, cette plaine sera rigée par des horaires d'ouverture et de fermeture, à l'image d'un parc urbain, garantissant ainsi un usage adapté aux différents publics et moments de la journée.



Écoles en partage lors



Portes d'entrée du Parc paysager (élément distinctif du parc)



Aire d'apprentissage Nature École du futur



Aire de jeux (élément de paysage)



Jeux de ping-pong



Basketball



Jeux de ping-pong



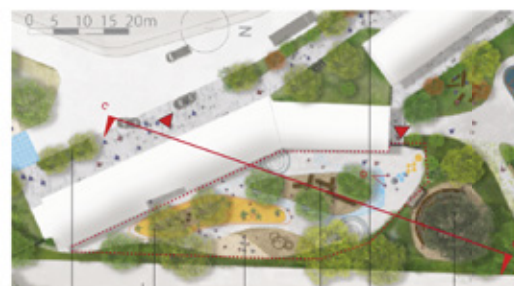
Basketball



Jeux de ping-pong



Basketball



Entre parc paysager et cours d'école

Les besoins d'une cour de récréation pour la maternelle sont spécifiques et il est à favoriser le développement des jeunes enfants dans un environnement sécurisé et stimulant. Voici les principaux besoins que nous avons identifiés :

LA SECURITE : le cours d'école a été désaménagé en partie pour travailler le mouvement et offrir des surfaces plus perméables et souples pour de grandes aventures. Les obstacles ont été conçus pour faciliter la surveillance.

LES ESPACES VERTS : Nous avons fait le choix de proposer des zones différenciées avec des espaces de jeux libres, des zones de détente, un lieu à végétation ou encore des espaces de nature pour encourager la découverte et la curiosité des enfants. Les aménagements proposés encouragent les explorations sensorielles et les interactions sociales.



Plan 3



Désaménagement de l'espace public



Aire de jeux École du futur



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Ber à terre (élément de paysage)



Entre parc paysager et cours d'école

La cour du haut a été rénovée pour répondre aux nombreux attentes des élèves tout en respectant nos trois piliers de conception : durable, modulable et paysager.

Notre première priorité a été de préserver l'alignement des tilleuls, un élément identitaire fort de la cour. En parallèle, autour du motif de site sera désaménagé, afin de favoriser une gestion écologique des eaux et de créer un espace plus naturel et accueillant.

L'ancien préau et la zone de stockage ont été démolis pour faire place à un nouveau préau plus spacieux. Ce nouvel espace marque également l'entrée du parc paysager et pourra être utilisé lors d'événements publics pour accueillir diverses manifestations.



École du futur



Cabanon d'apprentissage École du futur



Alignement tilleuls



Désaménagement



Alignement tilleuls



Conservation des tilleuls



Création piste de course



Acide

Suspension acide

Limite cours

Officine



Création d'une nouvelle place pour la Mairie

Face aux besoins d'agrandissement de l'aire d'habitat, notre équipe a choisi de réaffecter les locaux actuels de la mairie. Ces espaces, avant que l'appartement à l'étage, seront réaménagés pour créer un véritable pôle scolaire, répondant aux besoins des élèves et offrant des zones de stockage supplémentaires (archives, fournitures, etc.).

Afin de maintenir un centre-ville attractif regroupant divers services, nous avons opté pour la construction d'une nouvelle mairie (N+2) services en bas, logements au-dessus étagés sur la place de l'église. Ce projet inclut le réaménagement de cette place pour en faire un espace public convivial, articulé autour de l'église, de l'église et de la nouvelle mairie. Ce cœur urbain, boisé et désaménagé, deviendra un lieu animé, propice aux rencontres, aux jeux, et en dialogue harmonieux avec le grand paysage environnant.



Désaménagement



Stationnement



Motif arboré



Nouveaux services pour l'école



Place municipale



Nouvelle mairie (N+2) services



Nouveaux logements

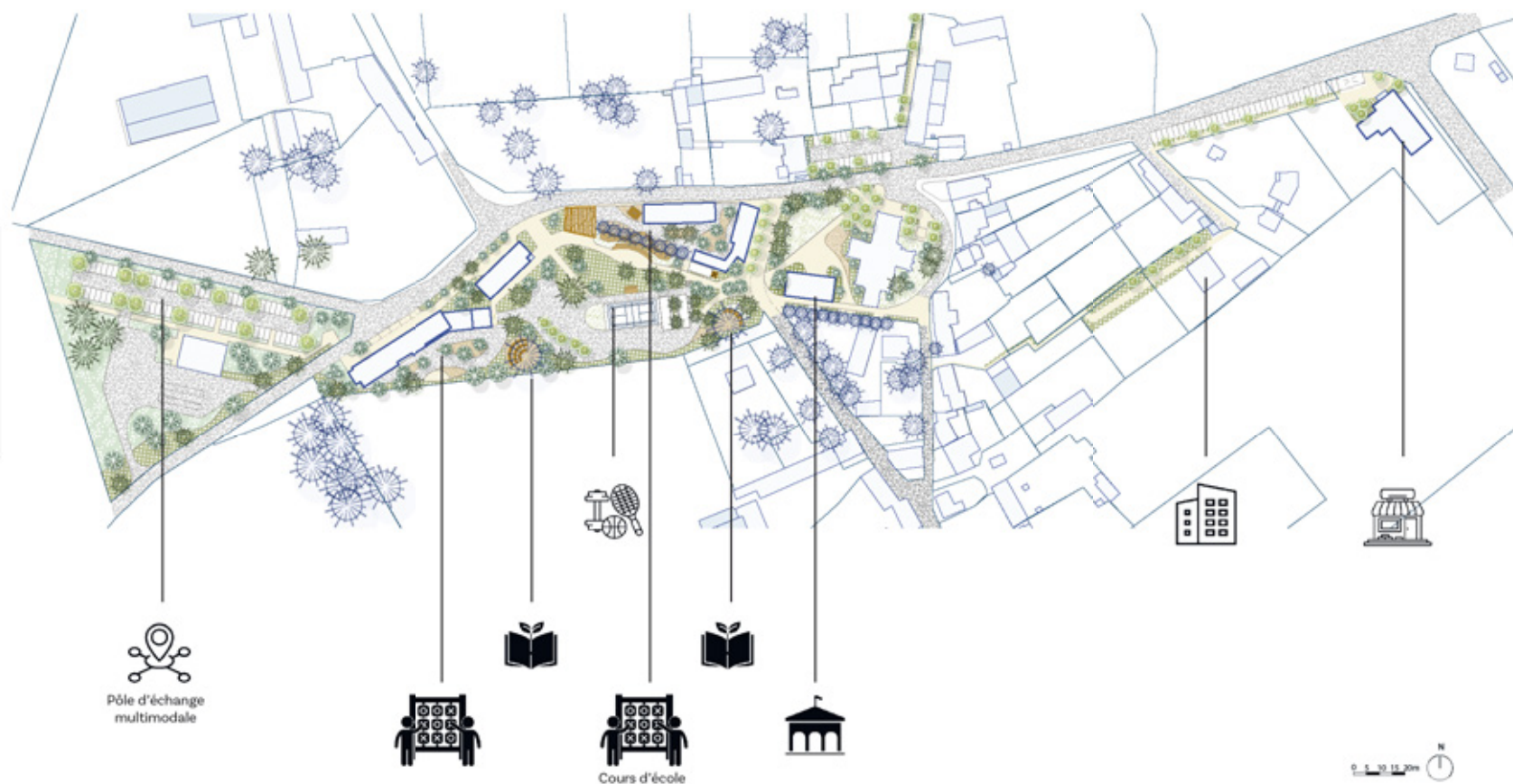


Acide

Suspension acide

Limite cours

Officine



Programmation

Une programmation ambitieuse vise à transformer les cours d'école en un véritable parc paysager, conçu pour répondre aux besoins modulables des espaces publics et éducatifs. Les cours conservent leur indépendance et sécurité pour les temps de récréation, mais lorsque nécessaire, les institutions peuvent étendre leurs activités sur la plaine des sports, les grilles du parc étant fermées pendant les temps scolaires. Les week-ends et durant les vacances, ces grilles sont ouvertes, offrant un accès libre aux cours d'école et au parc pour les habitants. Ainsi, le site s'adapte en fonction des temporalités, répondant aux usages scolaires en semaine et aux besoins de la communauté le reste du temps.

Place publique : Elle favorise les interactions sociales en offrant un lieu de rassemblement pour les habitants, renforçant le lien communautaire.

Parc paysager : permet de rassembler l'ensemble des attentes et besoins des habitants et usagers tout en s'intégrant au grand territoire et aux spécificités paysagères. Ici la végétation est prédominante et permet de permettre la porosité entre urbanisme et paysage, essentielle pour préserver les milieux paysagers et naturels carte d'identité du territoire.

Le parc paysager répond à l'ensemble des attentes et des besoins des habitants et des usagers, tout en s'intégrant harmonieusement au grand territoire et à ses spécificités paysagères. Dans cet espace, la végétation joue un rôle prépondérant, favorisant la porosité entre l'urbanisme et le paysage. Cela est essentiel pour préserver les milieux naturels et paysagers, qui constituent l'identité même du territoire.



NOUE

Perméabilité du sol



Gestion de l'eau à la parcelle

ZONE HUMIDE

Espace de biodiversité & d'apprentissage



PRAIRIE INONDABLE

Diminution des températures & saisonnalité des espaces



Gestion de l'eau

La stratégie végétale sera complétée par une gestion intégrée du parcours de l'eau à travers tous les espaces publics. Des prairies inondables, tour à tour en eau ou asséchées, animeront l'espace en fonction des saisons. Une zone humide en harmonie avec la topographie du site, gèrera les eaux du parc paysager. Ce dispositif sera renforcé par l'ajout de noues. Enfin, les espaces de stationnement seront réaménagés en surfaces perméables, permettant une infiltration naturelle de l'eau.

Une prairie inondable en espace public offre plusieurs avantages : gère naturellement les eaux pluviales et favorise la biodiversité. Elle apporte une esthétique changeante selon les saisons, tout en offrant un espace pédagogique sur les cycles de l'eau et les écosystèmes naturels.

Une zone humide soutient la biodiversité en créant un habitat pour la faune et la flore locales, tout en apportant une esthétique naturelle. De plus, elle sensibilise les usagers à l'importance des écosystèmes aquatiques et offre un espace pédagogique sur la gestion durable de l'eau.

Les noues régulent le ruissellement, en réduisant les risques d'inondation et en favorisant l'absorption naturelle de l'eau dans le sol. Les noues ont un réel rôle fonctionnel dans l'espace paysager.

Désimperméabiliser les zones de stationnement permet de rétablir les cycles naturels de l'eau en facilitant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.

Stratégie végétale

Mise en place d'une stratégie végétale nouvelle ligne de dessin de l'espace public et de l'animation des espaces publics. Le but, dans le projet nouvelles aires est de créer des ambiances paysagères visibles et repérables.

L'arbre isolé joue un rôle essentiel à la fois esthétique et fonctionnel. Il devient un point de repère visuel, structurant l'espace tout en créant une zone de rassemblement naturelle. Son ombre invite à la détente et aux rencontres, et il symbolise la connexion avec la nature au cœur de l'environnement urbain.

La futaie crée un effet de masse végétale, formant des "murs" naturels qui encadrent et structurent les espaces publics. Elle offre des perspectives visuelles intéressantes et peut marquer des transitions dans le paysage. En raison de sa densité, la futaie offre des zones ombragées, créant des lieux de fraîcheur et de détente, surtout en milieu urbain.

Le mail arboré constitue des axes visuels clairs qui structurent le paysage et facilitent l'orientation dans l'espace urbain. Par son alignement harmonieux, il apporte un effet visuel élégant et ordonné, il peut accentuer des édifices importants, comme une église ou une mairie.

Les massifs bocagères permettent de délimiter des espaces tout en créant des transitions douces entre différents lieux, tels que des zones piétonnes, des parcs ou des routes. Ces éléments de végétation recréent des écosystèmes naturels inspirés des paysages environnants.

ARBRE ISOLÉ

Un Repère



FUTAIE

~ 2°C Zone ombragée



HAIE BOCAGÈRE

Réserve de biodiversité



MAIL

Dessin urbain



RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ / GESTION DES TEMPÉRATURES / CYCLE DE L'EAU

SEULINE

La cour de récréation, lieu de courses effrénées et de bras agités, est plus qu'un espace de jeu. C'est un terrain d'exploration où chaque pas développe un sens fondamental : la liberté de mouvement. Notre projet est une invitation à explorer, ressentir, et s'inscrire pleinement dans le monde.

À Seulline, notre site d'intervention s'étend de l'église au parking, desservant deux cours de récréation, une cantine et salle des fêtes, un citystade et un parking.

Le site présente plusieurs enjeux : (1) la route du Bourg coupe les interactions entre les équipements publics, (2) les eaux pluviales s'infiltrent peu dans le sol (asphalte majoritaire), (3) la succession de terrassement, force paysagère du site, nécessite une mise en valeur. Nous souhaitons réinventer les limites des écoles en étendant les lieux de jeux et d'interactions à l'espace public, en nous concentrant sur la gestion des revêtements de sol et des objets présents.

Les routes sont réduites à un axe unique le long des écoles. Une trame architecturale de poteaux rouges relie les espaces, créant de nouvelles lisières et usages. Ces poteaux peuvent devenir des plessis, des tuteurs d'arbres ou des mâts porte-drapeaux face à la vallée de l'Odon.

La trame propose de nouveaux sols remplaçant l'asphalte : des actions de débitumisation et de renaturation participative sont prévues. Les sols seront aménagés avec du mulch et du sable afin de favoriser l'infiltration des eaux et amortir les chocs des enfants.

Des cubes en bois modulables permettent aux enfants de créer des espaces dynamiques, favorisant l'autonomie et la collaboration. Cinq cubes assemblés font une pyramide à escalader, sept cubes alignés font un gradin. Ces cubes débordent dans l'espace public, devenant des mobiliers urbains pour tous, comme une scène à ciel ouvert pour l'association de théâtre Tourneboule. L'objectif est de créer un lieu convivial où enfants et adultes, s'approprient le paysage et se sentent chez eux, à l'école comme dans l'espace public. Car la récréation, c'est aussi au-delà des murs de l'école !



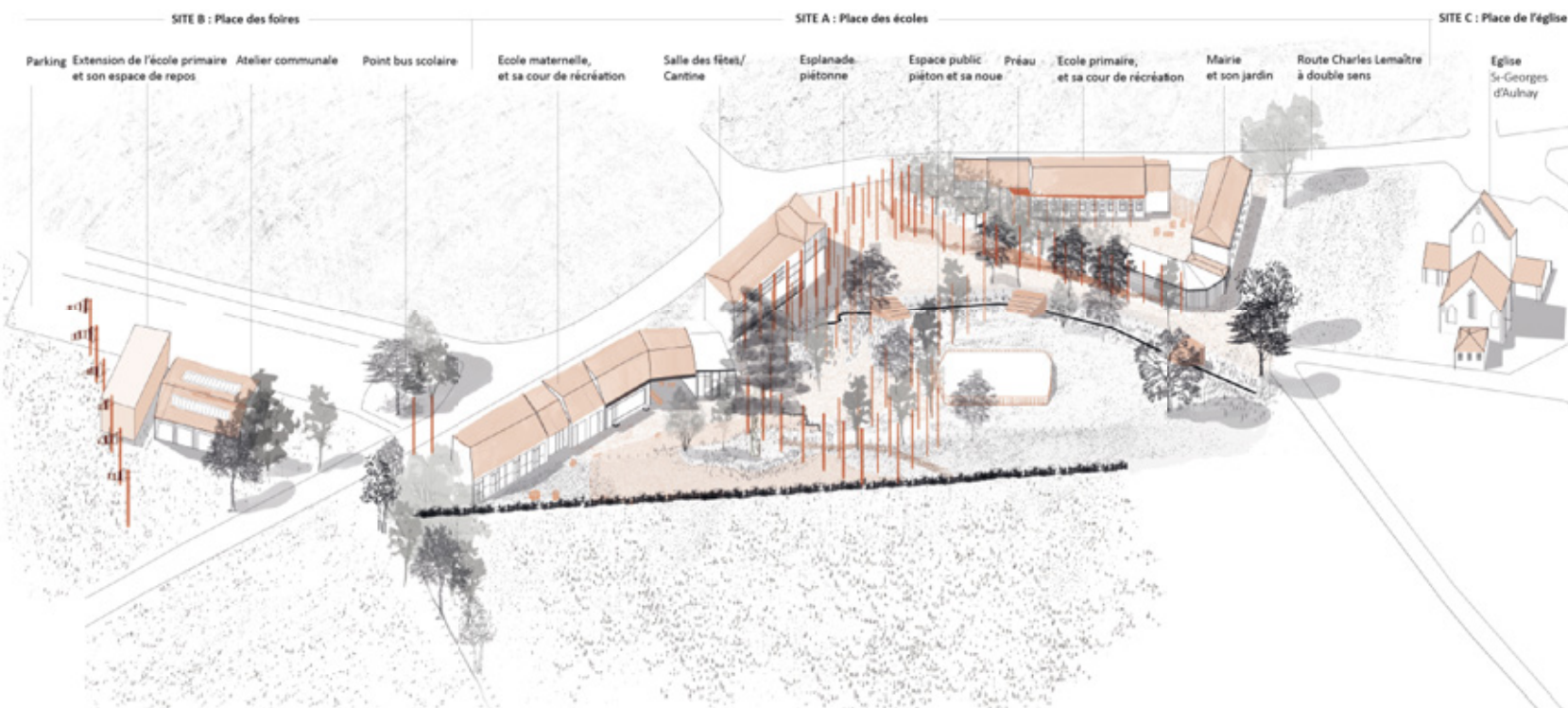
LE JURY A AIMÉ

- Un projet modulable, non figé, ludique et pédagogique
- L'intégration du mobilier au paysage et le réemploi du bitume
- La mise en avant des interactions
- Un projet qui va chercher l'emprise de l'église

DUBOISSET Églantine_Étudiante_BRUXELLES

CRASTES DE PAULET Claire_Étudiante_BRUXELLES

DES ESPACES SCOLAIRES ET PUBLICS : UN PROJET DE PIÉTONNISATION ET DE RENATURATION AU CŒUR DE LA COMMUNE



Le projet se compose de plusieurs espaces : une esplanade piétonne, un espace public avec une noue en son centre, des cours de récréation étendus, un arrêt de bus scolaire, et une extension de l'école primaire/maternelle. Ces espaces sont répartis sur différents niveaux. Deux routes sont supprimées : la route Le Bourg et celle longeant la mairie, tandis que la route Charles-Le Maître devient à double sens pour fluidifier la circulation. L'objectif est de piétonner l'accès aux écoles pour sécuriser et connecter les équipements (salle des fêtes, cantines, école, city stade).

Les limites des écoles s'étendent sur l'espace public, élargissant leurs périmètres. L'école primaire débordant sur la route Le

Bourg, bénéficiant de l'ombre des tilleuls, tandis que l'école maternelle englobe le cèdre centenaire. L'espace public est réparti sur plusieurs niveaux. Une esplanade se forme entre la cour du haut et la salle des fêtes, marquant le début de l'espace public. Le parking se transforme en espace vert ombragé par des frênes, bouleaux et châmes. Des actions sont organisées sur l'asphalte du parking afin de cesimpermeabiliser et renaturiser les sols. Certaines plaques d'asphaltes sont maintenues pour faire de cet espace une place de détente où divers revêtements s'entremêlent.

Au dernier niveau, près du champ, des tables et bacs potagers permettent aux enfants et habitants de cultiver et partager les récoltes. L'atelier communal (site B) devient un espace de repos et de spectacle face à la vallée, avec une extension de salle de classe. Une connexion piétonne est créée avec l'église (site C) grâce à la suppression de la route Le Bourg.

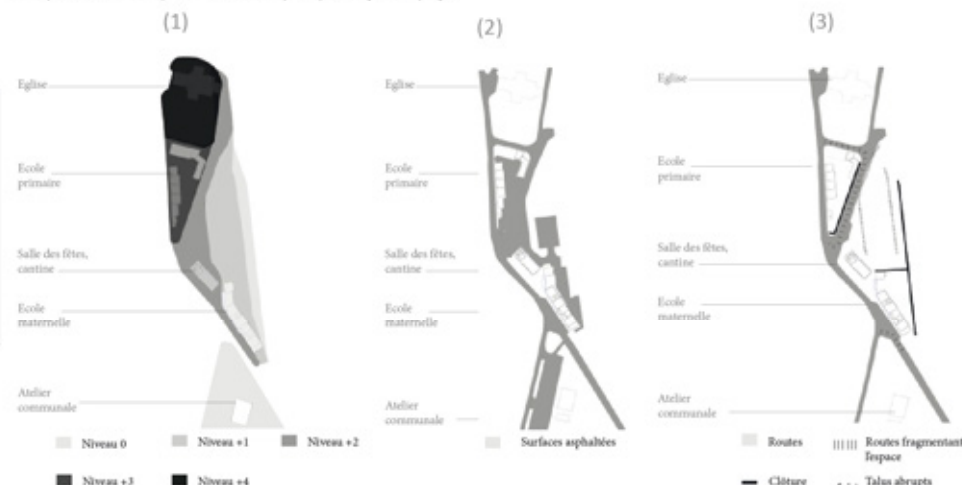
Une trame architecturale faite de poteaux rouges, peints par les enfants, organise les espaces. Elle est faite de poteaux, d'un rouge vif ou peints par les enfants, d'une hauteur allant de 120 centimètres à 3 mètres. Cette maille, régulière ou parfois spontanée,

structure les nouvelles cours de récréation et délimite les zones de circulation et de repos. Des revêtements variés (herbe, plaque d'asphalte, sable, mulch de bois) garantissent une cohérence esthétique et fonctionnelle entre les différents niveaux du site. Cette trame est accompagnée de mobiliers, également fluctuants entre tous les espaces. Il s'agit de cubes simples, conçus facilement avec des planches en bois et ouvert d'un seul côté. Ils existent comme mobiliers seuls ou, combinés à d'autres modules, offrent des possibilités d'assemblage et d'espace illimitées.

DU DIAGNOSTIC AUX ENJEUX

Le site entourant les cours de récréation de Seulline se caractérise par une succession de niveaux et des espaces uniformisés avec des interactions limitées, tant sur le plan fonctionnel que spatial. De plus, le site souffre d'une absence de gestion des eaux pluviales, où celles-ci sont entièrement évacuées vers les égouts, augmentant ainsi le risque d'inondation dans les zones situées en aval.

Ces quatre caractéristiques définissent les principaux enjeux du projet.



La succession de niveaux représente un atout paysager. Cependant, ces niveaux sont aujourd'hui peu connectés entre eux. Au niveau +2, une route dessert les cours de récréation ainsi que le parking situé au niveau 1. Le principal défi du projet est de valoriser ces différents étages pour les transformer en scènes de vie, prolongeant ainsi les cours de récréation et la salle des fêtes/cantine, tout en établissant une véritable continuité avec le paysage de la vallée.

L'absence de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement des cours de récréation et des espaces environnants constitue un enjeu central. La majorité des surfaces, imperméables, empêche une infiltration naturelle de l'eau dans le sol, augmente les risques d'inondation en cas d'excès d'eau, contribue à la pollution des cours d'eau et n'offre pas un environnement diversifié et stimulant. Actuellement, les eaux usées noires et grises, sont déversées dans une fosse unitaire. L'eau devient ainsi un élément clé du projet, capable de façonner des espaces paysagers grâce à l'installation d'une noue et à des actions menées sur le sol (microdépressions, perforation de l'asphalte). Elle est aussi envisagée comme un outil pédagogique, notamment à travers les potagers, et aussi à son accès direct et ludique pour les enfants.

Le manque d'interactions entre les différents espaces du site, tels que les cours de récréation des deux écoles et la salle des fêtes/cantines, engendre une fragmentation, compliquant l'appropriation fluide par les usagers et créant une dissonance fonctionnelle entre les zones (e.g parking, terrain de basket, salle de fête). Cette situation est accentuée par des limites strictement matérialisées (talus abrupts, route Le Bourg coupant la connexion), ainsi que par une séparation rigide des revêtements (bitume, herbe). Cependant, davantage de connexions programmatiques et d'usages peuvent être envisagés grâce à un aménagement des espaces. Le projet vise à transformer les limites du site en véritables espaces ludiques pour les enfants. Que la cour de récréation déborde sur un vaste terrain, l'espace public !

Des étages à valoriser

- Fermer la route Le Bourg pour aménager une terrasse de circulation piétonne
- Etablir un accès principal, valorisant entrées des divers équipements

Des milieux paysagers à restaurer

- Préserver la qualité de point de vue paysagère
- Agir sur les revêtements des sols
- Intégrer une gestion pluviale (noue...)

Des limites à requalifier

- Agrandir les limites des cours d'écoles
- Faire des routes les limites externes du site programmatique





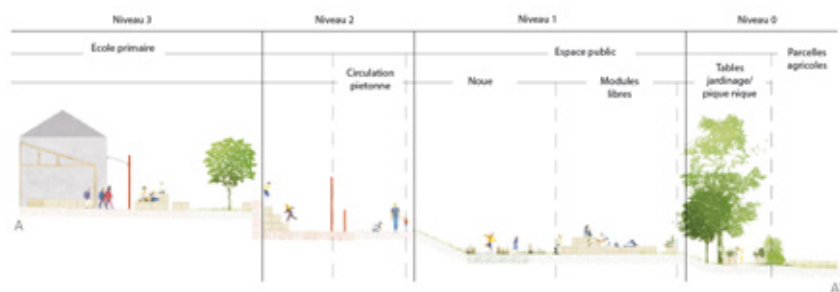


- Limite école et sa cour
- Axes principaux
- Stationnement parking
- Cantine/ Salle des fêtes
- Axes secondaires
- Stationnement Ambulance
- Mairie et son jardin
- Accès principaux

PLAN DE DÉTAIL



COUPES DE FONCTIONNEMENT DES ESPACES



(1) LIMITE STABLE : OBJETS FIXES



(2) LIMITE STABLE : SOLS FIXES



(1)

Les objets fixes, placés stratégiquement aux limites des cours d'écoles, jouent un rôle clé dans l'organisation et la structuration de l'espace. Ils délimitent certains espaces de la cour et l'espace public. Ces objets fixes sont soumis à une appropriation par les enfants et par le vuant. Support de jeu, de plantes grimpantes, objets de rétention de rochers, ou

encore, jeu labyrinthique pour enfant, jeu d'équilibre, ces limites sont de différentes formes. En plus de leur rôle pratique, ils contribuent à l'identité du lieu en accordant chaque espace dans une logique de flux et de répartition dans, tout en garantissant confort et sécurité pour les usagers.

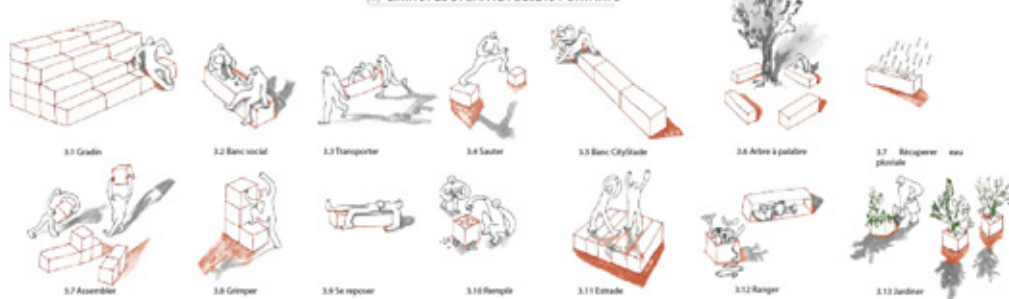
(2)

Les textures du site (pavé, gravier, gazon, etc.) sont maintenues partiellement à des endroits clés du site. Mûch de bois et sables sont implantés sur les sols des cours de récréation pour absorber les chocs des enfants et pour drainer efficacement l'eau de pluie. L'asphalte du parking est maintenu à certains endroits, soumis à de nombreuses actions par

travaux avec habitants, parents et enfants.

Les différents types de revêtements sont utilisés pour délimiter des zones fonctionnelles, de circulation ou de repos, tout en assurant une cohérence esthétique et pratique dans les cours de récréation et l'espace public.

(3) LIMITE FLUCTUANTE : OBJETS PORTATIFS



(3)

Des objets portatifs abondent de la cour de récréation à l'espace public. La forme simple des objets est essentielle pour que les enfants se les approprient librement et avec intérêt. La forme cubique a été choisie pour une simplicité d'usage et d'entretien.

Les objets portatifs jouent un rôle dynamique et flexible, créant des liens entre les différents espaces et équipements. En se dé-

plaçant, ils transforment temporairement la fonction de certains espaces, créant des points de rencontre, de détente, de jeu, de récréation, d'éveil, là où les usagers en ont besoin. Ces objets mouvants permettent également d'adapter la place publique aux différents moments de la journée ou à des événements spécifiques, en réorganisant l'espace sans perturber son équilibre global. Ils enrichissent l'ex-

pression entre les équipements fixes comme les gradins situés près de la noue, ou encore le cityride, stimulant ainsi la vie sociale de la place.

Des cours de récréation à la place publique, la gestion visuelle des sols prend en compte la saisonnalité et la transition fluide entre les différents espaces. Des actions pédagogiques sont menées au fil des saisons, permettant aux sols de l'enrichir. Les espaces débarrassés, dont les limites avec les zones pavées, sont enrichies, créant des transitions qui en-

richissent l'esthétique du site et sa biodiversité. Le jardinage devient ainsi un acte de soin pa-

gagé.

BIBLIOTHÈQUE DES LIMITES ET DES ESPACES RENCONTRÉS

SEUILLE



Prise de vue de notre exposition à Seuille, depuis les Monts d'Ornay : champs céréaliers, bocages et vergers

SEULLINE

FAIRE DES COURS D'ÉCOLE DE SEULLINE DES LIEUX RICHES EN DÉCOUVERTES ET EN BIODIVERSITÉ.

Lundi 4 septembre. Benoît, Charlotte et Manon, respectivement 9, 7 et 4 ans "et demi", tout juste rentrés de vacances, se hâtent pour leur rentrée à l'école de Seulline.

Cartables sur le dos, stylos et gommes dans les trousse, les 3 enfants partent pour une marche accompagnés de leurs parents, le long d'un sentier donnant à voir la vallée bocagère. Ils sautent dans les flaques et longent des haies, où arbustes et eaux se mélangent dans l'atmosphère avec une odeur de mûres et d'humidité.

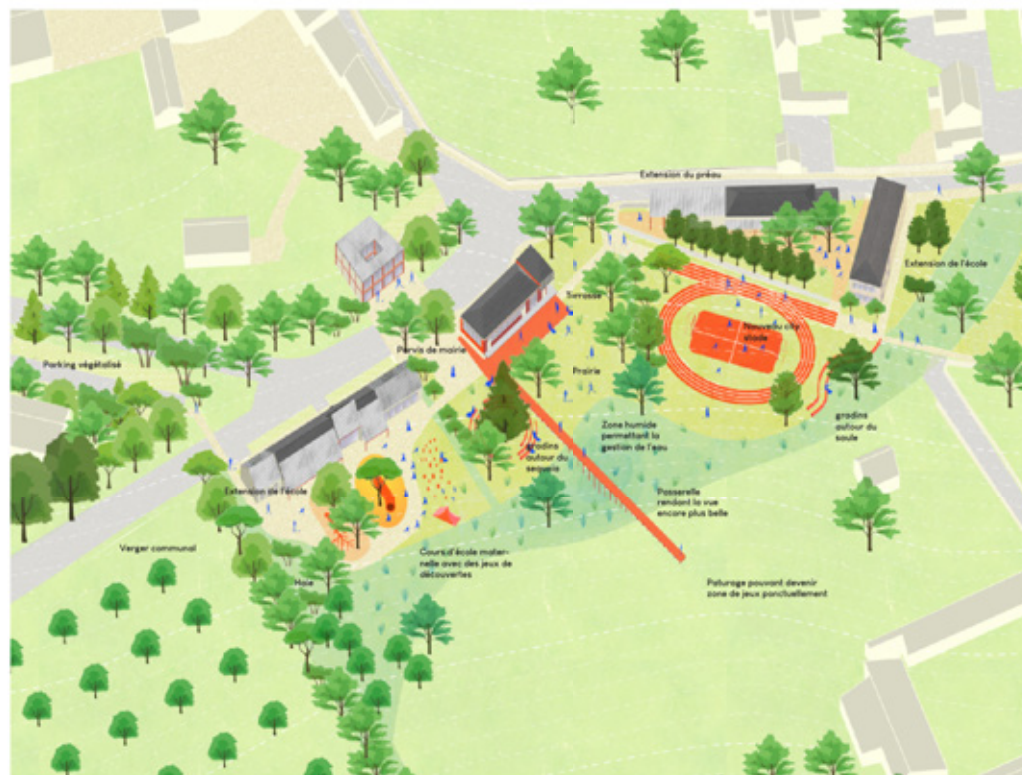
Ils déposent Manon à l'école maternelle. Les plantations en pied de façade de l'école créent un filtre végétal limitant la vue et rafraîchissant l'air des classes par ventilation naturelle. Toute la famille croise des copains venus en voiture et garés sur le parking récemment végétalisé de la salle municipale.

Charlotte et Benoît sont laissés par leurs parents, sans crainte, au niveau de l'arrêt de bus à l'angle de la cantine. Les parents restent discuter sur la place devant la nouvelle mairie.

Benoît rentre par le portail sud de la cour afin d'aller sasseoir avec ses amis dans un coin du nouveau préau. Charlotte retrouve ses camarades qui descendent bruyamment du bus, prêts à jouer au ballon sur le nouveau stade semi-enterré dans la pente naturelle. Au retentissement de la sonnerie, Madame la directrice, depuis son bureau situé au dernier étage de l'extension de la mairie, duquel elle a une vue plongeante sur la nouvelle cour agrandie, s'occupe d'ameuter les derniers élèves distraits. En rang, ils se retrouvent devant les classes élémentaires sous la grande toiture.

La cour a été récemment modifiée par un agrandissement du préau et le dégroutage du bitume pour y mettre des pavés de bois issus de coupes régulières de haies. Elle est maintenant fraîche et les tilleuls respirent enfin ! Depuis, Charlotte entend le rouge gorge chanter tous les matins comme accompagnateur de leurs comptines.

AXONOMETRIE



1. Désimperméabilisation des sols
2. Présence de l'eau et d'arbres limitant les différents secteurs
3. Penser un seul lieu ouvert pouvant être fermé ponctuellement
4. Déplacement et construction d'une nouvelle mairie avec parvis intégré et donnant sur la vue du grand paysage
5. Faire du bocage une véritable identité du bourg

ROYNARD Martin_Architecte_SAINTE-CONTEST

DUPUY Victor_Écologue_MONTREUIL

MAILLARD Julie_Architecte HMONP Urbaniste Paysagiste_PARIS

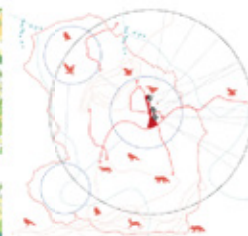
NIORTHE Pierre_Architecte DE_PARIS



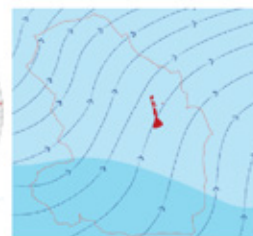
1. Géologie et hydrologie - un site entre deux eaux



2. Agriculture et bocage - un paysage semi-ouvert à conserver

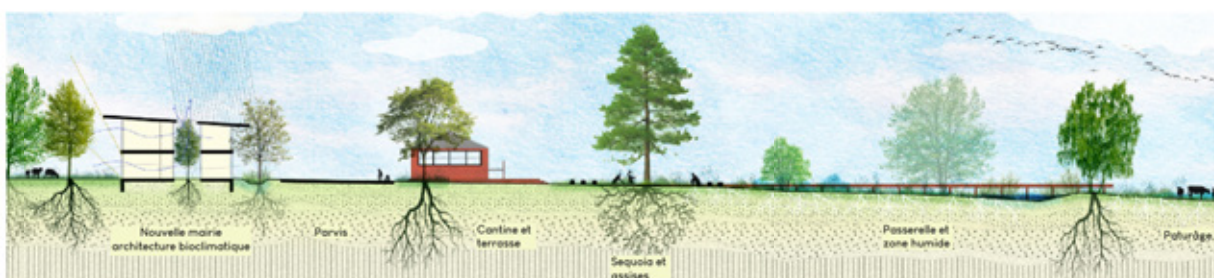


3. Cohabitation - faire des habitats des lieux de vie pour les Rives



4. Climat - une variation à prendre en compte dans le projet

An aerial photograph of a sports facility with various colored overlays and labels. The facility includes a large red rectangular area labeled 'Stadion' in the center, surrounded by a red track. To the left of the stadium is a large green area labeled 'Grünfläche'. Further left is a blue rectangular area labeled 'Schwimmbad'. To the right of the stadium is a blue area labeled 'Wasser'. The facility is bordered by a black line labeled 'Grenze'. Other labels include 'Parkplatz' (parking lot) and 'Gebäude' (building). The background shows a mix of green and blue areas, possibly representing vegetation and water.



SEULLINE

055_SITE B

LE BÂTI
Le bourg est composé le long d'un axe commun tourné vers le grand paysage. Le projet propose de conserver cette implantation pour l'extension des écoles et de la nouvelle mairie. Cela permet de recréer des liens avec les cours d'école plus ou moins ouverts selon les temporalités et les besoins. Les cours d'école peuvent être surveillés facilement par deux encadrants.

LES JEUX

Être enfant c'est jouer pour découvrir le monde. Le projet propose de thématiser les cours, cette maternelle est orientée sur l'environnement et celle primaire sur le sport. Les jeux sont construits en bois et les sols sont gazonnés. Jouer c'est aussi se salir avec des copeaux de bois, de la boue et de l'eau.



SEULLINE

Dans la cité grecque, l'agora est le lieu où l'on se réunit. C'est la place principale située au centre de la cité et autour de laquelle s'organisent les édifices publics. Le projet recompose l'espace public et les deux écoles dans cet esprit. Un espace ouvert qui favorise les déplacements piétons et cyclistes, les relations humaines et des points de vue sur la nature alentour.

BIEN-ÊTRE DES CITOYENS ET PLUS VALUS POUR LA COMMUNE

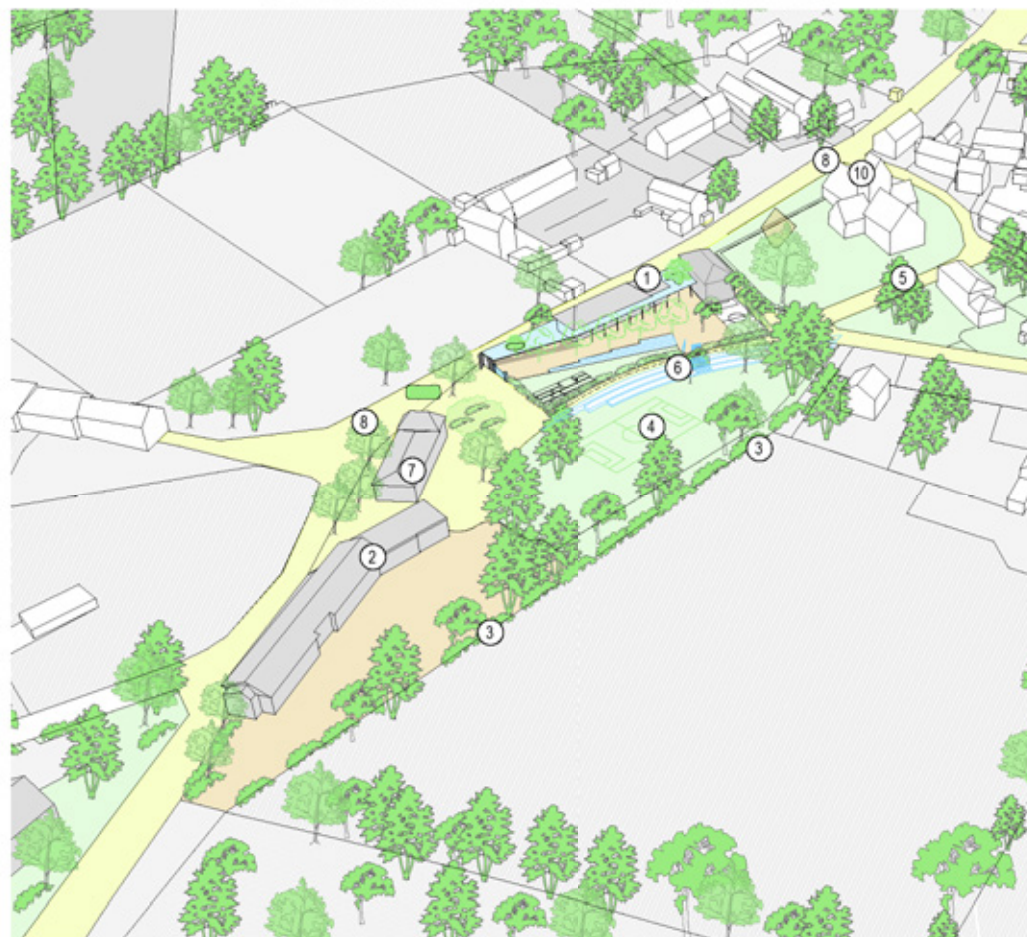
Une voie apaisée traversera le village et une sente piétonne et cycliste bordera la cour d'école. Les sites de stationnement seront ramenés en périphérie du site central. Cette logique de "parc ouvert" permet davantage de sécurité et de porosité entre les écoles et l'espace public. Le dénivelé entre la cour du haut et la plaine des sports favorise une appropriation diversifiée et ludique des lieux (gradins, haies avec une clôture observatoire à biodiversité, potager, site ouvert pour les sports collectifs, spectacles en plein air, manifestations).

Une rénovation du parc immobilier vers des bâtiments passifs sera engagée, dans un souci d'économie de moyens et de confort hygrothermique accru. Dans la cour du haut, nous ne conserverons que les 2 principaux bâtiments en pierre (école + mairie reconvertie en école). Nous travaillerons un espace tampon thermique sur toute la longueur de la façade qui permettra en même temps d'avoir un accès pour les personnes à mobilité réduite de meilleure qualité, de se déchausser et accrocher les vêtements, de circuler d'une classe à l'autre. Les deux bâtiments seront reliés par un préau qui permet de circuler au sec en période humide et de faire classe dans un site extérieur très ombragé.

ENVIRONNEMENT - ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les plantations seront traitées de manière à créer des milieux diversifiés en termes de hauteurs et d'ombrage (bosquets, prairies, haies etc...). Une végétation locale et comestible à vocation pédagogique, favorable à la biodiversité sera privilégiée. Les sols perméables seront la règle sur le site du projet avec des dalles et pavés sans joint, du stabilisé et des sols plantés permettant de faire face aux épisodes de pluie intense et apporter du confort en période estivale. Dans une logique d'écologie territoriale, les matériaux utilisés seront issus des démolitions et déconstructions du site (briques, moellons de pierre, bois de charpente, terre végétale, enrobé bitumineux, agrégats minéraux etc).

UNE PLACE PUBLIQUE ARTICULÉE AUTOUR D'UNE CIRCULATION APAISÉE



- | | |
|---------------------------|---|
| 1 L'ÉCOLE DU HAUT | 6 L'AGORA |
| 2 L'ÉCOLE DU BAS | 7 LA SALLE DES FÊTES / CANTINE SCOLAIRE |
| 3 LA CLÔTURE OBSERVATOIRE | 8 ROUTE DE CHARLEVILLE - Limitée 30km/h |
| 4 LA PLAINE DES SPORTS | 9 LA SENTE PIÉTONNE |
| 5 PISTE CYCLABLE | 10 L'ÉGLISE |

SEULINE

Et si nous effaçions la route et le parking qui séparent nos deux écoles pour construire une grande cabane en bois qui protégerait notre immense jardin ainsi créé. Cette cabane, c'est notre nouveau toit. C'est une charpente en bois recouverte de bardeaux de châtaigniers. C'est le nouveau préau de l'école du haut (primaire) qui abrite l'entrée des classes et de la bibliothèque ainsi qu'un sas d'entrée pour poser cartables et manteaux.

Depuis la rue, il est protégé par un imposant mur en bauge qui abrite des petits cocons, pour les moments de calme. Son socle maçonné se transforme tantôt en montagne ludique, tantôt en assises. C'est ce même toit, qui abritera un jour deux salles de classe supplémentaires et une nouvelle garderie.

La rue Charles Lemaître est limitée à 30km/h. Les parents venant du sud stationnent leur voiture sur le parking sud, tout comme le bus scolaire. Les enfants sont accompagnés par leurs parents vers les deux préaux qui s'ouvrent sur la rue Charles Lemaître. De nouveaux arbres permettent de mettre à distance les piétons de la route et protègent les bâtiments de la surchauffe en été. Les parents venant du nord, stationnent leur voiture sur le parking de l'église et accompagnent à pied leur enfant jusqu'au nouvel accès réservé aux mobilités douces, côté bourg. Pour sécuriser les cheminements, le parvis de l'église est agrandi et la rue située entre la mairie et l'église devient semi-piétonne.

Bienvenue sur notre champ libre ! Il est délimité et divisé en trois espaces par des haies bocagères, la cour du haut (primaire), la cour du bas (maternelle) et au centre, le verger communal. Chaque cour a son cheminement d'eau, sa classe dehors et des bacs potagers qui font office d'assises. La déclivité a permis d'installer des toboggans, des murs d'escalade et des parcours en bois. Le sol est en majorité enherbé et les espaces les plus utilisés, en copeaux de bois. Le city stade est accessible depuis la cour du haut.

Allez les copains-copines, en avant l'aventure !



AXONOMETRIE



BONJOUR, JE M'APPELLE MARIN, JE SUIS EN CETTE BIENVUE À SEULINE, SOUS NOTRE NOUVEAU TOIT, IL ABRITE NOTRE PRÉAU QUI EST PROTÉGÉ DE LA RUE PAR UN MUR EN BAUGE DANS LEQUEL ON PEUT SE NICHER.

BONJOUR, JE M'APPELLE BILIE, JE SUIS EN PETITE SECTION, LE PRÉAU EST MAINTENANT OUVERT SUR LE PARVIS POUR NOUS ACCUEILLIR, NOUS AUSSI NOUS AVONS UN MUR EN BAUGE QUI NOUS PROTÈGE.

VOICI LE NOUVEAU PARVIS DE L'ÉGLISE.



LE MATIN ET LE SOIR, NOS PARENTS SE GARANT SUR LE PARKING NORD.

DE TEMPS À AUTRE, LE DÉPÔTE MINUTE NOUS DÉFASSE, 1 MINUTE, PAS PLUS.

JE FAIS PARTIE DES GRANDS, ET J'AI PLAISIR À VENIR À L'ÉCOLE À VÉLO. EN ARRIVANT CÔTÉ MOBILITÉS DOUCES, JE L'ABRITÉ DANS LE RANGEMENT AMÉNAGÉ BIENVUE SUR NOTRE CHAMP LIBRE.

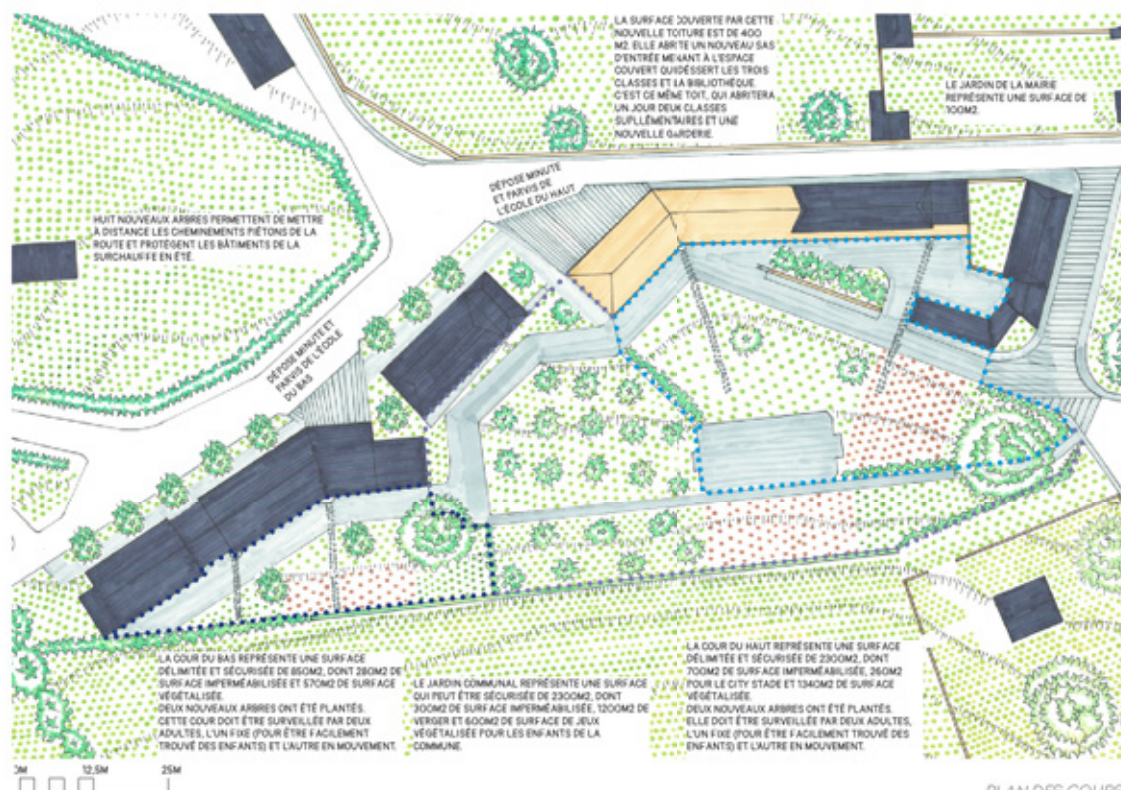
TOUS LES MATINS, NOUS COMMENÇONS LA CLASSE DEHORS, SOUS LE SAULE FLEURÉUR.



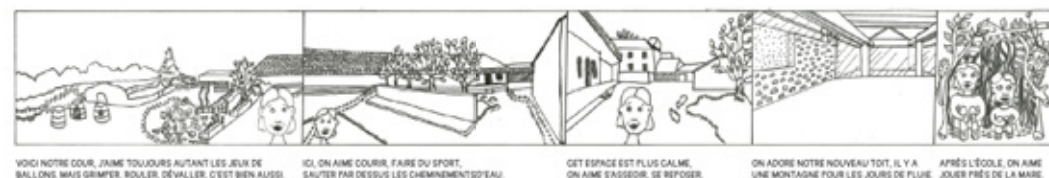
PLAN DES COURS DANS LEUR QUARTIER
ET LEUR ENVIRONNEMENT



PLAN DE FONCTIONNEMENT



PLAN DES COURS



SEULLINE

La liberté de conception encouragée dans le cadre de cet appel à idées nous a invités à y apporter une réponse globale et généreuse, plutôt qu'une somme de petites réparations autonomes. Il en résulte la proposition détaillée ci-après, relativement simple mais volontairement unitaire.

À la lecture du constat de la situation, ce sont les limites actuelles des cours d'école qui ont été d'abord identifiées comme préjudiciables pour l'ensemble de la communauté, scolaire et citoyenne. De ce constat a donc découlé la première intervention : la suppression de la rue qui faisait comme une balafre au cœur de la commune et qui empêchait le déploiement, en toute sécurité, d'activités de plein air.

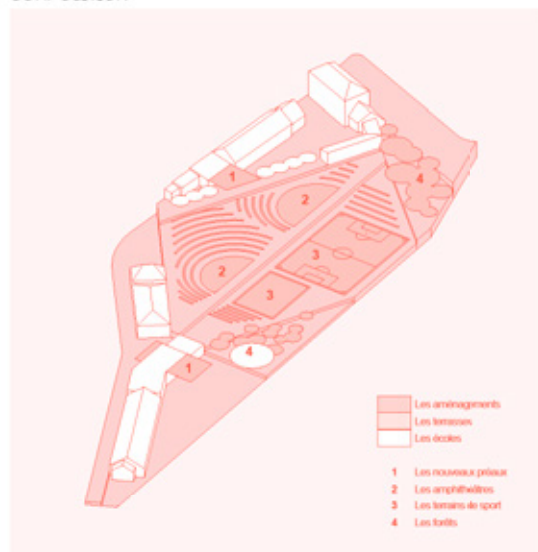
Une fois cet îlot (re)constitué, il s'est agi de définir différents espaces d'activités, potentiellement simultanées, en posant toutefois comme interdit le recours à des clôtures sur cette parcelle nouvellement agrégée. Pour ce faire, on s'est saisi du dénivelé existant du site, en dévers en direction du pré voisin, pour établir une série de vastes terrasses, toutes ouvertes sur le paysage. La faible différence de niveau suffit à les délimiter tout en permettant leur desserte par un réseau de rampes.

En fonction de la superficie de ces esplanades, de leur position et de leurs accès, un ou plusieurs usages privilégiés y ont été projetés. Ainsi, le stationnement est rejeté en périphérie de la parcelle. Les écoles et la mairie sont dotées de larges parvis pour y absorber les flux à la sortie des classes où à celle d'un mariage. Accolées aux établissements, les deux cours historiques sont sanctuarisées pour la récréation. Au cœur de la parcelle, deux amphithéâtres et un parc sportif permettent la poursuite des activités pédagogiques à l'extérieur. Occasionnellement, ils permettent également la réunion de tout un village autour d'un événement sportif ou culturel. Enfin, à la manière de deux rideaux disposés de part et d'autre du paysage, deux terrasses sont réservées à la plantation d'arbres et laissées au développement (et à l'observation) du vivant.

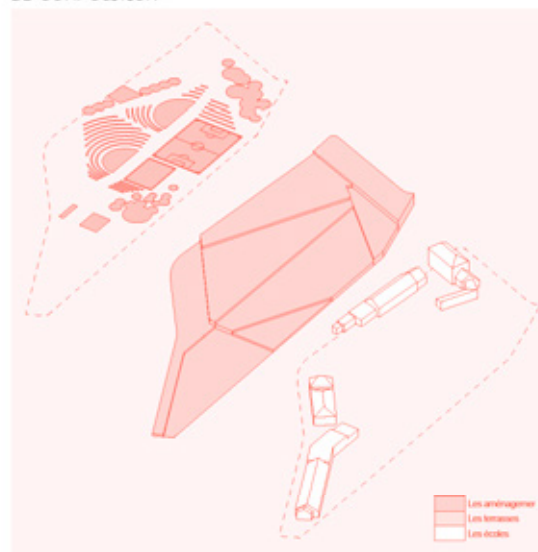
PLAN DE LA COUR



COMPOSITION



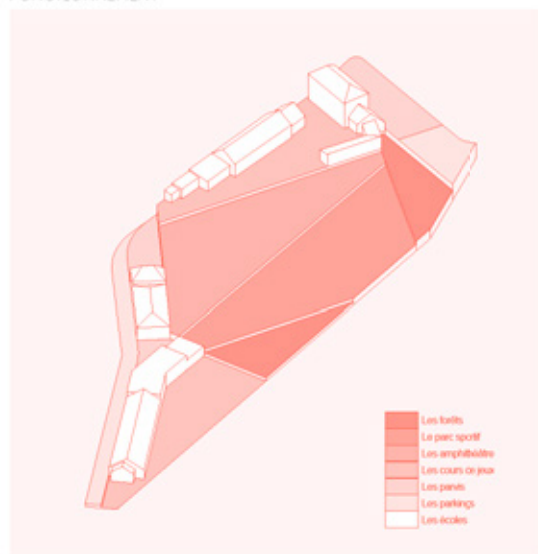
DÉ-COMPOSITION



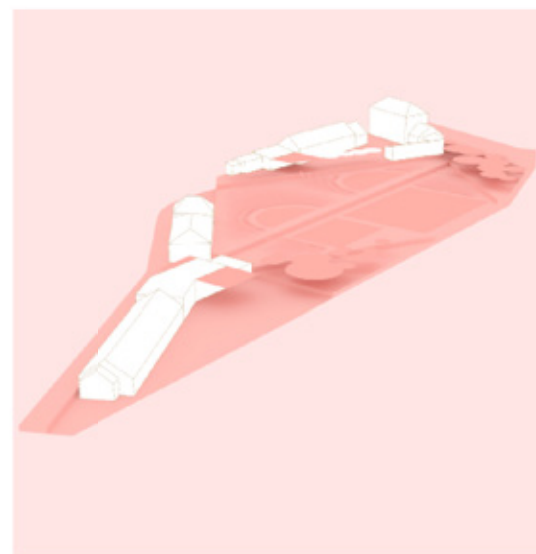
TRANSFORMATION URBAINE



FONCTIONNEMENT



VUES D'ENSEMBLE



SEULINE

Cet appel à idées est pour nous l'occasion de confronter le travail que nous menons habituellement sur l'aménagement des cours d'école, à une réflexion beaucoup plus large, celle de la nature des espaces de vie dans les centre-bourgs et la façon dont ils peuvent influencer les comportements humains et les possibles activités qui en découlent.

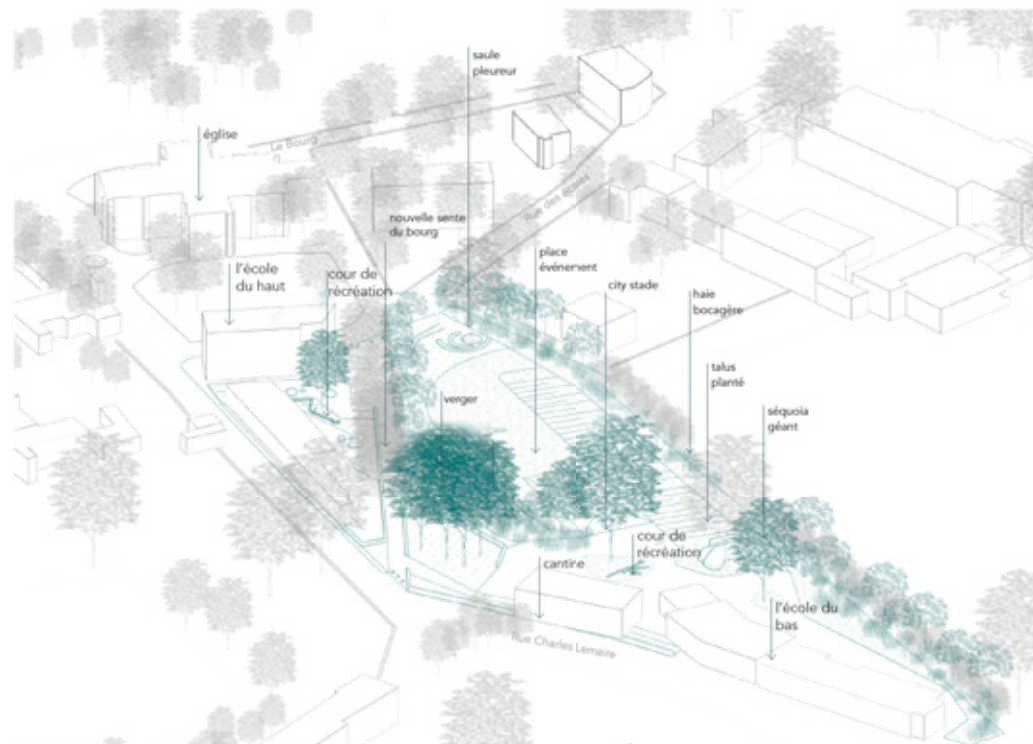
Nous proposons de fait, une réponse peut être moins formelle que ce qui est attendu, en choisissant une approche transverse aux trois sites, avec la fabrication d'une boîte à outils déclinable et adaptable : faire émerger des usages contemporains autour du bocage, un bocage aux géométries variables qui accompagnent des situations spécifiques, répondant aux problématiques soulevées par le présent appel à idées.

Nous nous situons bien dans une réflexion d'adaptation de l'espace, et notamment de l'espace de la cour d'école, aux évolutions du changement climatique, et plus largement les usages des cours qui sont en évolution. Les cours dans leur état actuel ne sont plus adaptés, que ce soit d'un point de vue climatique ou sociologique.

Le concept de "Bonjour bocage" est de mobiliser l'un des éléments constitutifs du grand paysage, ici la haie bocagère. Nous l'avons étudiée afin d'en constituer une base morphologique associée à des usages, et nous l'avons adaptée aux problématiques que nous avons analysées sur les trois centres-bourgs. Car penser la cour d'école dans un centre bourg c'est aussi penser la centralité, la polarité, dans le sens où les cours d'école sont des espaces disponibles pour la vie événementielle.

Ainsi le bocage devient un outil pour redonner une échelle au périmètre de réflexion élargi et accompagne ou suggère de nouveaux usages, incite de nouvelles connexions piétonnes, cadre de nouveaux points de vue sur le grand paysage. Il apporte de l'ombre, il clôt les sous-espaces, il est observable depuis l'intérieur, il fabrique des espaces de jeux et il abrite la petite faune.

De manière générale, il diversifie les espaces, fabrique des situations ludiques et reconnecte le centre-bourg à son histoire paysagère, et à ce qu'elle promet de devenir.



AXONOMÉTRIE



BOÎTE À OUTIL



TYPE 01
fonction : réaménager / redonner une échelle
séparer / orienter / cadrer / guider / montrer



TYPE 02
fonction : faire appel avec un visuel remarquable, un élément de
surveillance / orienter / rendre remarquable / faire signalétique



TYPE 03
fonction : créer des ambiances
associer ambiances environnementales et ambiances urbaines
abriter ambiances



TYPE 04
fonction : créer des formes de contact ludiques, de jeux, de
franchissement, abriter ludiques



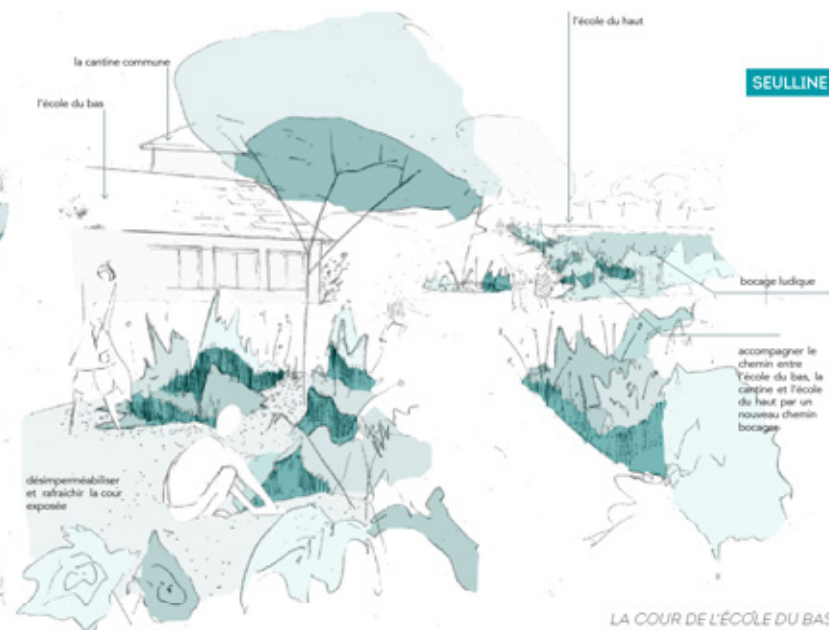
TYPE 05
fonction : support pédagogique
qualité / sentir accueilli / bien-être / gérer l'eau

SEBBAG Jacques_Architecte DPLG Paysagiste_MONTREUIL

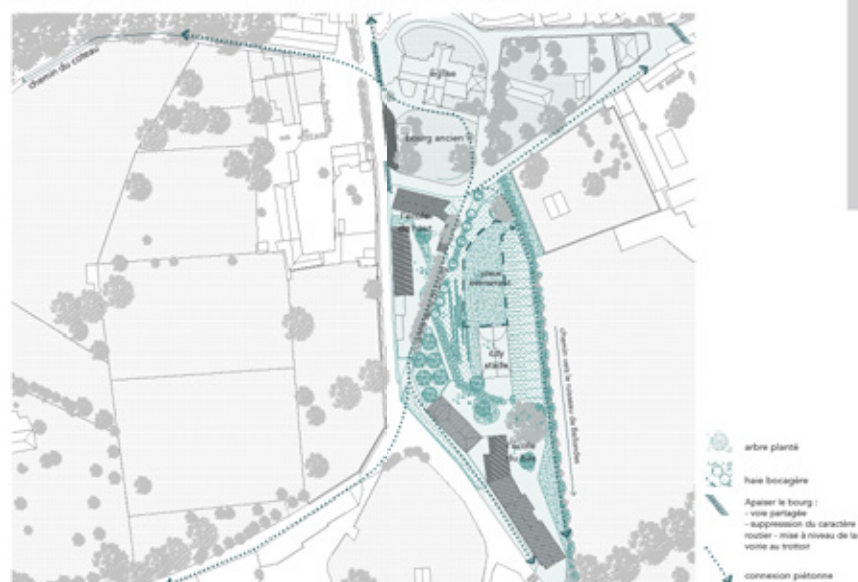
LOISON Jessica_Paysagiste conceptrice_MONTREUIL

GUERY Alexandre_Paysagiste concepteur_MONTREUIL

AJANOU Ryan_Étudiant paysagiste_VERSAILLES



LA COUR DE L'ÉCOLE DU BAS



SEULLINE

La commune de Seulline, façonnée par les bassins de la Seulle et de l'Odon, se distingue par ses reliefs en terrasses et vallons. La pierre et l'eau y sont omniprésentes, des murets, des murs en calcaire gravés de l'église aux fontaines et lavoirs.

Imaginez Seulline comme un Archipel : un réseau d'espaces publics ruraux où piétons, poussettes, trottinettes et vélos se déplacent d'île en île, de parcs en places.

Nous réinventons ces lieux avec trois parcours thématiques : Pierre, Feuille, Eau, pour redécouvrir le patrimoine local en famille, entra-génération, ou dans un cadre scolaire.

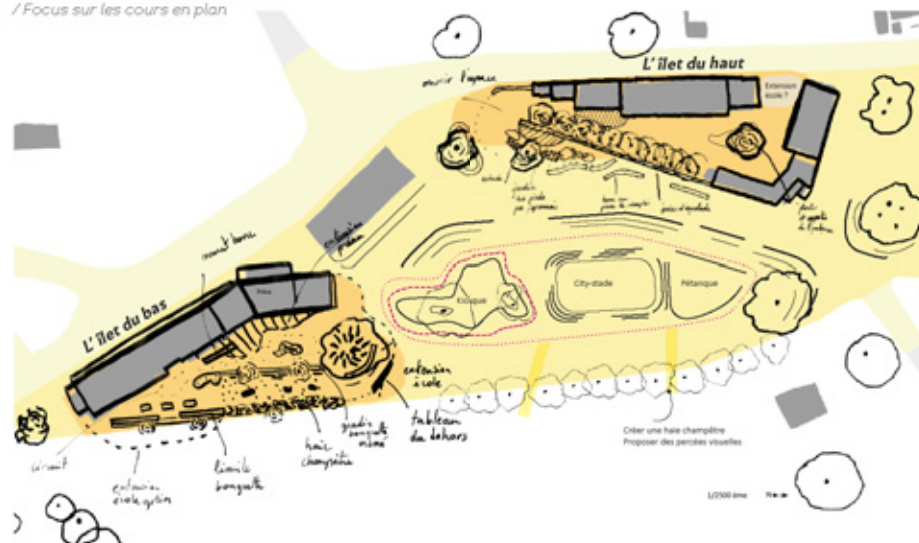
L'îlet du haut domine le site, offrant un balcon naturel sur le paysage. La cour de l'école du haut s'étend en une estrade arborée, avec un jardin sensoriel, un mur d'escalade, et un grand arbre planté au centre, à côté d'une souche et d'une cabane, créant un refuge. Sous les tilleuls, l'enrobé est remplacé par un platelage en bois, des copeaux ou des plantations, protégeant les racines et offrant un coin ombragé. Des girouettes indiquent les vents traversant ce belvédère.

L'îlet du bas s'étend jusqu'au séquoia, offrant des cours en plein air. Un gradin arboré relie les deux niveaux de la cour, créant des espaces de détente et de jeu, avec une banquette multifonction : cuisine extérieure, assise, refuge pour insectes. Une extension du préau et une cabane au centre de la cour servent de refuge par temps de pluie.

Le cœur du site, libéré des voitures, devient un espace convivial pour les événements. La salle des fêtes/cantine, avec sa terrasse agrandie, se transforme en lieu de rassemblement. Un grand gradin planté accueille spectacles et événements sportifs.

Enfin, le parvis de l'église se dévoile par un sol pavé en pierre locale, tandis que les parcours Pierre, Feuille et Eau racontent l'histoire de Seulline à travers ses murs, ses arbres et ses cours d'eau.

ATMOSPHÈRES DE L'ARCHIPEL

DÉCOUVERTE DE L'ÎLE ET DES ÎLETS
/ Focus sur les cours en plan

CAUBEL Corène_Paysagiste conceptrice_LA HAYE-PESNEL
ATHEA Laura_Urbaniste_LA HAYE-PESNEL
KOCH Nicolas_Artiste_ANNECY

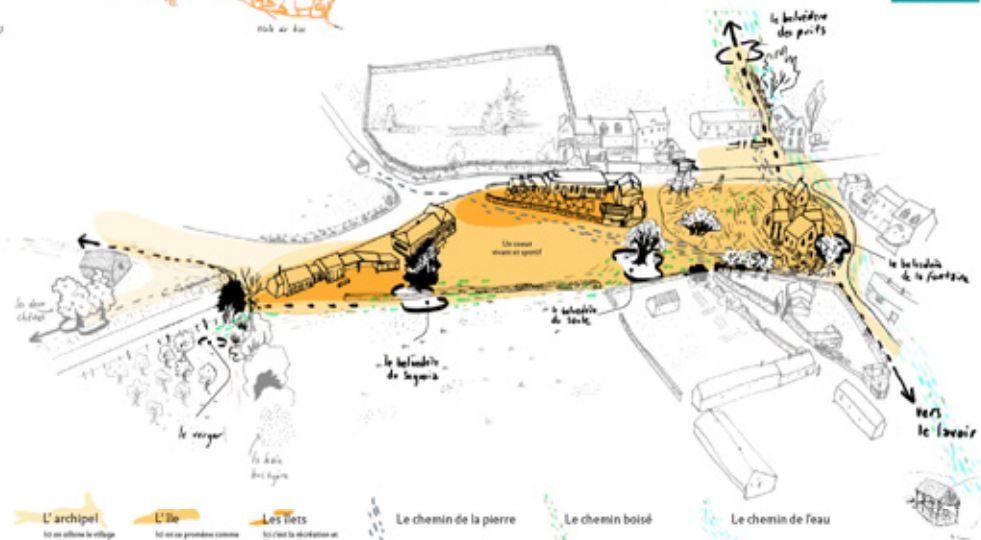
[illegible]

SEULLINE

[illegible]

La cour du bas //

Le cour du haut //



L'archipel
ici on siffonne le village

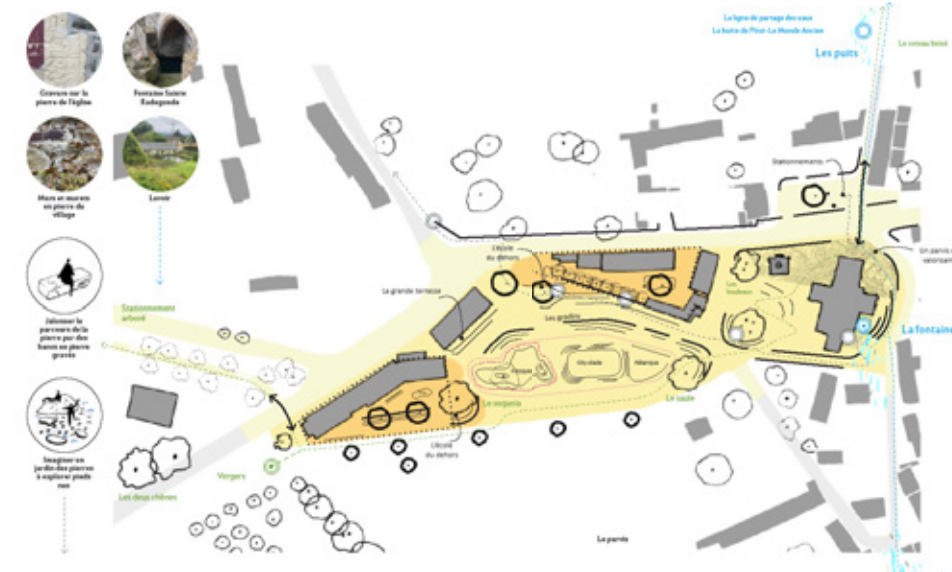
1. The first step is to identify the key components of the system. This includes understanding the hardware, software, and data involved.

Let there

Il a chemin de la pierre

Il a cheminé boité.

Le chemin de l'eau



Le diagramme illustre la chaîne alimentaire à travers six niveaux trophiques, chacun représenté par un rectangle coloré :

- Flux principaux** (bleu) : Indique les flux d'énergie et de matière entre les niveaux.
- Le stade de la pierre** (vert) : Représente les producteurs primaires (végétaux).
- Le chemin des familles** (jaune) : Représente les consommateurs primaires (herbivores).
- Le chemin de l'eau** (orange) : Représente les consommateurs secondaires (carnivores).
- Les Berns** (rouge) : Représente les décomposeurs.
- Les nouvelles innovations** (gris) : Représente les innovations technologiques.

Les flux d'énergie sont représentés par des flèches bleues, tandis que les flux de matière sont représentés par des flèches grises. Les flux d'énergie sont unidirectionnels, allant du stade de la pierre vers les Berns. Les flux de matière sont cycliques, passant du stade de la pierre aux Berns et revenant au stade de la pierre.

DÉCOUVERTE DE L'ARCHIPEL / Détail en plan des cours dans le village

Plus qu'une école buissonnière, ce projet explore la notion d'école bocagère. Si l'école buissonnière renvoie à l'image d'une liberté volée pour gambader dans les champs, l'école bocagère s'inspire du territoire de Seulline et infuse le paysage dans l'enceinte scolaire.

Le réaménagement des cours d'école se fait l'écho du bocage. Cette épaisseur paysagère guide le projet. Les cours s'articulent en épaisseur. Elles suivent un gradient d'usages et de naturalité. Les cours sont mises en relation par un espace en commun. Il prend la forme d'un verger, culture historique du bourg.

LES COURS D'ÉCOLE

De l'extérieur vers l'intérieur

- L'ourlet extérieur rait le lien entre dedans et dehors. Il permet d'observer la faune, la flore, le paysage (via des pavillons auditifs tournés vers les champs) ou une cabane panoramique, les pratiques agricoles, les éoliennes,
- L'épaisseur centrale accueille des usages actifs : les jeux, le mouvement (escalade, grimpe, vélos, ...) ou plus calmes (cachettes),
- Près des bâtiments, la lisière minérale est traitée par des surfaces minérales réclamant peu de gestion. Elle supporte les jeux et permet une gestion apaisée entre intérieur et extérieur (nettoyage des chaussures).

L'ESPACE COMMUN

Le Parc entre les deux écoles devient un support éducatif pour les deux écoles. Il permet d'organiser des événements sportifs (cours d'EPS), enseigner dehors (jardin, "classes" du dehors...), organiser des fêtes (kermesse), s'initier à la biodiversité (conditions écologiques différenciées). Le Parc devenant un espace public commun à tous, les cours de récréation ne seront pas ouvertes lors des temps non-scolaires (gestion simplifiée pour la collectivité).

À l'échelle du bourg, le projet interroge les circulations motorisées afin de générer un parvis généreux devant la mairie. Ce parvis s'inscrit dans une volonté globale de pacifier les mobilités douces depuis les parkings (réflexion sur la Rue Charles Lemaître), vers le parc central et les entrées d'école.



L'ÉCOLE DU HAUT AU PRISME DES SAISONS

C'est le monde qui nous donne matière à réfléchir et c'est parce de nous des artistes. C'est toujours les mêmes thèmes et ce pour une raison. On peut aussi avoir une belle chance.

Confluent : les segments successifs
sont continus l'un par l'autre dans
l'espace ; les segments plus
longueurs s'insèrent les uns dans
les autres sans perturber les autres de
l'espace.

C'est le printemps, comment les
fleurs, le soleil, les oiseaux nous font
connaître. On dit aussi que les
graines se lèvent et se meuvent, en
change de la terre, du climat.

[illegible]

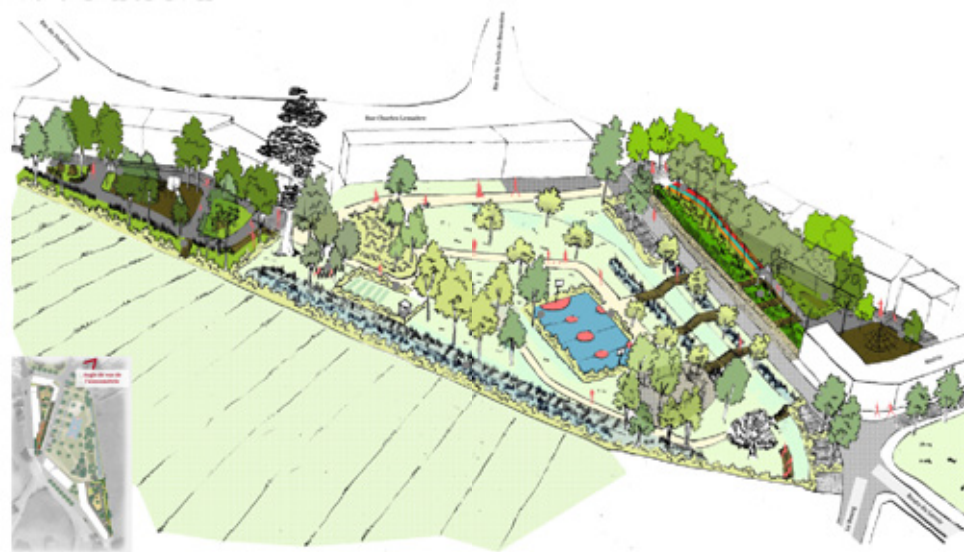
C'est ainsi, je vous en prie, que nous avons pu obtenir, à votre égard, l'intervention de l'État. Et la situation se sera alors améliorée, mais nous espérons, en ce moment, que l'œuvre sera terminée.

Antony Leys, managing director of the new courts, describes how the new courts will benefit the public and the economy. There are 17 pages of material, including a list of the new courts, and a list of the new courts.

*Il s'agit bien de créer des institutions :
à partir d'éléments à rassembler, d'él-
éments plus ou moins existants, d'ap-
ports et d'entraide, d'efforts qui per-
mettent de les unir, de les regrouper.*

Qu'est la solution la plus efficace à long terme ?
 Comment éliminer les insectes qui
 dévorent manger les aliments après la pluie ?
 Que nous il faut attendre alors il y a tout
 plus d'urgence ?



[illegible]

Gestion intégrée des Eaux de ruisselles

Légende :

- Les espaces verts traités en creux dans les structures verticales
- Les drains de toiture sont dimensionnés du même et raccordés aux eaux
- Les eaux dans l'empire du pays
- Le principe de traitement des espaces verts les uns vers les autres
- Le point bas (structure à prévoir vers la rue)

Circulations et stationnements

Légende :

- Circulations motorisées :**
 - Flèche rouge : Voie de circulation primaire (double sens)
 - Flèche orange : Voie de circulation secondaire (sens unique). Note : la rue devient à sens unique
 - Zone rose : Stationnement réservé (espace élargi) (pendant les temps scolaires)
 - Zone rouge : Stationnements autres
- Usagers divers :**
 - Ligne pointillée noire : Circulations piétonnes. Lignes depuis les stationnements jusqu'à leur entrée via le pont entre autres
- Les espaces pour se rencontrer :**
 - Point bleu : Les espaces d'attentes pour la sortie des écoles
 - Point jaune : Les espaces où se rencontrer pour jouer, pour discuter, pour parler, ...

LES
DÉFIS
DU
CAUE
14

—
APPEL
IDÉES
—

SITE C

BONNEVILLE-LA-LOUVET

L A U R É A T

EXPLORER LA LIMITE : la cour du pré doré en interaction avec son environnement	074
--	-----

M E N T I O N

FAIRE L'ÉCOLE BOCAGÈRE	080
------------------------	-----

RÉINVENTONS LA COUR : un commun pour la commune	086
---	-----

A U T R E S C A N D I D A T U R E S

LA COUR S'AMUSE ! Un ruisseau pour repenser l'espace de jeu	090
---	-----

LA TOILE CHAMPÊTRE	092
--------------------	-----

LE JARDIN DU PRÉ DORÉ : transformer la cour en oasis	094
--	-----

LES TRAMES	096
------------	-----

BONJOUR BOCAGE !	098
------------------	-----

LISIÈRES	100
----------	-----

LE CONTEXTE

Située dans le Pays d'Auge, tout à l'Est du département du Calvados, Bonneville-la-Louvet est un village de 814 habitants (INSEE 2020). Il appartient à la Communauté de Communes Terre d'Auge (44 communes déléguées).

TERRE D'AUGE - LE TERRITOIRE

Située au cœur de la Région Normandie et dans le département du Calvados (au sein de l'arrondissement de Lisieux), la Communauté de Communes Terre d'Auge profite également d'une situation géographique stratégique. En effet, ce territoire se positionne à l'interface des aires d'influence de Caen et de Rouen, et bénéficie d'une très bonne desserte routière grâce au passage de l'autoroute A13 au centre du territoire. Desservi par ce nœud autoroutier, et proche des aéroports régionaux, le territoire bénéficie d'accès faciles. Le réseau de mobilité normand offre également de nombreuses possibilités de déplacements.

Par ailleurs, il profite des dynamiques sociodémographiques, résidentielles, économiques et touristiques des aires d'influence des villes du Havre, de Honfleur, de Deauville et de Lisieux. Le territoire dispose également d'une gare multimodale le reliant ainsi à Paris en 2 heures. Avec une activité tout au long de l'année et bénéficiant d'une fréquentation touristique et résidentielle constante, il se caractérise également par sa localisation en rétro-littoral et sa localisation au cœur du Pays d'Auge, entre la Côte Fleurie et ses principales stations balnéaires (Deauville/Trouville, Honfleur, Cabourg, etc.) et Lisieux.

Disposant d'une population d'environ 20024 habitants au 1er janvier 2024 et se déployant sur une surface d'environ 322 km², la Communauté de Communes Terre d'Auge compte 44 communes. La population est stagnante depuis 2013. Le territoire est marqué par un nombre important de résidences secondaires s'élevant à 24 % des logements de Terre d'Auge (INSEE)."

LA COMMUNE

Elle est une commune située à l'extrémité Est du département du Calvados, à proximité de Pont-l'Évêque (13 km), de Deauville (25 km), Honfleur (25 km) et Pont-Audemer (21 km) et connectée rapidement à Caen, le Havre, voire Paris grâce à l'autoroute A 13.

Bonneville-la-Louvet occupe une place structurante au sein de la Communauté de Communes Terre d'Auge. La commune accueille plusieurs commerces et services de proximité (boulangerie, restaurant, salon de coiffure, garage, école primaire, équipements sportifs et de loisirs, salle des fêtes) et compte 837 habitants en 2024, contre 814 en 2020.

La commune est composée sur l'ensemble du territoire communal d'un habitat plutôt diffus (recensement de 563 logements en 2020 dont 363 résidences principales, source Insee 2024) le long de la RD 534 (dite route de Pont-l'Évêque). Cet axe opère une césure entre le Nord et le Sud de son territoire mais relie dans le même temps les deux secteurs centraux : "le bourg" construit sur une motte féodale, scindée par la RD 534, et le faubourg appelé "le nouveau monde" (hameau au croisement avec la RD 68 en direction de Beuzeville).

Traversé par la Calonne (affluent de la Touques), le bourg comporte également une église romane du XIII^e siècle (édifice inscrit au titre des monuments historiques).

Depuis 2017, la commune mène une réflexion d'ensemble sur la qualification globale des espaces publics et des entrées de bourg, et a confié la maîtrise d'œuvre complète à une équipe pluridisciplinaire. Les phases de travaux 1 et 2 du cœur de bourg et RD 534 ont été livrées en 2023.

LE PAYSAGE

Le territoire de la Vallée de la Touques se caractérise par une trame végétale omniprésente et un environnement de grande qualité. Le territoire est encore particulièrement préservé malgré la

proximité du littoral et une accessibilité rendue facile par le passage de l'autoroute. Le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Auge se caractérise par des paysages très bocagers d'une grande qualité qui confèrent à ce territoire une identité spécifique et un environnement très attractif.

L'HISTOIRE

Pas peu fière, la commune de Bonneville-la-Louvet a obtenu le premier prix du trophée de l'investissement local des travaux publics dans la catégorie des communes de moins de 1 000 habitants du Calvados !

Aidés par cette récompense, les élus ont entrepris des travaux : la mise en valeur du village, l'aménagement du centre bourg, et des travaux de voiries qui ont permis la création d'une nouvelle voie de circulation pour les familles aux abords de l'école.

Tous ces travaux viennent tout juste d'être livrés. Les élus ne comptent pas interrompre leur lancée en si bon chemin. Et si les repensaient la cour de l'école ? En effet cette dernière pourrait servir, en dehors des temps scolaires, pour accueillir des événements associatifs. L'idéal étant de faire d'une pierre deux coups, ils souhaitent saisir cette occasion pour repenser la cour. Ils veulent créer un cadre récréatif plus ludique et plus épanouissant pour les élèves. Pour y parvenir, ils commencent par solliciter la direction de l'établissement et les enseignants en ce sens.

Il ressort de leurs échanges que l'entrée de l'école, qui a été déplacée suite aux travaux, demanderait à être mieux indiquée. Le préau, par lequel se fait désormais l'entrée, est trop petit. Par temps de pluie ou de forte chaleur, les enfants ne peuvent pas aller dans la cour et y sont trop à l'étroit. Concernant le lien entre le bâtiment, toutes les salles de classe sont orientées vers la cour de l'école, c'est-à-dire plein Sud, mais n'y ont pas accès directement. Seuls des stores protègent les grandes fenêtres du soleil.

La cour de récréation est clairement composée de deux espaces délimités par une rupture de pente et un grillage. Sa topographie permet une bonne surveillance. C'est un point très important pour l'équipe pédagogique. La sécurité des élèves est leur priorité. Mais cela ne doit pas se faire au détriment du jeu et de la qualité de vie des élèves dans la cour. Les grilles et les clôtures avec l'extérieur doivent empêcher les intrusions, mais avec des systèmes innovants, modulables, rétractables, etc. Les enfants doivent les percevoir de façon positive, et pouvoir s'y amuser.

Par ses dimensions, tous sont d'accord pour dire que la cour de l'école est adaptée au nombre de classes et au nombre d'élèves. Ses espaces plans sont très appréciés pour le sport. Il y a 4 arbres dont les racines ressortent mais qui sont chers au cœur de l'équipe pédagogique. Pas question d'y toucher, sauf pour leur donner plus d'espace ! Ils constituent la seule zone d'ombre de la cour. A certaines journées de juin, les enfants ne peuvent pas sortir. Il fait trop chaud. La cour du bas est particulièrement défendue.

Un potager est entretenu, mais dissocié du reste de la cour. Dans la perception des enfants, leur cour est d'ailleurs morcelée. C'est ce qui ressort de l'analyse des cartes sensibles. On observe ainsi 4 espaces dans leurs dessins avec deux parties enherbées et 4 à 5 usages bien distincts. Les maternelles n'ont pas les mêmes horaires que les primaires, à ce titre ils ne se croisent quasiment jamais.

Pour comprendre et penser la place de la cour dans la commune, les élus et enseignants se penchent aussi sur les abords de l'école. Il leur apparaît que des espaces de micro-convivialité existent déjà. Il faut les renforcer. Les enfants aiment bien attendre leurs parents à côté du lavoir ou sur la place Edgard Savoie juste à côté du monument aux morts ; aux abords de la Calonne, il existe de petites venelles qui, à l'origine, devaient mener à la rivière. Parfois encombrées ou rendues privatives, celles-ci sont une armature pour créer des accès à la Calonne (projet de relier les deux rives par une passerelle piétonne près du musée des pompiers et la place du commerce). Plus loin, la mare à l'arrière de la mairie, discrète, somnolente car actuellement elle n'est pas mise en valeur.

Comment relier l'école à ces espaces qui forgent le caractère du village ? Ce sera un travail de petite couture urbaine pour relier et valoriser entre eux ces différents points de convivialité.

En dehors des temps scolaires, l'APE (Association des Parents d'Élèves) peut organiser des kermesses et autres événements dans la cour de l'école. Dans les équipes de réflexion, personne ne souhaite l'ouverture de la cour au public. Toutefois, et c'est ce qui est intéressant, tous se positionnent favorablement pour qu'elle accueille ponctuellement des événements accueillant du public : ceci à la condition qu'une association ou organisation soit responsable de l'ouverture et de la fermeture du lieu et de sa bonne restitution en l'état.

Tout en imaginant transformer la cour de l'école, ils souhaitent garder des espaces polyvalents capables d'accueillir de grands événements.

Votre mission, si vous l'acceptez sera donc de penser la place de la cour d'école dans la commune en respectant les aménagements déjà réalisés par cette dernière, de végétaliser et transformer la cour d'école en lien avec les aspirations des enfants et de prendre en compte les besoins d'ombrage et de protection des enfants sur le temps de récréation, le préau étant trop petit.

Paroles de l'équipe pédagogique/témoignages :

"J'ai des moins de 3 ans, donc pas de billes dans la cour"

"En 19 ans que je suis à l'école, je n'ai jamais vu venir un enfant à vélo. Ils peuvent venir à pied, mais le plus souvent c'est en voiture que les parents les déposent en partant au travail. La topographie fait qu'ils viennent des monts alentours. La départementale très fréquentée invite les parents à la vigilance. J'ai vu une fois des parents amener leurs enfants en calèche, oui !"

"Quand ça nous arrive de sortir les enfants amènent leurs bottes."

#3

LE PROGRAMME

Bien que nous ayons établi un programme avec l'ensemble des acteurs de l'école, nous vous rappelons ici que vous êtes dans le cadre d'un appel à idées.

Comme décrit dans le règlement, nous vous proposons de rêver la récréation avec un cœur d'enfant et un regard d'adulte, et d'imaginer d'autres possibles aux cours d'écoles tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Le bien-être des enfants et le bon exercice de la pédagogie seront au cœur de vos réflexions. La cour d'école doit aussi devenir une plus-value pour la commune.

Il est important de noter que le but de l'appel à idées n'est pas de sélectionner des projets en vue d'une future réalisation, mais bien de stimuler la créativité des concepteurs et les appétences des maîtres d'ouvrage pour les projets de qualité.

LA COUR D'ÉCOLE

- Renaturer et végétaliser la cour de l'école
- Repenser la cohérence et les usages de la cour en incluant la présence des petits éléments existants
- Apporter des zones d'ombre
- Créer une ou des zones calmes
- Garder un espace polyvalent "vide" pour les jeux-sports hebdomadaires et événements ponctuels (kermesse, foire à tout, etc.)
- S'inspirer des aspirations des élèves pour leur proposer de nouveaux espaces de jeu
- Respecter les contraintes du site
- Conserver et valoriser les arbres existants - leur offrir un meilleur développement
- Garder la visibilité-qualité de surveillance
- Répondre aux contraintes normatives en matière de sécurité par une proposition ludique - se servir des clôtures de l'école pour inventer de nouveaux possibles

INTERFACE AVEC LE BÂTIMENT

- Aggrandir le préau
- Offrir la possibilité de faire classe dehors
- Proposition d'accès plus direct des salles de classe vers la cour
- Donner plus de visibilité à l'entrée de l'école depuis le dépose-minute et le parking
- Traiter l'interface avec les logements communaux et le bureau de la directrice

INTERFACE AVEC LA VILLE

- Prendre en compte les aménagements du bourg livrés en 2023 (phase 1) et à venir
- Relier et valoriser les cheminements piétons vers les différentes infrastructures et équipements : le citystade, le lavoir et la place E. Savoie, la mare, les berges de la Calonne, la place du commerce, la salle des fêtes, la mairie et l'église.

#4

LES POST-IT DE L'ATELIER

Pour la création de ce sujet, comme décrit dans la présentation de l'appel à idées, le CAUE a travaillé avec les élus, les techniciens, les enseignants, et les élèves de chacune des écoles sous forme d'ateliers. Le dernier atelier (dont vous retrouverez le support d'animation en annexe) s'est déroulé avec les élus, les enseignants et les techniciens. Une partie des échanges s'est faite au moyen de post-it (points positifs et négatifs) autour d'une carte de site d'étude. Il nous est apparu judicieux de partager certains d'entre eux avec vous afin de compléter le programme ci-dessus.

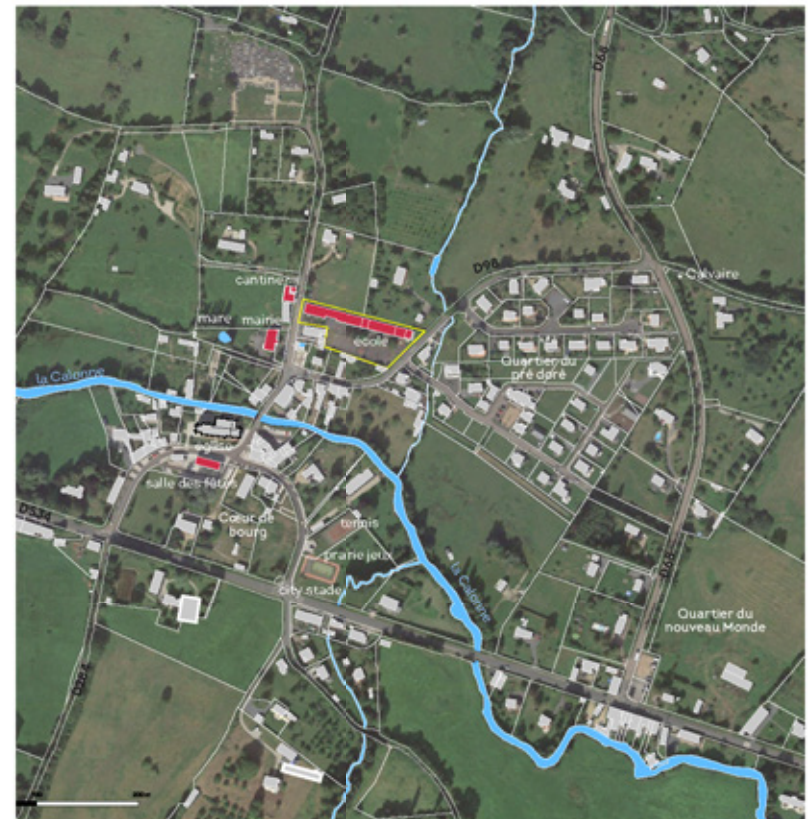
LES +

- Accès au city stade (qui sert pour faire du sport en mai juin)
- Accessibilité et sécurisation des abords
- Bus et desserte scolaire
- La topographie de la cour permet une bonne surveillance
- Cour séparée en 2 avec la partie verte
- École de plain pied
- Les arbres sont à conserver
- La cour est utilisée par l'APE pour des événements
- Espace de jeux
- Potager mis en place à conforter
- Aucun souci de dégradation ou d'incivilité

LES -

- La vitesse à l'entrée du pré-doré
- Le STOP à la sortie du parking
- Manque de mobilier extérieur
- Manque de bancs
- Le préau manque d'espace, la nouvelle entrée de l'école devrait être plus lisible
- La cour du bas est interdite l'été du fait du manque d'ombre
- Cour de foot, usure des buts
- Pas de structure de jeux, avant il y en avait 4 mais il ne reste que le cheval du fait de l'usure
- Pas d'accès direct des classes sur la cour
- Pas de rangements du matériel de la cour et des cartables
- Faible effectif d'agents d'entretien
- Les WC - circulation intérieure compliquée

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX À L'ÉCHELLE DU BOURG



LECTURE DU SITE DE L'ÉCOLE ET DE SES ABORDS



Nouvelle voie d'accès à l'école (sens unique)



Sortie nouvelle voie d'accès à l'école



Rue du Pré Doré



Préau et entrée principale



L'accès aux équipements de loisirs



La cantine



La Calonne



La mairie



La place Edgar Savois



Le cœur du village

[illegible]A photograph showing two children playing basketball on an outdoor court. One child in a blue jacket is jumping towards the basket, while another in a green jacket is nearby. The court is surrounded by a colorful mural and a large tree is visible on the left.

A photograph of a yellow building with a sign that says "LAWRENCE" and a person sitting on a bench in front of it. The building has several windows and a person is sitting on a bench in front of it. There are some plants and a sign in the foreground.

073_SITE C

EXPLORER LA LIMITE : la cour du pré doré en interaction avec son environnement

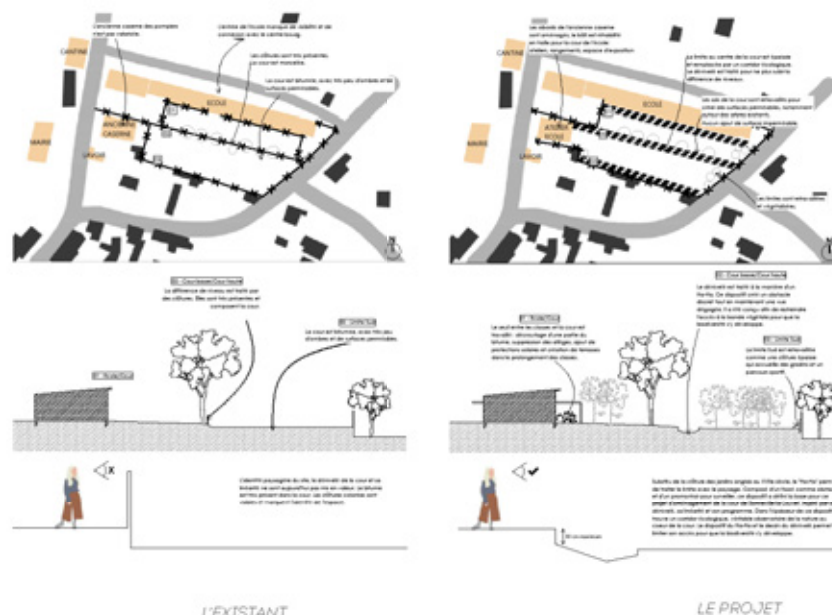
BONNEVILLE-LA-LOUVET

L'objectif du projet porte sur la réduction de la présence des clôtures. Pour cela, les limites qui composent la cour sont épaissies et intègrent des activités qui favorisent l'éveil et la curiosité des enfants lors des temps de récréation. Elles se structurent en trois axes : la continuité de l'apprentissage scolaire, l'interaction avec le vivant et la pratique sportive et créative.

Le long de la façade sud de l'école des terrasses abritées protègent du soleil et prolongent les espaces intérieurs. Elles offrent aux classes la possibilité de cours en plein air. La clôture sud s'intègre aux usages du terrain bas et se transforme en structure linéaire incluant des gradins, un mur d'escalade et un parcours. À l'Est, le long de la rue du Pré Doré, un verger permet de réduire la présence de la route. En limite Ouest la caserne s'intègre dans l'organisation de la cour et permet des possibilités d'accès ponctuelles liées au centre bourg.

Au centre de la cour, la dilatation de la limite entre les niveaux fait apparaître un corridor écologique diversément planté pour y développer et favoriser la biodiversité. Il sert de transition et de refuge aux espèces locales, fait émerger les caractéristiques naturelles du terrain et participe à lier les espaces végétalisés du bourg. Le concept du Ha-ha, adopté ici, assure une continuité visuelle, permet la surveillance et offre la présence de la nature au cœur de la cour. Le corridor est modelé pour accueillir un ruisseau alimenté par la récupération des eaux de pluie : des chemins et des gradins permettent de le franchir, de se l'approprier.

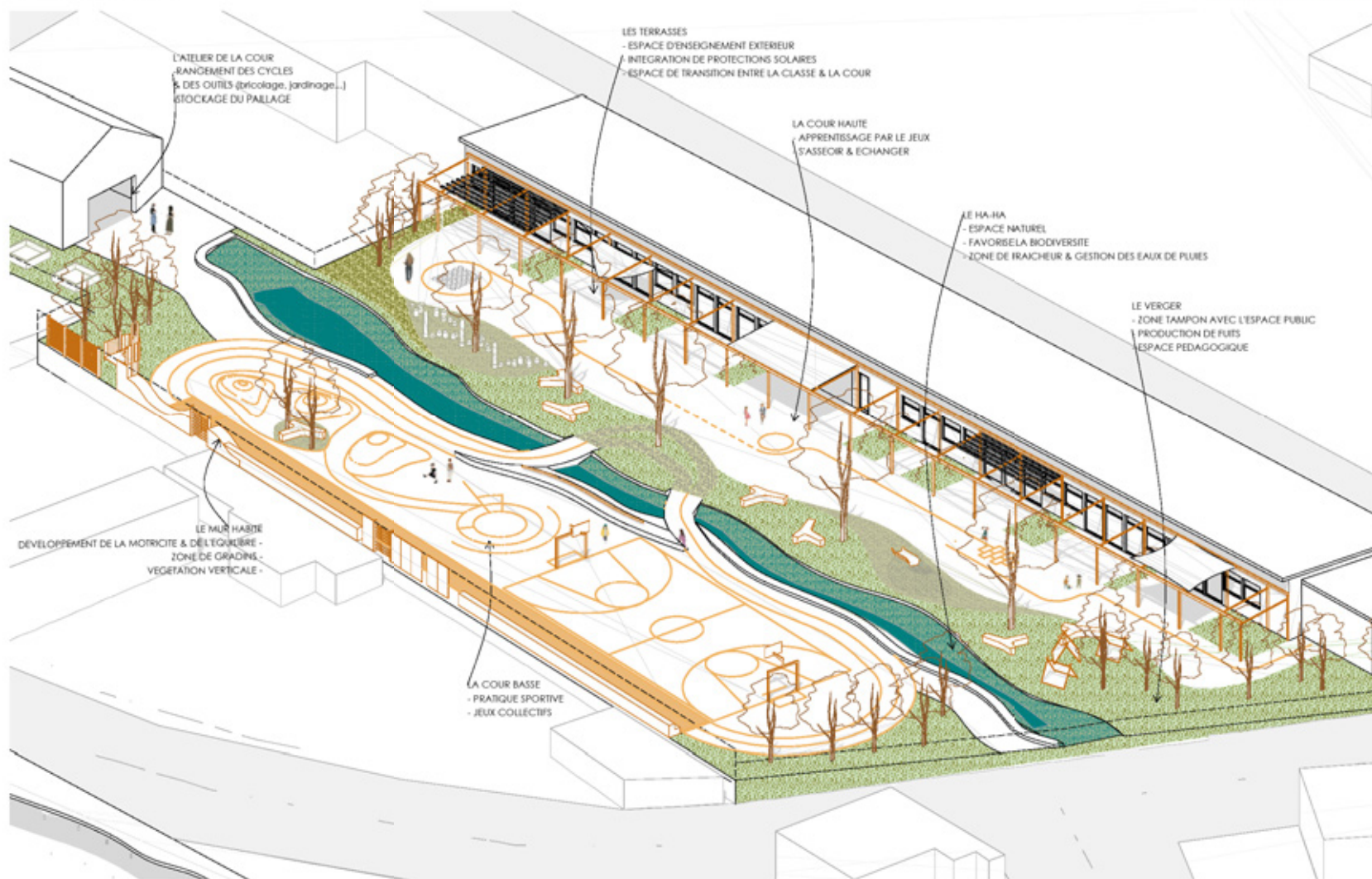
Les usages dans l'épaisseur des limites enrichissent l'apprentissage en extérieur, complètent les pratiques pédagogiques traditionnelles et stimulent la curiosité et la créativité. La clôture n'est plus une ligne brute et artificielle, elle s'intègre aux éléments existants et à l'usage de la cour, favorisant un développement global et équilibré de l'enfant en harmonie avec son environnement.



LE JURY A AIMÉ

- Un projet où chacun trouve sa place : le sport comme le végétal
- La sobriété du projet qui coche toutes les cases du cahier des charges en étant très aéré
- La riche stratification : les zones calmes sont plus proches des bâtiments et les zones sportives plus éloignées
- La délimitation des espaces maternels et primaires
- L'exploration des limites en partie Sud avec la possibilité d'ouvrir les zones d'activité au public
- L'augmentation du préau et la création d'un espace de transition entre les classes et la cour

VUE GLOBALE DU PROJET



RATTACHER



Afin de conforter le végétal présent dans la commune, le corridor au centre de la cour relie les espaces naturels.

PARTAGER & MUTUALISER



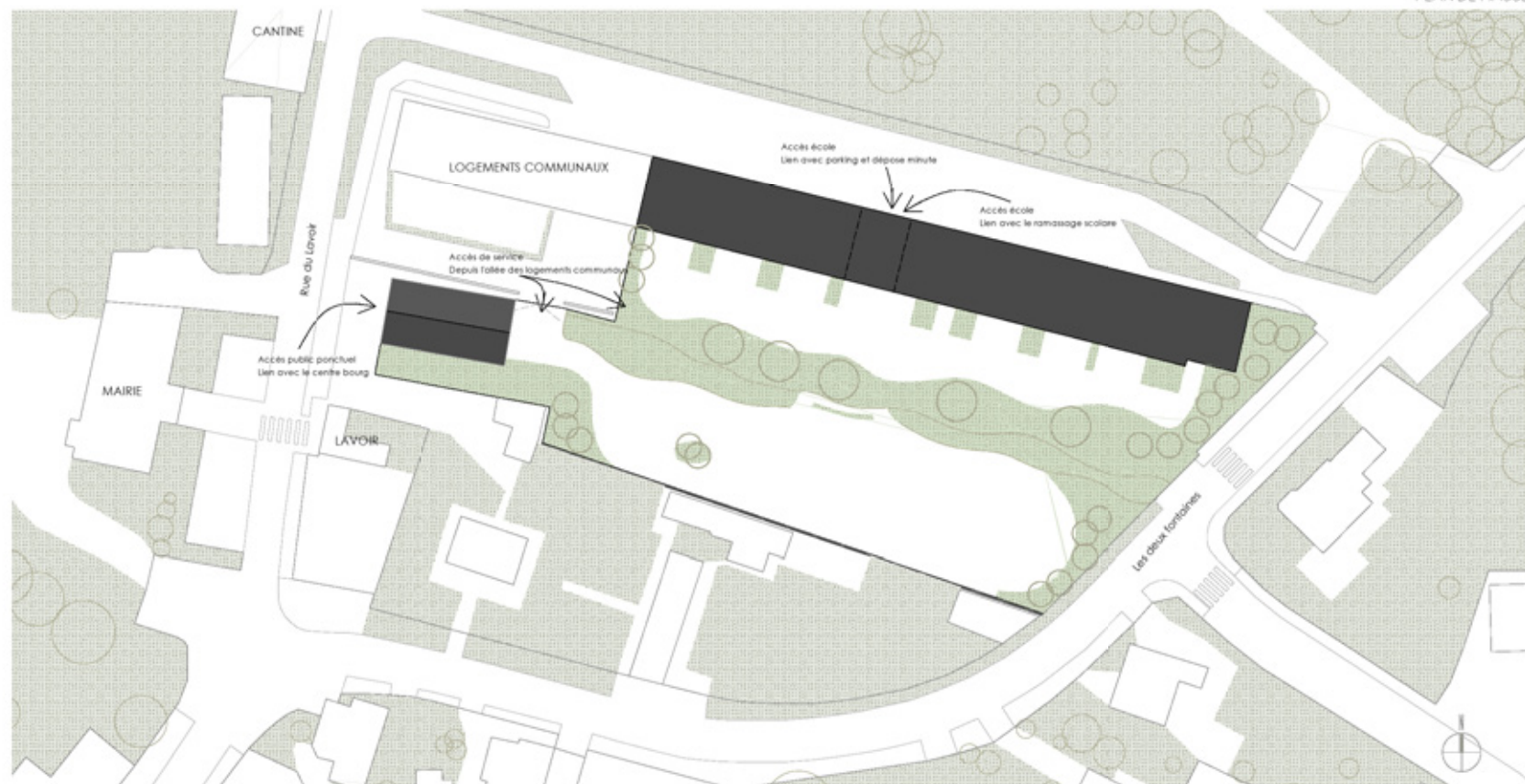
Profiter de l'emplacement proche des équipements communaux pour prolonger l'espace public ponctuellement dans l'année lors d'évènements.

| RELIER



Définir une entrée exclusivement publique pour accéder aux événements (associations, municipales...) organisés en dehors des horaires des cours. Cet accès dissocié de l'école par l'ancienne caserne permet de valoriser ce bâtiment, patrimoine de la ville, de relier et de rendre plus visible ce nouvel espace public ponctuel.

PLANS DE PRINCIPES



PLAN DE MASSE

PLANS DE PRINCIPLE

PERMEABILISER LES SOLS



Le bitume en bon état de la cour haute est à certains endroits décortquer, notamment aux abords des arbres existants. La cour basse est quant à elle entièrement réaménagée par un béton drainant.

AMENAGER LES LIMITES



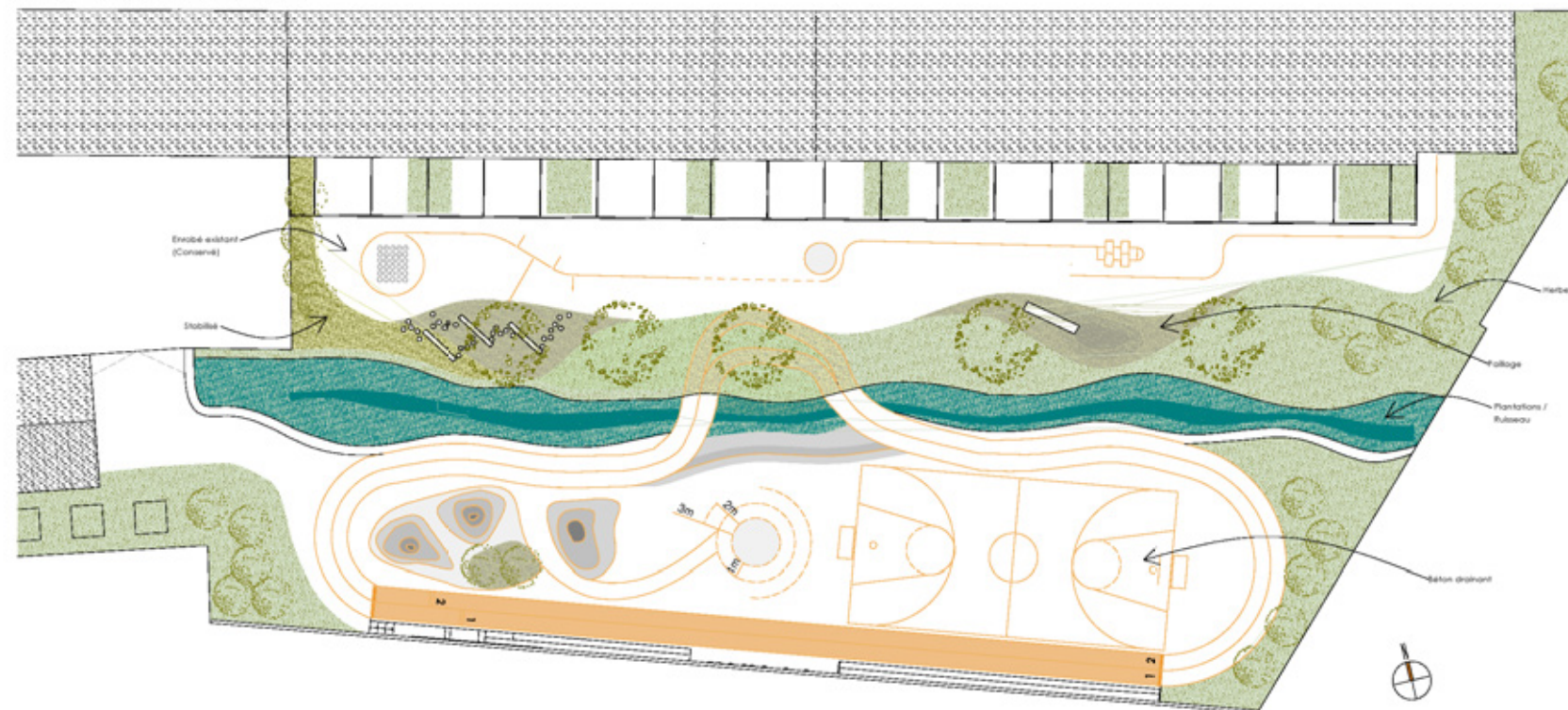
L'aménagement de la cour se définit par le traitement des limites. Le linéaire du terrain permet de définir 3 séquences : au centre le corridor écologique entre la cour basse et la cour haute, au Nord le traitement du seuil entre l'école et la cour, enfin au Sud le travail sur la clôture.

3 SÉQUENCES PRINCIPALES D'USAGES



A - La cour haute accueille des dispositifs pédagogiques en lien avec l'apprentissage scolaire (compter, lire...)
B - La bande végétale permet de développer l'éveil écologique des enfants en plein cœur de la cour.
C - La cour basse définit les usages liés au sport.

PLAN DE MASSE DE LA COUR DE L'ÉCOLE



EXPLORER LA LIMITE : la cour du pré doré en interaction avec son environnement

BONNEVILLE-LA-LOUVET

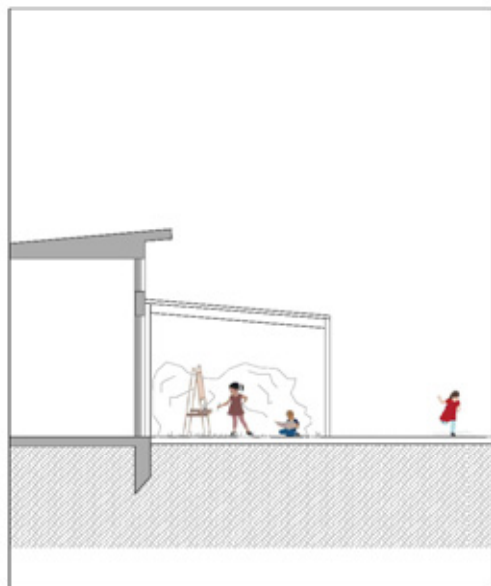


PERSPECTIVES

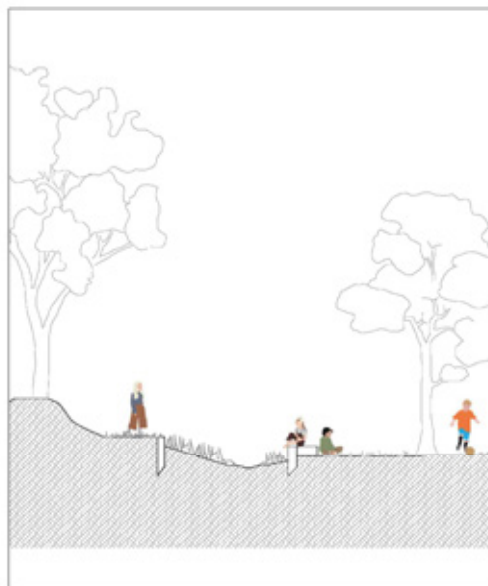


DÉTAILS

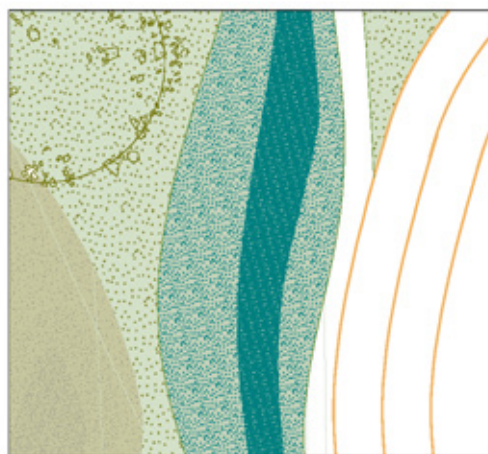
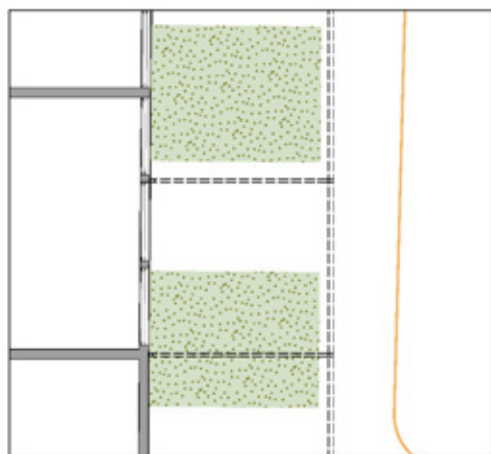
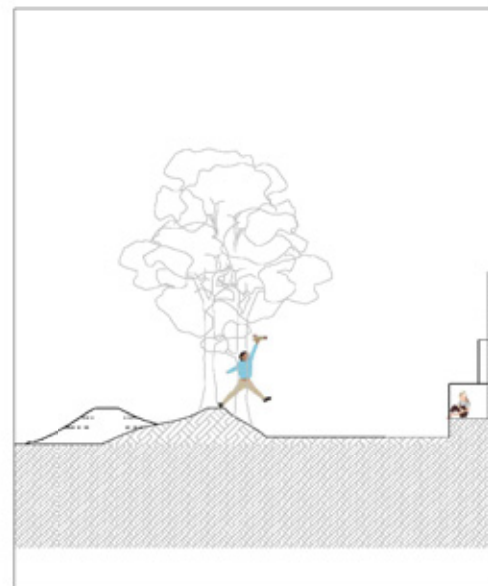
1 - La cour haute comme prolongement des classes vers l'extérieur



2 - Corridor écologique au centre de la cour pour l'observation de la nature



3 - Cour basse pour la pratique sportive et créative



BONNEVILLE-LA-LOUVET

Au cœur du pays d'Auge, se trouve l'école du Pré doré. Logée au nord de la commune, l'école touche les prés du bout des doigts. Pourtant, du pré doré, il n'en reste aujourd'hui que le nom. Effectivement, les élèves évoluent dans une cour où le sol est enfermé. Ces conditions d'apprentissage nous ont frappés. d'après nous il est temps que la jeunesse touche, sente, écoute et goûte le vivant, en plus de le voir dans les livres de classe.

Faire l'école bocagère, c'est inclure.

Ce slogan simple évoque ici notre volonté de changer les pratiques de la cour de récréation, qui n'est plus seulement un espace pour pratiquer du sport ou jouer à la marelle. C'est pourquoi notre parti-pris, concernant les usages de la cour, a été d'effacer leurs limites spatiales, permettant aux différents usages de se croiser, de varier et d'inclure tous les enfants.

Comme un écho du passé, le nom de l'école nous a touché, essayant d'imaginer ce lieu avant qu'une école s'y érige. Le Pré doré revivra, sous un nouveau visage, en s'inscrivant dans le paysage de la vallée de la Touques. Nous avons donc tenté de situer l'école et sa cour dans le maillage bocager environnant, ainsi qu'au sein du bassin versant de la Calonne. Cette intégration de l'école à son territoire se traduira par la création d'un sentier d'interprétation paysagère traversant le village et sa campagne qui longera les haies bocagères.

Dans ce territoire, les limites de parcelles sont constituées par la haie bocagère, naturellement, nous avons pensé à intégrer des haies fruitières, bocagères et sèches pour faire la limite parcellaire. Mais également à valoriser les arbres existants en les libérant du bitume.

L'eau est une richesse ! Dans ce territoire pluvieux, nous avons pensé à valoriser l'eau de pluie. Circulant à travers la cour, elle continuera sa coulée à travers le village, le lavoir et rejoindra la Calonne. Cette eau, que nous ne percevons plus, les enfants pourront la ressentir.

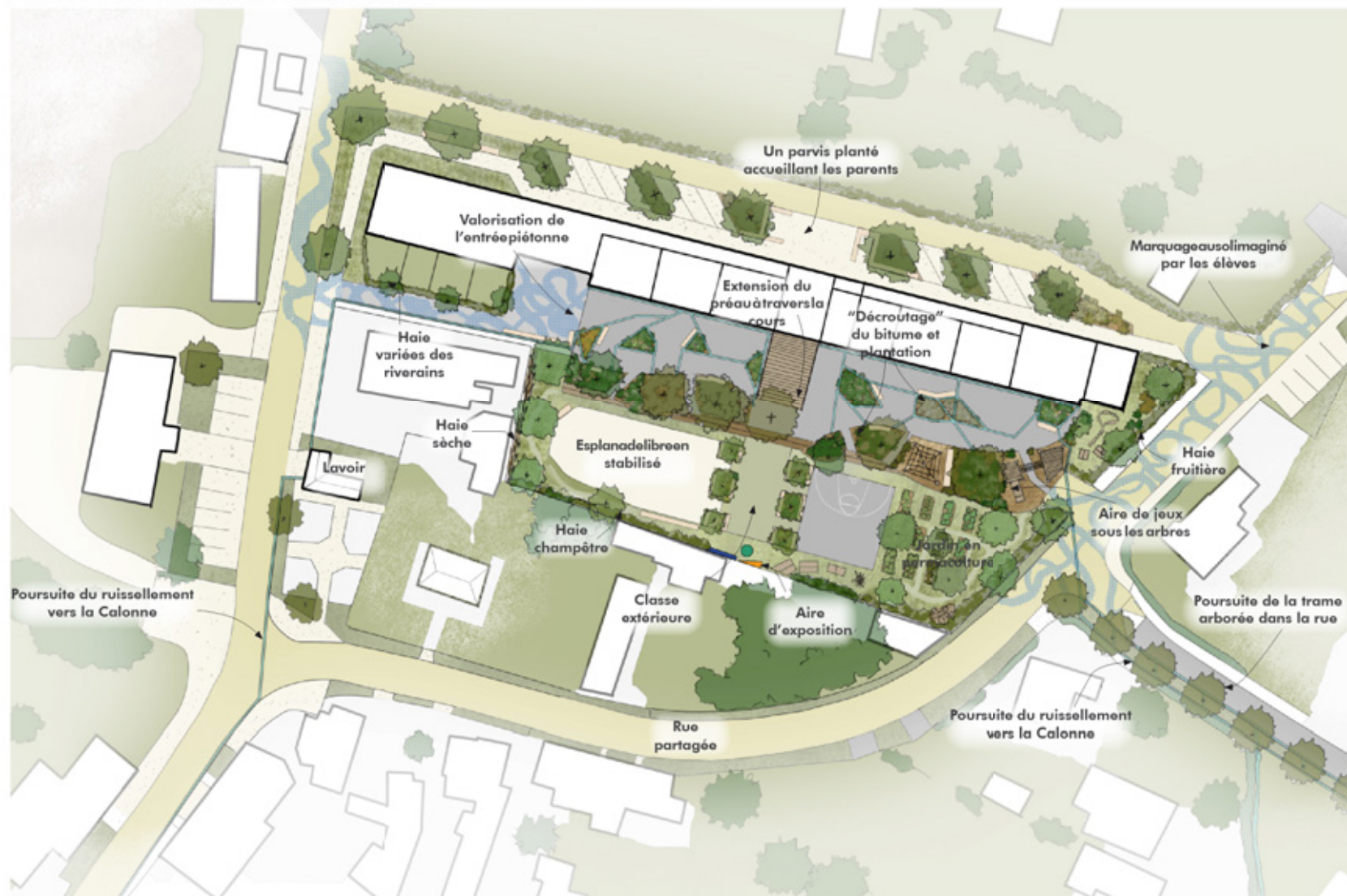


LE JURY A AIMÉ

- La vue globale intéressante et détaillée
- Le fil rouge végétal que l'on retrouve toute l'année
- La haie séduisante qui fait la séparation avec les maternelles
- La réponse complète au programme à la fois poétique et pertinente
- L'utilisation du bois pour les jeux
- Un projet qui tire des connexions au-delà de la cour de l'école par la plantation d'arbres sur la voie au Nord

LEMARIE Léo_Paysagiste concepteur_IVRY-SUR-SEINE
DENEUBOURG Malo_Paysagiste concepteur_GUÉRANDE

PLAN D'ESQUISSE DE LA COUR D'ÉCOLE ET DE SA SECONDE PEAU



Un fil végétal pour renouer avec le maillage bocager : transformer la commune avec un sentier pédestre

- Un Sentier pédestre communal

A l'échelle de la commune, le projet intègre la coexistence d'un sentier pédestre contournant les principaux lieux de rencontre et centralisés de la commune. Ce parcours permet prioritairement d'intégrer les sites emblématiques de Bonneville la Louve: le lavoir, l'église, la mairie, le monument aux morts, la mare, les bergees du fleuve, la salle des fêtes, l'ancien puits, le parc public, et l'école placée au centre du village.

- Un fil rouge

Le segetes se distingue par sa végétation rouge tout au long de l'axe, qui agit comme un fil conducteur visuel. Ce cepage présente aux visiteurs de manière facile les parcours tout en enrichissant l'expérience esthétique. La couleur rouge, visible à chaque saison, assure une lisibilité immédiate et crée un dialogue harmonieux avec l'architecture paysagère. Ce choix se traduit également par la caractéristique viticole et évolutive du milieu, offrant aux passants une immersion multisensorielle à chaque étape des parcours.

- Cadrés des points de vues

Au-delà de la circulation, le sentier a été conçu pour valoriser les principales vues panoramiques de la commune, identifiées lors des études préliminaires. Chaque portion du chemin est pensée pour offrir des perspectives sur le paysage environnant.

- Renouveler avec le maillage bocages

Le secteur s'intègre avec la végétation existante. Les haies bocagères, qui forment une maille végétale autour de la ville, sont polyverses et exsiches, contribuant à l'identité paysagère de la commune. Cette végétation typique de la région joue un rôle clé dans la création d'une entrée de ville verdoyante, tout en fermant la biodiversité locale. Le secteur, en se connectant à cette trame végétale, renforce l'effet d'accueil et de continuité écologique à l'échelle du territoire.

- L'École comme cœur de projet

L'école impulse les grandes lignes de la conception, notamment à travers la création d'alignements d'arbres qui partent de l'établissement et viennent s'insérer dans le village. Ces alignements d'arbres symbolisent le lien entre l'école et la communauté, tout en créant une continuité physique et visuelle avec le reste de la commune.



Palette végétale - Un fil rouge à suivre toutes les saisons

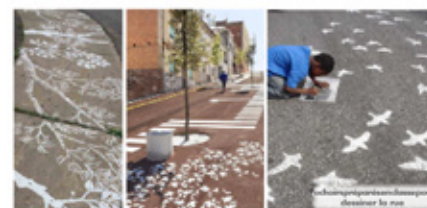




PERSPECTIVE



L'effet "seconde peau" : Les enfants dessinent et peignent la rue



Retrouver un sol vivant et perméable

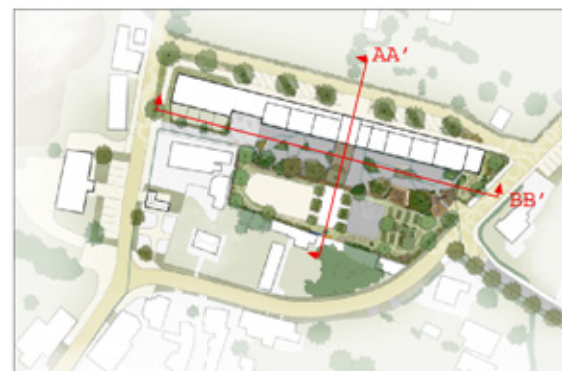
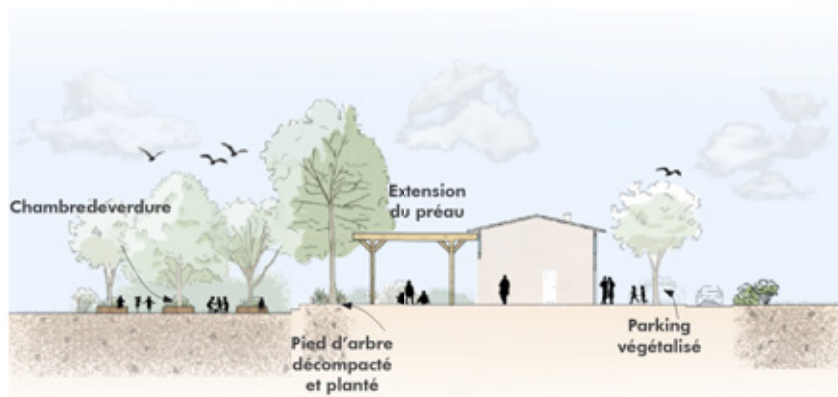


Un esprit frugal qui s'intègre au bocage

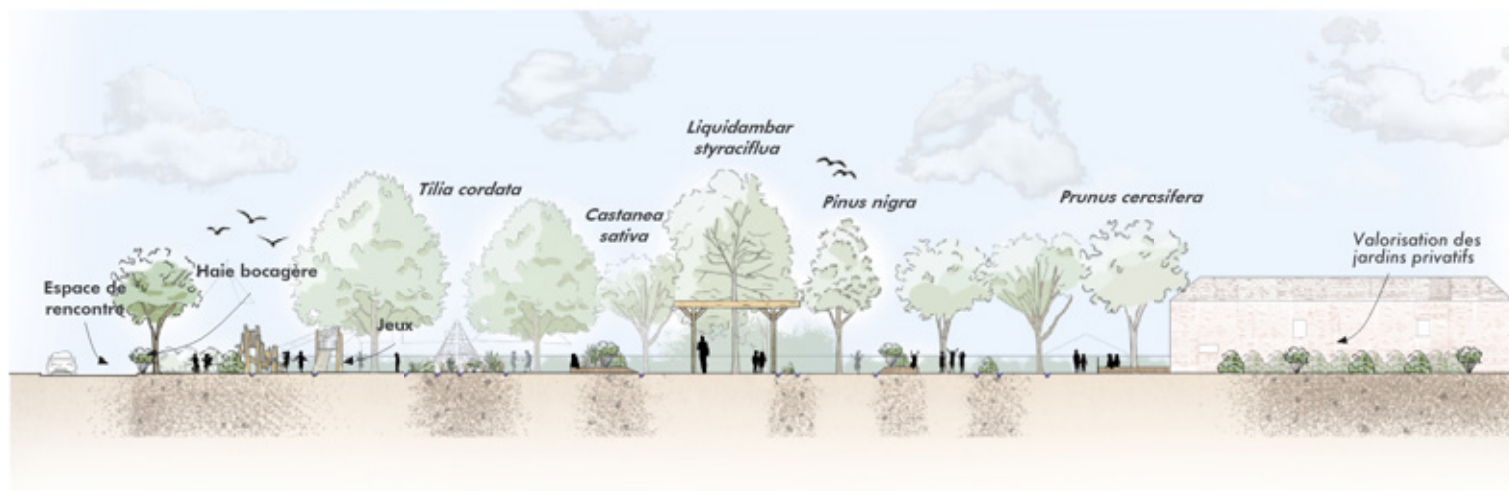


LES COUPES

COUPE AA'



COUPE BB'



RÉINVENTONS LA COUR : un commun pour la commune

BONNEVILLE-LA-LOUVET

Ce projet transforme la cour de l'école en un espace public vibrant, ouvert à tous, où loisirs, nature et rencontres redynamisent le cœur du village. Grâce à une conception ludique et durable, la nouvelle cour devient un terrain d'aventures, mêlant biodiversité, jeux d'eau et espaces d'exploration pour petits et grands.

Le projet de réaménagement de Bonneville-la-Louvet vise à créer un centre-bourg plus convivial, en renforçant le lien entre l'école et le village. Actuellement isolée, la cour de l'école sera reliée au village par un nouveau parvis, facilitant l'accès pour les enfants à pied et intégrant la cour dans la vie communale. En ouvrant cet espace en dehors des heures scolaires, la cour deviendra un lieu de loisirs et de rencontres pour tous les habitants, favorisant les liens sociaux.

La relocalisation des ateliers municipaux, prévue pour permettre la création de ce parvis, se fera à l'arrière de la mairie, avec la reconstruction à l'identique du bâtiment existant pour en préserver le caractère.

Inspiré des cartes sensibles des élèves, le projet propose des espaces de jeux inclusifs, encourageant la découverte et l'imagination. La cour sera "recousue" en reconnectant ses différentes parties tout en respectant la topographie, qui sera utilisée pour créer des jeux tels que des ponts et cascades d'eau. Des îlots de verdure et l'agrandissement du préau offriront plus d'ombre et de confort, tout en favorisant la biodiversité.

Trois zones distinctes seront aménagées : une zone active avec terrain multisports et parcours de motricité, une zone d'exploration avec jeux d'eau, belvédères et potagers, et une zone calme avec cabanes végétalisées et espaces de détente.

Le projet prévoit également de retirer l'enrobé actuel pour végétaliser la cour, réduisant la chaleur en été. L'enrobé sera réutilisé sur place pour créer des bancs et gradins, tandis que certaines zones en enrobé seront conservées pour la circulation et le sport.



PLAN D'ENSEMBLE

OUVRIER LA COUR VERS LE CENTRE

Ce projet s'inscrit dans la volonté de Bonneville-la-Louvet de repenser l'aménagement de son centre-bourg en créant des espaces publics plus conviviaux et accueillants. L'objectif est de renforcer le rôle central de l'école dans la vie communale.

Actuellement, la cour de l'école est mal connectée au centre-bourg. Les aménagements en cours prévoient la création d'une voie à sens unique et d'un parvis, améliorant la sécurité et facilitant la venue des enfants en voiture. Toutefois, en retournant l'école vers le nord, ces travaux isolent davantage encore l'école du centre-bourg.

Le projet propose de créer un second parvis reliant directement la cour de l'école aux points d'entrée du village, en particulier le lavoir, lieu apprécié des enfants. Cet aménagement améliore l'accès à l'école depuis le centre-bourg pour les enfants venant à pied, et valorise la cour d'école en l'intégrant davantage à la vie du village. Ce nouvel aménagement offre surtout la possibilité d'ouvrir la cour en dehors des heures scolaires (mercredi, week-ends et vacances), créant ainsi un nouvel espace public de loisir dans le prolongement du centre-bourg. L'ouverture de la cour à tous les habitants transforme ce lieu en un espace de rencontre et de passage, propice au renforcement des liens sociaux.

La réalisation de ce second parvis nécessite de relocaliser les ateliers municipaux et de maintenir l'accès à une parcelle privative enclavée. Il est proposé de déplacer les ateliers à l'arrière de la mairie, tout en conservant le bâtiment existant. Grâce à sa structure métallique et son remplissage en briques, ce bâtiment peut être déconstruit et reconstruit à l'identique, permettant ainsi de préserver son caractère.

LE JURY A AIMÉ

- La prise en compte des cartes sensibles des enfants réalisées avec le CAUE
- Le partage de la cour, l'espace de jeux inclusifs et la zone d'exploration
- Le parvis central et le parcours de l'eau



Inspiré par les cartes sensibles réalisées par les élèves, le projet s'articule autour de la création d'espaces de jeux diversifiés et inclusifs, favorisant l'imaginaire, la découverte et l'apprentissage. Des accès sont créés vers les classes pour permettre de faire classe dehors en profitant des nouveaux aménagements et supports pédagogiques de la cour.

Le projet propose une «recousage» de la cour, en reconnectant visuellement et physiquement les parties hautes et basses de la cour, tout en conservant la topographie qui assure une bonne surveillance des enfants. La topographie devient l'occasion de nouveaux jeux et traversées : pont, cascades d'eau de pluie, montée sur rondins.

Des îlots de verdure sont créés par la plantation d'arbres et d'arbustes supplémentaires qui offrent des zones d'ombre, aident à lutter contre la chaleur en été, et favorisent la biodiversité. En complément, le préau est agrandi et un nouvel espace d'ombre est créé pour offrir un abri plus spacieux aux enfants en cas de pluie ou de forte chaleur.

ZONE ACTIVE / SPORTIVE

Cette zone regroupera les activités nécessitant de l'espace et de l'énergie, avec un terrain multisports pour des jeux de ballon (foot, basket) et un parcours de motricité comprenant des éléments naturels (rondins de bois, pierres) et des structures de jeux (poutres d'équilibre, mur d'escalade).



JOUER AU BALLON

21



COURIR

12



SE DÉPASSER

14

ZONE DE JEUX / EXPLORATION

Ici, des structures de jeux variées offriront aux enfants la possibilité de grimper, sauter, se balancer et laisser libre cours à leur imagination. Des jeux d'eau alimentés par la récupération d'eau de pluie, seront intégrés pour rafraîchir la cour en été tout en sensibilisant les enfants à l'environnement. Des espaces en belvédère permettent d'observer les autres activités de la cour, et créent des occasions supplémentaires d'interactions. Des potagers et un poulailler offrent des supports d'exploration supplémentaires sous la supervision des adultes.



PLANTER / NOURRIR



CREUSER / TRANSVASER / BÂTIR

15



SE SUSPENDRE / SE BALANCER

6

ZONE CALME / REPOS

Des cabanes végétalisées offriront des espaces d'intimité et de calme pour jouer ou lire. Un jardin sensoriel permettra de découvrir la nature à travers les sens : plantes aromatiques, textures variées, éléments sonores. Des espaces de détente aménagés avec des hamacs, des bancs ombragés et des tables de pique-nique permettront aux enfants de se reposer et de profiter du plein air.



S'ASSEOIR / PARLER / DESSINER

3 19



SENTIR / OBSERVER

8



SE CACHER

16 17



SE PERCHER / OBSERVER

10



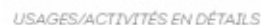
SE MOUILLER

11



TOURNER / GIGOTER

5



- REVÊTEMENTS DE SOLS

 sable	 grave compactée végétalisée	 pierres et graviers ronds	enrobé (conservé) + peinture
 terre nue + paillis	 espace planté	 préau + grimpantes	 enrobé (conservé + complément)

LA COUR S'AMUSE ! Un ruisseau pour repenser l'espace de jeu

BONNEVILLE-LA-LOUVET

S'éveiller au monde c'est faire l'expérience sensible de son environnement. C'est pourquoi nous proposons un réaménagement de la cour du Pré Doré qui encourage les enfants à l'exploration. La cour d'école traversée par un ruisseau conduit les enfants à interagir avec la nature pour en comprendre son fonctionnement, et s'amuser avec. Réintroduire cette dernière dans la cour, c'est refaire le lien entre ville et nature et éveiller la conscience de nos enfants sur l'environnement et sa fragilité.

Pour cela, nous souhaitons que la réintroduction de la nature se conjugue avec l'amusement. Le ruisseau autour duquel sont disposés différents aménagements rythme l'espace de la cour d'école pour lui donner un caractère ludique et créatif. À l'ouest deux pommiers protègent les enfants du vent.

À l'école comme dans la vie, tout le monde a sa place.

Nous repensons la place du sport dans l'école en refusant au stade de foot une position centrale et en multipliant les activités physiques. La cour d'école se veut être un espace inclusif où tous les enfants quelque soit leurs aspirations puissent trouver dans les différents aménagements ce qui y répond. La cour d'école telle que nous l'imaginons est modulaire et peut devenir un théâtre, un écrin pouvant accueillir des festivités saisonnières.

Ce qui s'apprend à l'école s'applique aussi en dehors.

La réintroduction de la nature et la part belle à l'amusement s'accompagnent d'une ouverture du cadre scolaire vers l'extérieur. La cour d'école devient un support pédagogique et un cadre d'enseignement. La transformation de la cour d'école accompagne un changement des mentalités qui vise à adapter durablement le territoire communal au dérèglement climatique. La cour d'école s'inscrit dans ce territoire et à ce titre elle participe à l'identité communale. Elle se veut être un rappel de la Calonne qui traverse la commune et un endroit remarquable des cheminements piétonniers parsemés de panneaux informatifs et de marquages au sol.

AXONOMÉTRIE DE LA VALLÉE AU SOMMET, UN ÉLAN DE JEUNES AVENTURIERS



RELIER LES ÉQUIPEMENTS

L'identité de la commune est à trouver selon nous dans la présence de la Calonne, rivière traversant le village d'Est en Ouest. Trop peu mise en valeur dans les aménagements actuels, cette rivière trouve un rappel de sa présence dans la nouvelle cour d'école. Le cheminement piéton consacré aux derniers aménagements communaux s'en trouve amélioré par la création d'un parcours de mise en valeur de la Calonne et du lavoir. Informatifs, divertissants ou végétalisés, ces aménagements permettent de créer une continuité entre le centre-bourg et l'école.

Cheminement piétonnier



Le lavoir, un lieu agréable où patienter auprès de l'école



Un cheminement piéton qui met en valeur le patrimoine communal entre l'école et le bourg



Le nouveau point de vue sur La Calonne

RENOUX Quentin_Étudiant_SAINTE-RÉMY

CONSTANT Mathieu_Étudiant_LECOUSSE

COQUIN Énora_Étudiante_BREST

LE NORMAND Amandine_Étudiante_LOCOAL-MENDON

1



Une butte aussi bien récréative que pédagogique

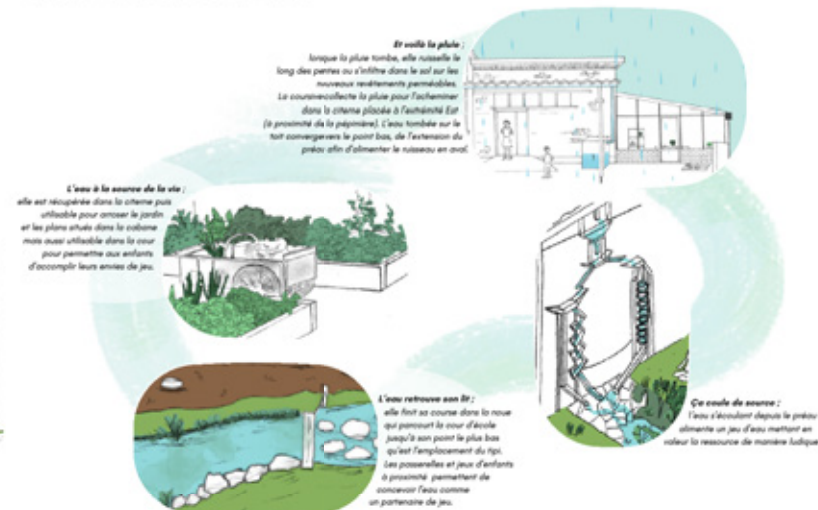
2



Une noue canalisatrice d'eau et réservoir de biodiversité

Puis elle devient un terrain de jeu par temps sec

L'ITINÉRAIRE D'UNE EAU PRÉCIEUSE

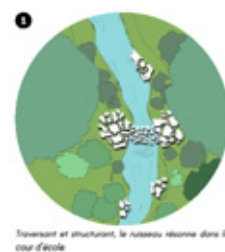


UNE COUR D'ÉCOLE DÉBORDANTE D'IMAGINATION



La cour d'école se rendit et ouvre le champ des possibles. Le regard se pose sur une multitude de choses. Les senteurs des haies végétales parfument l'air ambiant. Les rires des enfants font écho au bruit du ruisseau. Les papilles s'émerveillent au goût des pommes fraîchement ramassées. Les enfants ramuant de leurs mains la terre, l'eau, le bois et en découvrent les sensations. La cour éveille leurs sens et attise leur curiosité.

UN CIRCUIT QUI FAIT DU BRUIT



Traversant et structurant, le ruisseau résonne dans la cour d'école.



Un enrochement pour présenter l'eau sous toutes ses formes.



La restructuration de la cour change la topographie initiale de celle-ci. Les pentes et reliefs ont été repensés afin que le point bas de la cour se situe dans l'angle Sud-Ouest. Une pente douce sur l'ensemble de l'espace conduit les eaux à s'écouler dans la noue et met les enfants à parcourir les eaux. La noue a pour fonction de canaliser les eaux par temps pluvieux. L'essentiel des nouveaux revêtements sont perméables et permettent une infiltration des pluies. Une certaine proportion de revêtement imperméable est maintenue dans la cour pour garantir un espace praticable pour les activités sportives ou associatives en toutes saisons.



Entre fruits et légumes, les enfants découvrent le jardinage et le cycle des plantes.



Entre festivités scolaires et événements communautaires, la cour s'ouvre à tous.



Entre amusement et savoir, les enfants comprennent leur rôle dans la nature.



Entre calme et jeu, tout le monde fait ce qu'il veut.

BONNEVILLE-LA-LOUVET

La toile champêtre est un projet de paysage qui interroge nos manières d'investir une cour d'école comme un lieu d'éveil, un lieu de construction de soi et de son rapport aux autres dans un contexte rural normand. À travers ce projet, nous nous intéresserons longuement au grand paysage, à ses formes et à sa composition pour finalement aboutir à la petite échelle. Nous souhaitons à travers ce projet parler du petit et du grand, imbriquer les échelles, les faire dialoguer entre elles, conscients que ce qui se fait à échelle fine a des répercussions à échelle beaucoup plus globale. Ce projet soulève la question de l'ancrage à un territoire en affirmant et en densifiant une caractéristique paysagère : la toile champêtre.

Nous sommes dans le Pays d'Auge, une des régions les plus célèbres de Normandie et qui en est une icône grâce à son patrimoine et à sa campagne typique. Elle est marquée par un vaste patrimoine bocager, un vestige, un reliquat pré-remembrement particulièrement présent le long des vallées de la Touques et de la Calonne. Quelques pôles remarquables tels que Pont-l'Évêque ou Lisieux ponctuent ces vallées et participent à habiter cette toile.

Bonneville-la-Louvét est située à son extrémité Sud-est. Le village est organisé de part et d'autre de la rivière et semble ne faire qu'un avec son environnement. Tout est structuré sur un axe Sud-Est/Nord-Ouest. Au sud du village, le principal axe routier relie Pont-l'Évêque à Cormelles sur ce même tracé. La Calonne coupe le village en deux parties : le village haut et le village bas. De part et d'autre de la rivière, différents équipements prennent vie, au Sud : le village bas s'anime par le biais de l'église, de la Place du Commerce, des équipements sportifs communaux et la départementale ; au Nord, le village haut s'agglomère autour de la Mairie, de l'école primaire du Pré Doré, du lavoir ou de zones urbaines de moyenne densité.

L'école est un des éléments majeurs de cette composition paysagère ; de par son échelle, elle structure le village haut en le bordant sur sa portion nord. Dans ce contexte de toile, tout semble être lié. L'histoire nous a révélé la fragilité de ce patrimoine naturel et la nécessité d'agir pour le préserver. Ce projet milite pour sa reconnaissance et sa consolidation en le mobilisant comme un outil au service du bien commun. La toile champêtre est un liant, entre les habitants d'un lieu et d'un espace vivant et habité. Notre projet consiste à regarder au-delà des limites de l'école et d'en puiser des actes de projet. Une première intention de projet se passe hors des murs de l'école en affirmant les liens pré-existants entre les principaux lieux de vie à échelle communale au travers d'un projet filaire qui se matérialise sous forme de sentiers ou de bandes plantées. La seconde intention consiste à modérer la cour d'école, sans perdre de vue le précédent travail. S'ancrer à un lieu, c'est en prendre ses codes. Il ne s'agit pas ici de mimétiser une représentation idéalisée de la campagne normande mais bien d'en saisir l'essence.

Alors, le projet pourra se déployer en interrogeant des usages, des états, des situations, et en faisant un choix. Ici, le choix a été fait de supprimer l'enrobé, en proposant comme alternative un réseau dense de chemins permettant de rejoindre les équipements communaux. Le choix a été fait de densifier cette toile champêtre au sein même de l'école par un généreux essaimage végétal qui structure des lieux à usage variés : potager, salon de verdure, prairie, parvis de bâtiment, etc. Enfin, une réflexion sur les matériaux a été engagée afin de proposer une alternative aux sols imperméables en favorisant des sols poreux, aux matérialités variées : copeaux, stabilisé renforcé, prairie, pavés à joints gazon.

Ce projet affirme l'appartenance de la cour d'école du Pré Doré à un système bien plus élargi en tant que toile champêtre du territoire Normand.



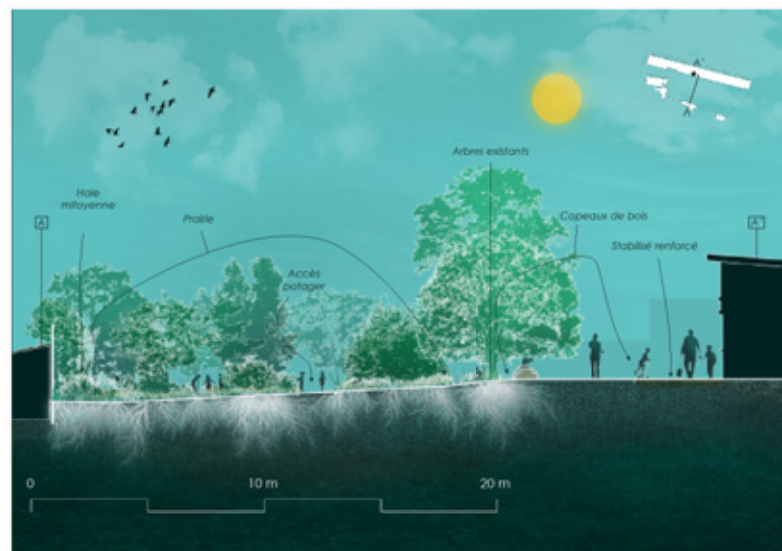
IDÉES D'AMÉNAGEMENT



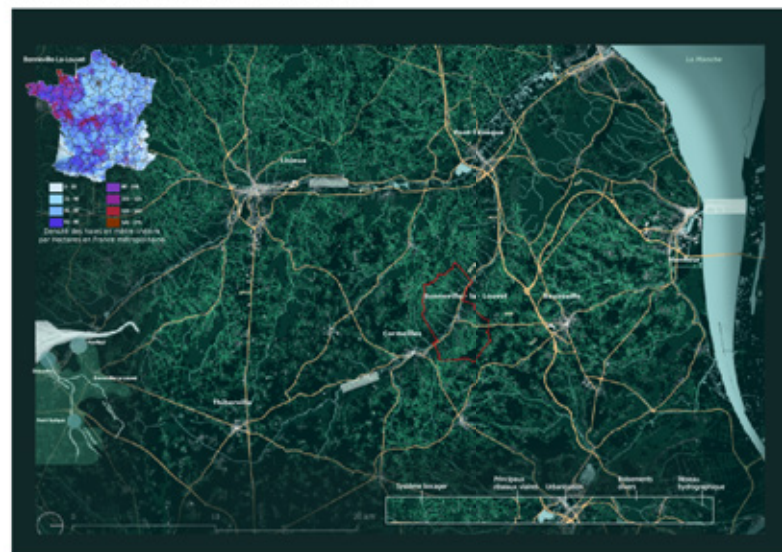
PASTANT Bruno_Paysagiste_VERSAILLES

MARTIN Nicolas_Paysagiste_OULLINS

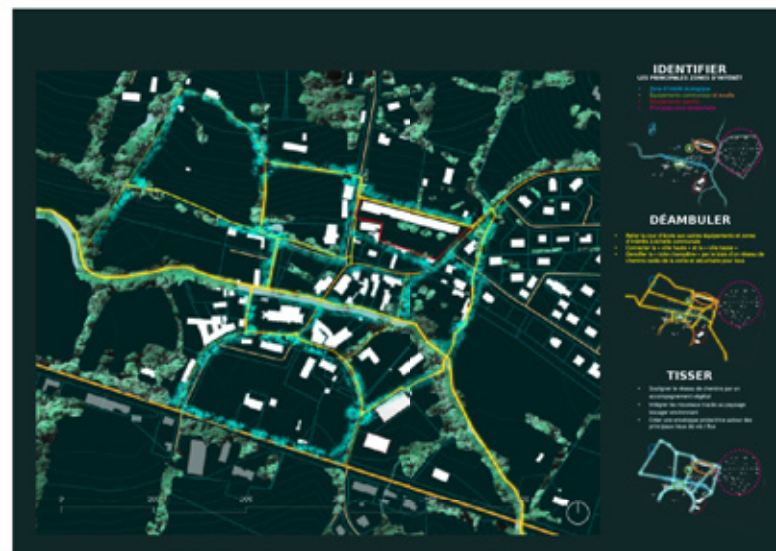
COUPE TRANSVERSALE DE LA COUR



UN TERRITOIRE SOUS ENVELOPPE BOCAGÈRE



INITIER UN TISSAGE COMMUNAL



UNE TRAME PRÉ-EXISTANTE



BONNEVILLE-LA-LOUVET

Le sujet des cours d'école est un enjeu majeur des paysages des prochaines années. Ces espaces, aux surfaces souvent importantes dans les cœurs des villes, existent depuis des décennies sans avoir réellement changé de forme. Les cours des écoles que nous avons fréquentés sont parfois même identiques à celles qu'ont connues nos parents lorsqu'ils y étaient scolarisés. D'une certaine manière, tout cela est compréhensible : les cours d'écoles sont avant tout faites pour donner de l'espace aux enfants pour se défouler, tout en fournissant une vue dégagée aux professeurs pour les surveiller, et ces dernières ont été bitumées dans un but sanitaire. Néanmoins, depuis quelques années déjà, on commence à comprendre que ces cours d'écoles peuvent également être le socle de réponse aux enjeux écologiques et sociaux actuels, à savoir la limitation du phénomène d'îlot de chaleur urbain, l'infiltration des eaux pluviales, le développement et l'implantation de la biodiversité, mais aussi la création d'espaces collectifs, publics et de rencontre entre les habitants des villes.

Ainsi, les cours d'écoles deviennent et deviendront de plus en plus des terrains de jeux et d'expérimentation pour assurer le bien-être des sociétés futures. Le CAUE, au travers de cet appel à idées, donne à l'ensemble des aménageurs urbains une glaise modelable et flexible, une véritable cour de récréation, dans laquelle, comme pour les enfants, la seule limite est l'imagination.

Notre projet prend place dans la Communauté de Communes Terre d'Auge, située en Normandie, dans le Calvados, et occupant une position stratégique entre Caen et Rouen, avec une bonne accessibilité via l'autoroute A13. Bonneville-la-Louvét, commune clé de ce territoire, a engagé depuis 2017 une réflexion sur l'amélioration des espaces publics. Ce projet vise spécifiquement à repenser la cour de l'école Du Pré Doré, ainsi que des espaces publics environnants, en tenant compte de divers enjeux : renaturation et végétalisation, création d'espaces calmes et ombragés, maintien d'un espace polyvalent pour activités et événements, intégration des aspirations des élèves et respect des contraintes de sécurité et environnementales.

Ainsi, nous avons choisi d'orienter notre projet de cours d'école principalement autour des thèmes de gestion des eaux pluviales ainsi qu'autour de propositions alternatives de jeu et de déplacements par un travail sur la morphologie spatiale, centré sur l'apprentissage, le partage ainsi que l'inclusivité. Le tout, en utilisant des matériaux développés localement, innovants, issus du réemploi, et s'appuyant sur les compétences de travailleurs locaux.

Les interventions sur les espaces publics aux abords de l'école sont orientées autour de la mise en sécurité des habitants et notamment des enfants face aux véhicules, mais aussi d'une valorisation des patrimoines alentours tels que la Calonne, le lavoir, le parvis de la mairie ou encore le monument aux morts.

CONCEPT ET ENJEUX

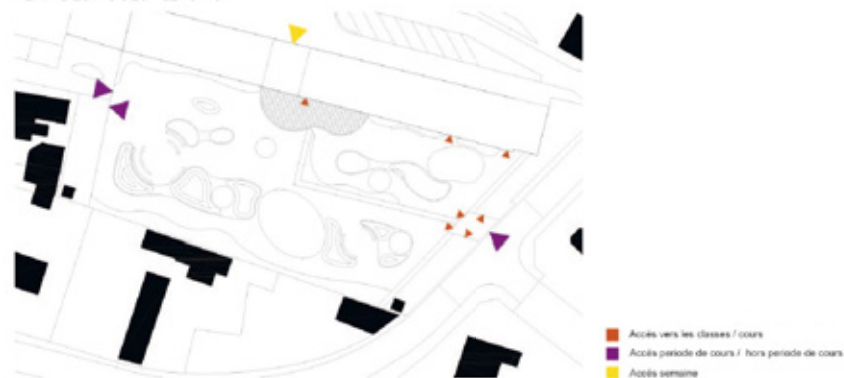


SCHEMAS EXPLICATIFS

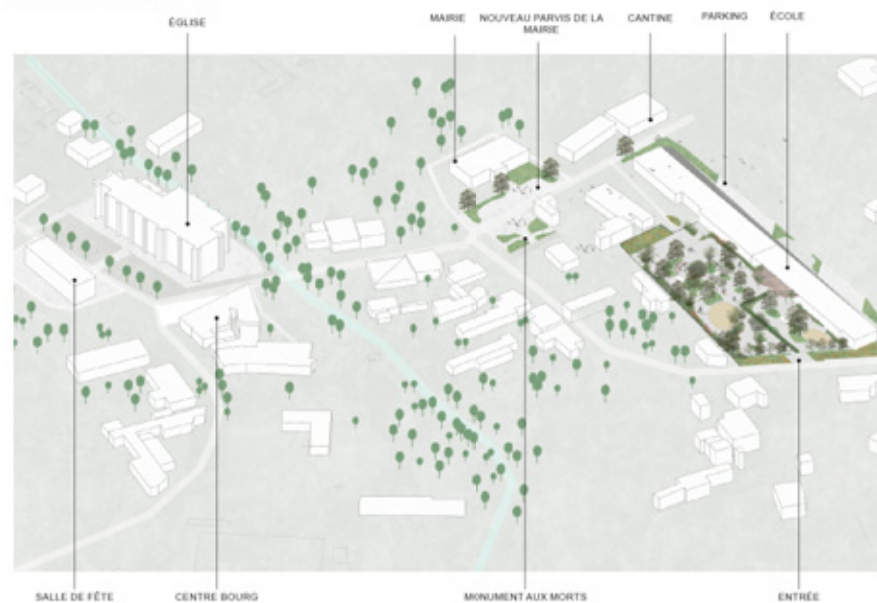


RAYON Julien_Étudiant_PARIS
LABIB Ghita_Étudiant_VILLEJUIF

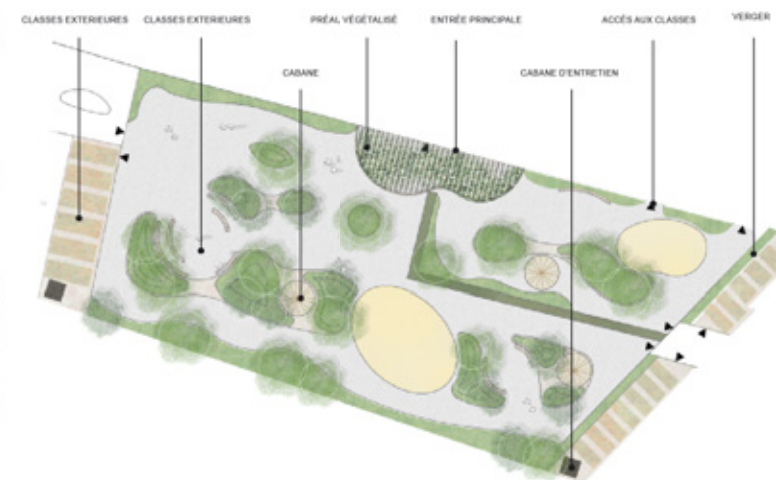
PLAN DES ACCÈS PIÉTONS



AXONOMETRIE GÉNÉRALE



BONNEVILLE-LA-LOUVET



SITE
C

AUTRES
CANDIDATURES

095 SITE C

La réflexion qui sous-tend cette proposition de transformation de cour d'école porte sur la juste démarcation de l'espace extérieur. À l'intérieur, toute une série de dispositifs éprouvés (signalétique, mobilier, paroi) permet de varier l'intensité de la séparation entre deux activités prenant place au sein d'un même volume. À l'extérieur, de quels moyens dispose-t-on pour permettre cette même cohabitation de différentes activités et, possiblement, de différents types d'usagers, au sein d'une cour qu'il apparaît pertinent de maintenir, autant que possible, indivisible ?

Afin de mener à bien cette (en)quête, il est d'abord apparu opportun d'étendre le périmètre d'intervention en y intégrant un appendice mitoyen, au sud de la parcelle. En lien avec cette extension parcellaire, un tracé en devenir s'est révélé dans l'axe de l'actuel préau, perpendiculairement à l'école elle-même. D'une part, en prolongeant ce préau au Nord, la nouvelle entrée principale se trouve ainsi davantage signalée. D'autre part, en le prolongeant au Sud, l'ensemble de la cour se voit desservi jusqu'à un nouvel accès, orienté vers le bourg en contrebas.

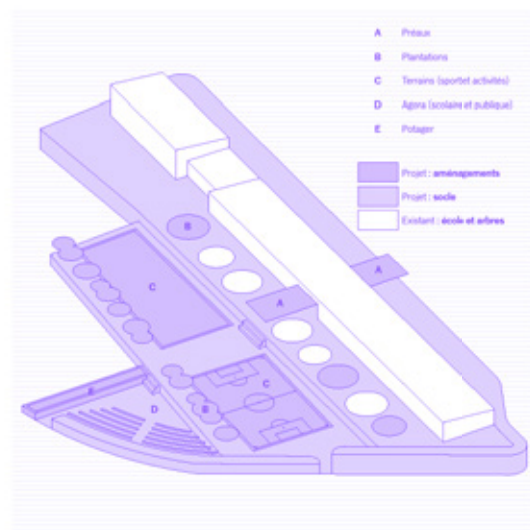
Parallèlement aux salles de classe, un alignement d'arbres ne semblait demander qu'à être complété afin de délimiter, et d'ombrager, les cours actuelles de récréation. Plus bas, sur une deuxième esplanade, le même motif d'une trame plantée permet de contenir, et d'ombrager à nouveau, de vastes terrains de sport et d'activités de plein air. Plus bas encore, sur une troisième et dernière esplanade profitant de la déclivité du terrain, une agora se love dans la forme arrondie de l'appendice annexé.

À l'extrémité sud de la cour, en interface avec le reste du village, ce théâtre de verdure est ouvert sur la commune et à la commune, directement accessible par l'accès bas à la cour, bordé par un potager. À l'inverse, le reste de la cour, réservé à la communauté scolaire, est abrité derrière un talus périphérique et planté qui se substitue aux grillages existants. À l'échelle de l'ensemble de la cour, il en résulte finalement une variation sur le thème de la démarcation de l'espace extérieur.

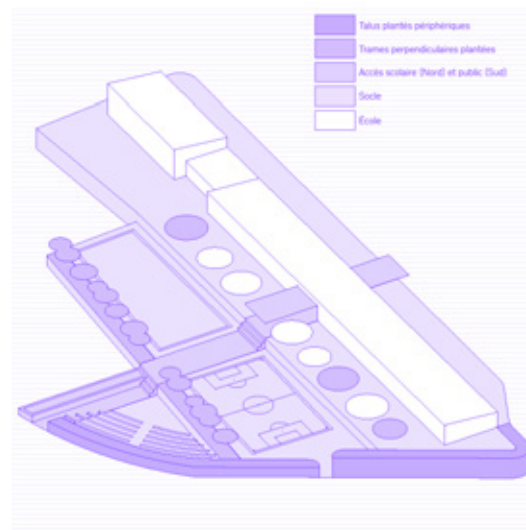
PLAN DE LA COUR



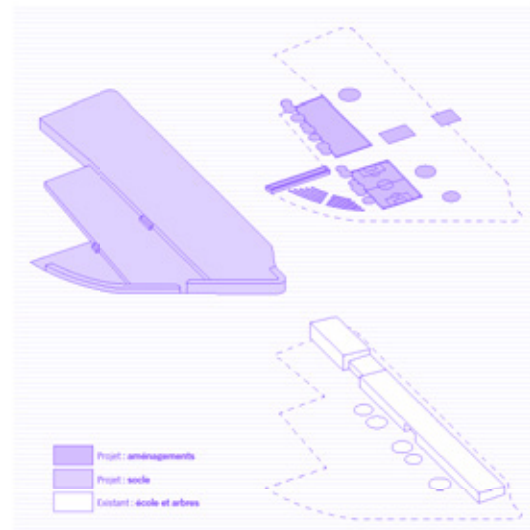
COMPOSITION



TRAMES



DÉ-COMPOSITION



FONCIER



VUES D'ENSEMBLE



BONNEVILLE-LA-LOUVET

Cet appel à idées est pour nous l'occasion de confronter le travail que nous menons habituellement sur l'aménagement des cours d'école, à une réflexion beaucoup plus large, celle de la nature des espaces de vie dans les centre-bourgs et la façon dont ils peuvent influencer les comportements humains et les possibles activités qui en découlent.

Nous proposons de fait, une réponse peut être moins formelle que ce qui est attendu, en choisissant une approche transverse aux trois sites, avec la fabrication d'une boîte à outils déclinable et adaptable : faire émerger des usages contemporains autour du bocage, un bocage aux géométries variables qui accompagnent des situations spécifiques, répondant aux problématiques soulevées par le présent appel à idées.

Nous nous situons bien dans une réflexion d'adaptation de l'espace, et notamment de l'espace de la cour d'école, aux évolutions du changement climatique, et plus largement les usages des cours qui sont en évolution. Les cours dans leur état actuel ne sont plus adaptés, que ce soit d'un point de vue climatique ou sociologique.

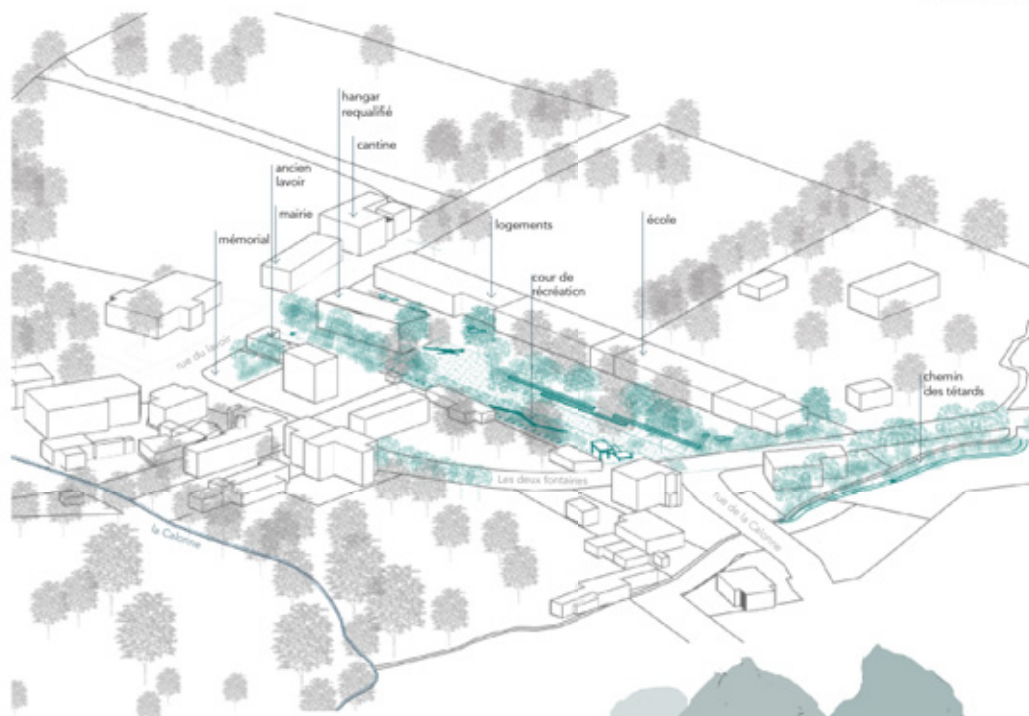
Le concept de "Bonjour bocage" est de mobiliser l'un des éléments constitutifs du grand paysage, ici la haie bocagère. Nous l'avons étudiée afin d'en constituer une base morphologique associée à des usages, et nous l'avons adaptée aux problématiques que nous avons analysées sur les trois centres-bourgs.

Car penser la cour d'école dans un centre bourg c'est aussi penser la centralité, la polarité, dans le sens où les cours d'école sont des espaces disponibles pour la vie événementielle.

Ainsi le bocage devient un outil pour redonner une échelle au périmètre de réflexion élargi et accompagne ou suggère de nouveaux usages, incite de nouvelles connexions piétonnes, cadre de nouveaux points de vue sur le grand paysage. Il apporte de l'ombre, il clôture les sous-espaces, il est observable depuis l'intérieur, il fabrique des espaces de jeux et il abrite la petite faune.

De manière générale, il diversifie les espaces, fabrique des situations ludiques et reconnecte le centre-bourg à son histoire paysagère, et à ce qu'elle promet de devenir.

AXONOMÉTRIE



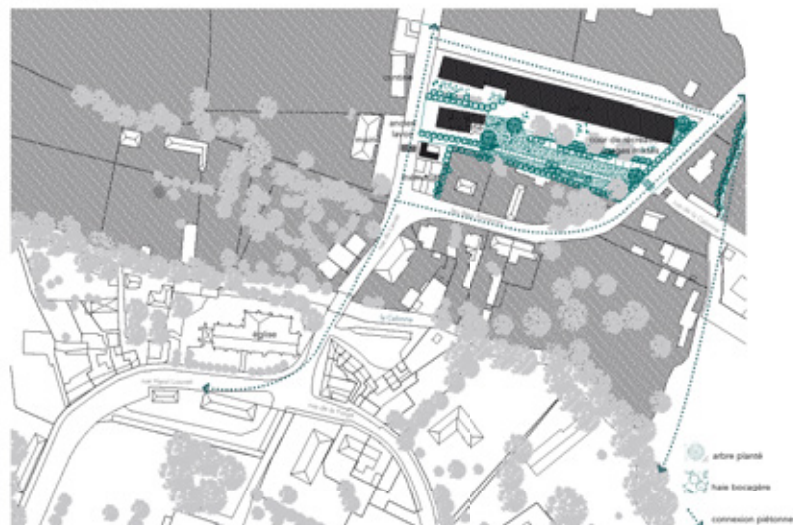
SEBBAG Jacques_Architecte DPLG Paysagiste_MCNTREUIL

LOISON Jessica_Paysagiste conceptrice_MONTREUIL

GUERY Alexandre_Paysagiste concepteur_MONTREUIL

AJANOU Ryan_Etudiant paysagiste_VERSAILLES

PLAN MASSE



BOITE À OUTILS



TYPE 01
fonction : hiérarchiser - redonner une échelle
séparer / orienter / cadrer / guider / marquer



TYPE 02
fonction : faire appel avec un visuel remarquable, un élément de
curiosité
signaler / orienter / rendre remarquable / faire signalétique



TYPE 03
fonction : créer des aménités
associer aménités environnementales et aménités urbaines
aborder ventiles



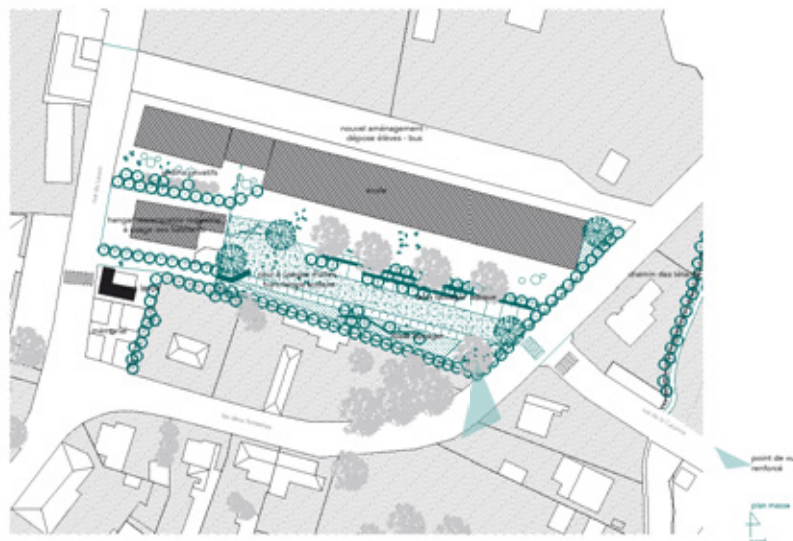
TYPE 04
fonction : créer des formes de contact ludique, de jeux, de
franchissement
aborder ludique



TYPE 05
fonction : support pédagogique
cueillette / accueil biodiversité / gérer l'eau



PLAN



DÉTAILS



haie bocagère - ludique
planter des essences locales bocagères
insérer des jeux d'équilibre dans le paysage
aux jeux et à la détente



haie bocagère - ventile
planter des essences locales bocagères caractéristiques des milieux
humides
insérer des jeux entre les vents
mettre le vent par une haie en filaire dans la forêt du fond du
Buisson



haie bocagère - ventile
planter des essences caractéristiques des haies
bocagères - arbres à fleurs - essences bocagères
à l'ombre



haie bocagère - ventile
planter des essences caractéristiques des haies
bocagères - arbres à fleurs - essences bocagères
à l'ombre

BONNEVILLE-LA-LOUVET

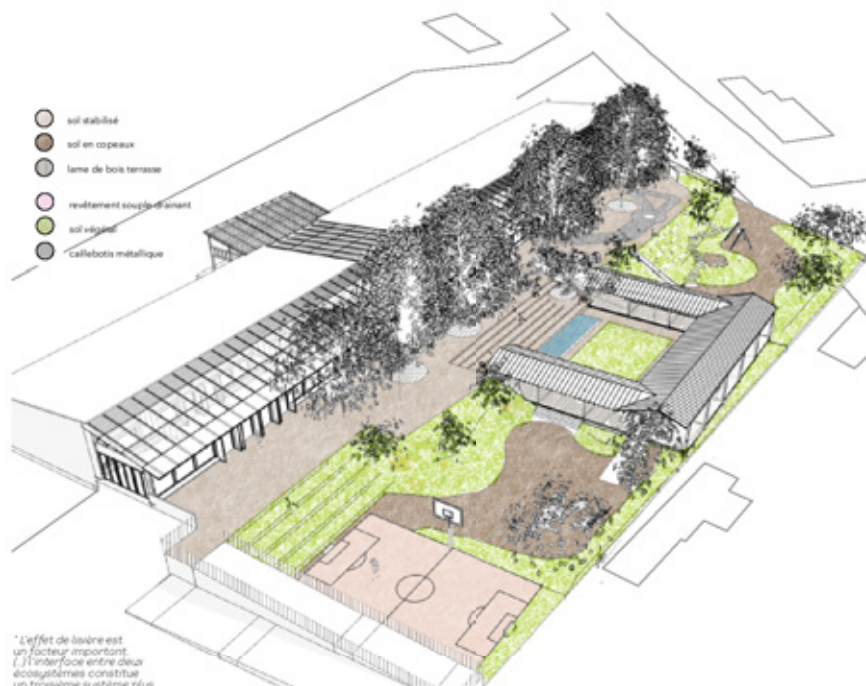
CONSTATS : l'école manque d'ombre en été, fenêtres hautes des classes occultées par des arbres (soleil dans les yeux), jeux préfabriqués s'abîment vite exposés aux intempéries (bac à sable mouillé, jeux cassés), manque de bancs, salles de classe en socle, obligeant à monter et descendre et à passer par l'arrière.

PROPOSITIONS

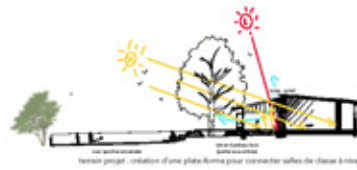
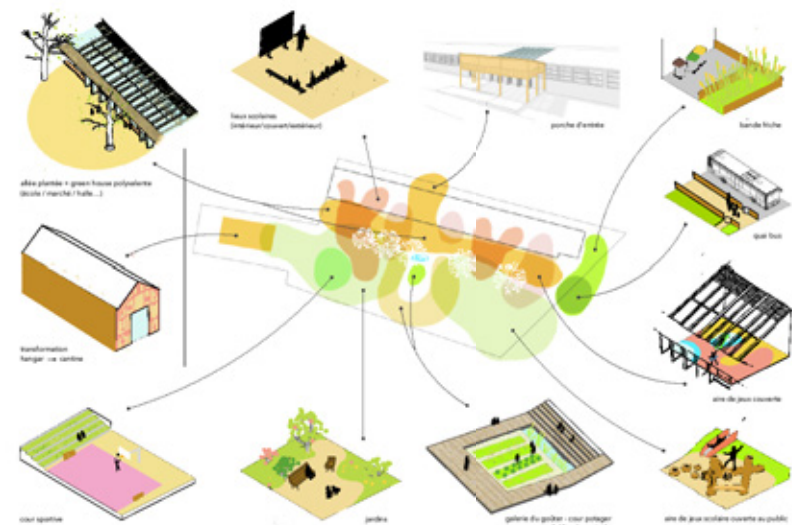
- Espaces couverts en greenhouse : structure bois en double peau devant façade sud, verrière en verre ou polycarbonate; brise-soleil intégré, couverture bardeaux bois en casquette (partie sous arbres). Cet ouvrage permet : aux enfants de sortir, respirer l'air frais malgré la pluie de Normandie, pour apprendre, jouer, planter, observer/de protéger des jeux préfabriqués fragiles et coûteux/d'améliorer la performance thermique du bâtiment par bioclimatisme/d'avoir l'ombre l'été, le soleil l'hiver.
- Galerie + cour potager, structure bois couverte bardeaux bois qui fournit : des places assises couvertes pour goûter, jouer, reposer à l'abri/ un podium pour événements (kermesse, théâtre)/une séparation spatiale protégeant les classes maternelles des jeux de ballons/une liaison visuelle et fonctionnelle.
- Mise à niveau : dépose complète bitume, création d'une plate-forme reliant les classes/suppression des grilles par modelage du terrain en pente/gradins appréhendables. Cet ouvrage permet : un effet balcon paysager/une surveillance facilitée par point haut.
- Temporalité : ouverture au public hors temps scolaire/aire de jeux ouverte à proximité des lotissements/ greenhouse se transforme en halle pour événements communaux, marchés, fêtes/un nouveau porche d'entrée qui rend plus évident la nouvelle entrée de l'école, et prolonge le hall et la greenhouse, permet utilisation du parking pour événements, et plus de surfaces/effectifs.
- Les travaux achevés ont bien relié les équipements communaux. Mais la cantine est petite et il faut traverser la route. Proposition de transformer l'ancienne caserne de pompier en cantine : plus grande, connecte directement avec l'école.

PLAN DE MASSE





"L'effet de lisière est un facteur important. L'interface entre deux écosystèmes constitue un troisième système plus complexe, qui combine les deux. Ce milieu de lisière possède (...) ses formes de vie propres, spécifiques, dans de nombreux cas." Bill Hollison, Introduction à la Permaculture



—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Aménager la cour de récréation en un espace où il fait bon vivre / Humbeeck Bruno, Lahaye Willy, Berger Maxime. Ed. de Boeck, 2020

Cahier de recommandations OASIS pour la transformation des cours d'écoles du CAUE de Paris : <https://www.caue75.fr/content/cahier-de-recommandations-oasis>

Bien aménager sa cour d'école, du CAUE 44 : <https://www.caue44.com/?portfolio=livret-cours-ecoles>

Transformer sa cour d'école, démarrer un projet de "cour oasis" CAUE 91 : <https://www.caue91.asso.fr/content/doc-transformer-sa-cour-d-ecole>

Fiche action de l'ANBDD (Normandie) : COURS D'ÉCOLES RENATURÉES : la concertation au cœur du projet (lien cliquable)

Travaux d'école. Architecture et Design : quand l'expérimentation et la participation transforment l'école / Chiron Agathe et ICI I (commissaires d'exposition). Hallauer Edith (coordination), Tcherkassky Céline (illustration). - ICI I, Ed. de la Comtesse & Ed. Hyperville, 2020

Les cahiers du CAUE 14 : cahier #8 : L'école de demain <https://caue14.com/wp-content/uploads/2023/02/Cahier-8-ecole-de-demain.pdf>

SITOGRAPHIE

Médiathèque des territoires : https://www.ressources-caue.fr/ListRecord.htm?list=kentapp&app_num=105

L'observatoire du CAUE - transformation des écoles vers une architecture durable : <https://www.caue-observatoire.fr/selection/la-transformation-des-ecoles-vers-une-architecture-durable/>

CAUE de Paris - qu'est-ce qu'une cour oasis ? : <https://www.caue75.fr/oasis/a-propos>

Le bocage entre au collège : <https://www.territoirespionniers.fr/maison-architecture-normandie/Le-bocage-entre-au-college.html>

L'école face au dérèglement climatique du CAUE 21 : <https://caue21.fr/actualites/les-cours-decole-face-au-dereglement-climatique>

Expertise territoires, plateforme collaborative du Cerema : https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pli_26881/fr/ecoles-de-demain

COOLSCHOOLS (2022-2025) : <https://www.ladyss.com/programmes/cool-schools-2022-2025/>

ARTICLES DE PRESSE

Tribune du monde pour faire classe dehors : https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/05/21/nous-parents-d-eleves-apportons-notre-soutien-aux-enseignants-qui-font-classe-dehors_6234553_3232.html

VIDÉO

Voici une liste des différentes vidéos utilisées par le CAUE en sensibilisation pour commencer à faire réfléchir les élèves et lancer les discussions autour des questions de conception et d'aménagement de leur cour d'école (couleur, mixité, nouveaux usages dans la cour, fraîcheur pour l'été, matériaux perméables à l'eau, biodiversité, etc.).

Un travail sur les couleurs et l'art dans la cour d'école en Belgique : <https://www.telembe.be/article/colfontaine-une-nouvelle-cour-de-recreation-pour-lecole-de-la-rampe-anfouette>

Les jardiniers de la ville de Nantes créent des potagers dans les espaces publics pour les plus démunis. Qu'en pensent les enfants, est-ce une bonne initiative ? Est-ce que ça peut poser des problèmes ? Et pourquoi ne pas planter des légumes ou des aromates dans la cour d'école pour que les familles puissent en profiter ? : <https://fb.watch/1KxP21WMQc/>

Cour d'école mixte, pour plus d'égalité entre filles et garçons (à partir de 1 minute jusqu'à 4'12 minutes 12). Est-ce que les enfants pensent que dans leur cour, il y a une bonne mixité aujourd'hui ? Est-ce que l'exemple de la cour à Trappes dans la vidéo est une bonne idée ? ont-ils d'autres idées ? Est-ce important pour eux l'égalité fille/garçon ? Comment peut-on faire pour améliorer la mixité ? : <https://www.youtube.com/watch?v=4Z2J0BtzY38>

La cour du futur à Strasbourg : <https://www.youtube.com/watch?v=BS7ASFFOmMM>

Retour d'expériences de la cour oasis à Paris : https://www.youtube.com/watch?v=7k_F9mC7-hc

Test de perméabilité des matériaux expliqué par Philippine. Test qui peut être reproduit facilement avec les enseignants : <https://www.youtube.com/watch?v=WMSQPT41cb8>

Biodiversité des sols expliquée aux enfants : <https://www.youtube.com/watch?v=CBwhVJJAYEI>

RÈGLEMENT

1 INSCRIPTION

L'inscription à l'appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" est gratuite.

Pour participer, l'inscription individuelle ou par équipe est obligatoire par courrier CAUE du Calvados, 28 rue Jean Eudes 14000 CAEN ou par voie électronique communication@caue14.fr, jusqu'au **25 juin 2024**. Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur notre site internet. Chacune des candidatures, pluridisciplinaire ou non, devra impérativement intégrer au moins un paysagiste-concepteur, ou un urbaniste ou un architecte ou un designer ou un étudiant dans l'un de ces domaines.

L'inscription sera confirmée par l'organisateur et la participation à la consultation sera notifiée par courriel au candidat ou à l'équipe. L'appel à idées portant sur trois écoles du Calvados, chaque équipe se verra attribuer un site de manière aléatoire et équilibrée.

Un même candidat ou une même équipe pourra s'inscrire pour plusieurs sites.

Les participants inscrits pourront poser des questions sur les objectifs, les attentes, l'organisation de l'appel à idées jusqu'au **06 septembre 2024** inclus à l'adresse suivante communication@caue14.fr. Toutes les questions et réponses seront diffusées à l'ensemble des candidats.

2 OBJET DE L'APPEL À IDÉES

Cet appel à idées est à 3 entrées : le bien-être des usagers, l'environnement, et la plus-value pour la commune.

1 - Le bien-être des enfants est l'enjeu principal de l'appel à idées.

En effet, ils sont les citoyens de demain et il nous importe de leur offrir un cadre d'apprentissage susceptible de les former vers le meilleur d'eux-mêmes : leur offrir de nouvelles possibilités ludiques et alternatives au béton ; diversifier les espaces et les éléments ludiques dans leur cour de récréation ; leur permettre de développer un lien plus grand avec la nature, à travers notamment l'observation des végétaux et de la biodiversité ; leur offrir une cour d'école plus confortable et peut-être de nouveaux espaces pédagogiques et plus de plaisir à venir à l'école à travers une amélioration de leur cadre d'apprentissage. L'attention portée aux élèves ne devra pas faire oublier les équipes enseignantes, personnel d'établissement, et agents territoriaux, associations périscolaires, etc. qui investissent, font vivre et organisent le bon fonctionnement de la cour.

2 - L'environnement. L'adaptation aux modifications et changement climatique est une nécessité, y compris à l'échelle des cours d'écoles du Calvados. Cet appel à idées propose de réfléchir à des aménagements innovants qui offrent un meilleur environnement et cadre de vie à ce lieu d'apprentissage, en visant à plus de confort climatique dans la cour d'école (confort d'été, prise en compte des contraintes d'hiver, couloirs de vent, gel, gestion des eaux pluviales, matériaux, etc.). Quel que soit le site une attention devra être portée à la perméabilité des matériaux et une plus grande végétalisation pour un impact environnemental global positif. Le changement climatique est une évolution des conditions climatiques moyennes sur des périodes prolongées. Aujourd'hui, cette évolution s'est considérablement accélérée.

D'ici 2050, la température du Calvados augmentera de +2°C en moyenne. Deux phénomènes ont été observés. En période estivale, le nombre de jours de "fortes chaleurs" augmente. Parallèlement, en période hivernale, une baisse du nombre de jours de gel a été observée. Ces observations confirment que la température moyenne augmente et que la météo liée aux saisons est en train de changer.

En plus de l'augmentation de température, les spécialistes constatent un déficit de 4% de précipitations annuelles sur le territoire, qui conjuguées avec des épisodes de canicules, conduit vers des sécheresses périodiques. En revanche, le nombre d'événements de précipitation extrême a augmenté. Ces violentes précipitations provoquent des phénomènes d'écoulement des terres et d'érosion induits par le ruissellement intensifié. Cela pose d'importants problèmes dans les zones trop perméabilisées et dans les paysages trop exploités.

3 - Une plus-value pour la commune. Pourquoi la cour d'école ne pourrait-elle pas être pensée comme un nouvel espace commun au sein de la commune ?

La cour d'école ne peut être envisagée comme un élément isolé. Les candidats auront à penser son articulation avec son environnement immédiat, qu'il s'agisse des salles de classe (cour au sein de l'école) ou des espaces publics attenants (cour dans la commune).

*** Articulation entre la cour et le contexte urbain :**

Bien que le sujet de l'appel à idées ne soit pas un projet d'urbanisme, le lien de la cour avec ses abords et son périmètre élargi sera essentiel. La cour de récréation devra être un espace polyvalent dans la commune permettant de réinterroger l'usage des espaces publics. Il sera demandé aux candidats de penser selon plusieurs temporalités et ainsi, d'optimiser son espace et ses usages. La question de sa sécurité devra être traitée. Quels sont les moyens humains nécessaires pour ouvrir la cour d'école au public tout en garantissant la sécurité, l'entretien et la propreté du lieu ? Toute la cour de récréation est-elle accessible ou seulement une partie ? L'adaptabilité de l'espace public sera questionnée par les candidats. Est-il judicieux de privatiser l'espace public au profit de l'école, et/ou d'ouvrir l'espace privé de l'école au public ? Quelles traductions spatiales et temporelles ? Les candidats seront invités à penser l'ouverture de la cour sur la ville et les filtres spatiaux qui permettent cette modularité. Comment repenser la densité ou la richesse des espaces publics à l'échelle d'une petite commune, comment recréer une centralité ou encore offrir un espace public qualitatif durant les week-ends ? Quid des surfaces de parking à ce moment-là ? Dans tous les cas, les notions de modularité et de flexibilité sont primordiales dans l'ouverture à la commune.

*** Articulation entre la cour et l'architecture :**

Sans entrer dans le détail des bâtiments et pour des raisons d'usage et de fonctionnalité, les candidats pourront prendre en compte la dimension architecturale et proposer des schémas ou esquisses de transformation et

extension des bâtiments. Il n'y aura toutefois pas de question de parti pris architectural en soi, mais la prise en compte des liens fonctionnels intérieur-extérieur, les flux, les déplacements, les vues depuis l'intérieur du bâtiment, les jeux de porosité entre cour de récréation et architecture.

Des éléments comme le préau, la salle de motricité intérieure, le hall d'entrée, les espaces de couloir peuvent devenir des espaces récréatifs et être pensés en lien avec la cour de l'école. L'enfant, l'humain qui voit et se meut dans l'espace, sera placé au centre de la pensée du projet.

Attention, le sujet de cet appel à idées n'est pas l'architecture. Les candidats ont la liberté d'y apporter les modifications utiles à leur projet, mais la prise en compte du projet architectural sera limitée à ses liens avec la cour de récréation qui est bien l'objet principal de cet appel à idées.

3 CALENDRIER DE L'APPEL À IDÉES

Rien ne sert de courir, il faut fleurir à point !

TEMPS 1 - a déjà eu lieu

Lancement de l'appel à contributions : 18 avr 2023

Clôture de réception des contributions : 23 juin 2023

Résultats de l'appel à contributions : 05 et 06 juillet 2023

Ateliers "cours d'écoles" avec les scolaires : de septembre à février 2023

Atelier élus et enseignants "la cour d'école dans la commune" : février-mars 2024

Rédaction du cahier des charges et validation par les élus et l'équipe enseignante : mars-avril-mai 2024

TEMPS 2 - en cours

Lancement de l'appel à idées auprès des candidats-concepteurs : 23 mai 2024

Fin de réception des bulletins d'inscription : 25 juin 2024

Remise des sujets aux candidats : 26-28 juin 2024

Questions-réponses entre les candidats et les organisateurs : du 28 juin au 06 septembre 2024

Clôture des rendus : 23 septembre 2024

Jury : novembre 2024

Remise des prix : 10 décembre 2024

Exposition : 1^{er} semestre 2025

Mise à disposition de l'exposition sur le territoire du Calvados : 2^{ème} semestre 2025

Certaines dates sont susceptibles de changer en fonction de la vie de l'appel à idées. Le CAUE se réserve le droit d'apporter des modifications à ce calendrier prévisionnel.

4 INFORMATIONS ET DOCUMENTS À DISPOSITION DES CANDIDATS

Au lancement de l'appel à idées, l'organisateur mettra à la disposition des équipes depuis le site internet www.caue14.com, un ensemble de documents accessibles en téléchargement :

- la présentation de l'appel à idées

- le règlement de l'appel à idées

- la fiche d'inscription

Une fois l'inscription confirmée par l'organisateur et le site précisé aux candidats, ceux-ci recevront par mail, à partir du **26 juin 2024**, un numéro d'identification (à reporter sur l'enveloppe cachetée, sur la couverture et sur chaque page du dossier A3), ainsi que les éléments de travail suivants :

- le dossier de consultation regroupant les enjeux, les attentes, les champs d'investigation et les modalités de participation à l'appel à idées (présentation des sites de l'appel à idées, programme et documents graphiques) éléments retraçant le processus de travail.

- les documents de travail (cadastre, fonds de plan, photos, etc...)

- la maquette de mise en page type A3

- une bibliographie

Il est conseillé aux candidats d'utiliser les documents mis à disposition. Le CAUE ne garantit pas d'accès public au site et n'est pas responsable des problèmes rencontrés sur le terrain. Nous rappelons qu'il est interdit de photographier les enfants sans l'autorisation de leurs parents. Nous attirons l'attention des candidats sur la prise en compte du plan Vigipirate et la nécessité d'entrer en relation avec les Mairies et les chefs d'établissement avant toute visite de terrain durant les périodes scolaires.

5 RENDU DES PROPOSITIONS

Les projets proposés seront identifiés par un titre choisi par les candidats/équipes. Chaque planche comportera le titre et le numéro d'identification du candidat/équipe. L'orientation et l'échelle seront indiquées sur l'ensemble des documents présentés.

Les candidats devront remettre leurs propositions sous la forme suivante :

→ un dossier papier A3, relié, non plié, orientation paysage comprenant :

1. 5 planches obligatoires exposant le parti pris d'aménagement et les détails du projet

1 - parti pris d'aménagement

une planche d'explication globale du projet (concept, parti pris d'aménagement, expliqué sous forme de graphiques, textes ou de schémas)

une planche avec une vue du projet global et de son insertion dans le site, rendu graphique libre (axonométrie, perspective, etc.)

2 - détails du projet

un ou des plans de la cour dans son quartier et son environnement

un ou des plans centrés sur la cour d'école

un ou des schémas de détails ou plans de fonctionnement, (accès, mobilité, liens avec les équipements, occupation, exploitation temporelle des usages de la cour (personnes mobilisées, entretien, sécurité, modalités d'ouvertures, etc.)

4 planches facultatives

planches libres (perspectives, croquis d'ambiance selon programme détaillé, vue depuis la salle de classe...)
=> une note de synthèse au format A4 (2 000 caractères, espaces compris, au format texte dont une ou deux phrases d'accroche pour synthétiser le projet). Ce texte sera lu au moment du jury pour présenter votre projet.
=> une enveloppe A4 cachetée et vierge de toute indication, à l'exception du numéro attribué au candidat lors de l'inscription, renfermant les noms, qualifications et coordonnées des candidats (adresse, téléphone et mail)

=> un support numérique (clé usb) comprenant

planches A3 au format PDF (résolution 300 dpi minimum - RVB)
ensemble des documents graphiques dissociés au format PDF (pour les plans/élévations/coupe/croquis : format PDF vectoriel, 300 dpi minimum - RVB) - une image phare du projet que les candidats souhaitent voir mise en avant dans la publication - ces documents nous seront utiles pour la mise en page des ouvrages et panneaux d'exposition en vue de la valorisation des projets.
une note de synthèse (2 000 caractères, espaces compris, au format texte dont une ou deux phrases d'accroche pour synthétiser le projet)

Les éléments à fournir seront listés de façon détaillée dans le programme de chaque site.

6 IDENTIFICATION ET ANONYMAT DES CANDIDATS

Le rendu des projets est fait sous forme anonyme. Aucun des documents ne doit être signé du nom des membres de l'équipe.

Chaque candidat de l'appel à idées portera sur son dossier le code d'identification remis à réception des candidatures.

L'enveloppe d'identification des candidats ne sera ouverte qu'à l'issue du jugement des projets par le jury.

7 REMISE DES PROJETS, ASSURANCE ET TRANSPORT

L'envoi du matériel de rendu est sous la seule responsabilité des participants. Les frais induits (acheminement et assurance éventuelle) sont à la charge des participants. La réception d'un rendu endommagé et inexploitable pourra être considérée comme motif d'exclusion : une attention toute particulière devra donc être portée sur les conditions d'envoi (emballage et prestataire).

Les prestations seront déposées contre récépissé au CAUE du Calvados jusqu'au lundi 23 septembre 2024 avant 12 heures, ou envoyées au plus tard le lundi 23 septembre 2024 en recommandé avec accusé de réception, cachet de la Poste ou du transporteur faisant foi.

À l'adresse suivante : Appel à idées - "Adieu Bitume, les cours décollent", CAUE du Calvados, 28 rue du Jean Eudes, 14000 CAEN

8 PRIX

Selon les modalités présentées ci-après, chaque site fera l'objet d'un prix, ainsi 3 lauréats seront désignés par le jury pour la pertinence de leurs idées. Chaque lauréat se verra remettre un prix dont l'enveloppe globale est de 3000 euros.

Le montant des prix sera le même pour les trois lauréats. En cas de participation par équipe, le chèque sera attribué au mandataire.

Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions.

Le jury est souverain quant à l'attribution des prix.

L'ensemble des projets seront ensuite mis en valeur dans un ouvrage qui servira de référence aux actions de sensibilisation du CAUE du Calvados et d'outil de promotion pour les concepteurs.

En cas de rendu vraiment insuffisant de la part des candidats, le CAUE se réserve le droit de redemander des documents complémentaires aux candidats et le cas échéant de ne pas intégrer les projets à la publication globale.

9 COMPOSITION DU JURY

Un jury composé de personnalités reconnues pour leurs compétences ou leur intérêt dans les domaines concernés étudiera les différentes propositions et désignera les trois lauréats.

Ce jury sera présidé par le Président du CAUE du Calvados.

Il comprendra également :

- un représentant de l'équipe municipale et/ou communauté de communes de chaque site
- un représentant de l'UAMC
- un enseignant ou chef d'établissement de chaque école
- un représentant de l'INSPÉ - (institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie-Caen)
- des représentants professionnels qualifiés : paysagiste-concepteur, architecte, urbaniste
- un représentant du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie (CROA)
- un professionnel ou universitaire en lien avec les cours d'écoles et le bien-être, développement de l'enfant
- un représentant de l'inspection académique
- un représentant de la DRAC
- un représentant cour d'école Oasis

Cette liste est non exhaustive

La composition du jury est susceptible d'être modifiée.

Les lauréats seront prévenus confidentiellement à l'issue des travaux du jury. Ils s'engagent à être présents à la cérémonie de remise des prix le mardi 10 décembre 2024 et, à cette occasion, à présenter leur proposition sous forme d'une intervention publique.

10 ORGANISATION ET COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU JURY

Un comité technique sera chargé de vérifier la conformité des dossiers et de préparer les travaux du jury.

Le comité technique pourra exclure avant la sélection :

- les propositions incomplètes (pièces manquantes, incomplètes ou inexistantes)

- les propositions arrivées hors délais
- les propositions ne respectant pas les formats et le cadre graphique imposé (dimensionnements...)
- les propositions qui ne portent pas sur l'un des sites imposés
- les participants n'ayant pas rempli l'ensemble des conditions de rendu et du présent règlement (anonymat, etc.).

Le jury procédera à un examen des prestations remises par les concurrents/candidats.

À l'issue du jugement des prestations, le compte-rendu des délibérations indiquera notamment :

- les noms des concurrents exclus, le cas échéant, la ou les raisons de l'exclusion
- les lauréats retenus, les mentions éventuelles et un commentaire sur leurs prestations

11 CRITÈRES DE JUGEMENT

L'évaluation des prestations des concurrents se référera aux thèmes de réflexion proposés et portera une attention particulière aux points suivants, sans ordre de critère et qui seront affinés selon le ou les sites d'intervention retenus par les candidats :

- à la nouvelle place de la cour d'école dans le projet scolaire et dans la commune
- à la pertinence fonctionnelle de l'ouverture à la commune : la cour d'école ou les espaces publics attendants deviennent-ils un pôle d'attractivité, une centralité, répondent-ils à des logiques d'optimisation, de mutualisation, de sobriété (foncier, etc) ?
- au bien-être et à la santé des élèves dans leur cour d'école (prise en compte du climat, végétalisation et diversité des jeux proposés, ombre, ensoleillement, incitation au sport, etc)
- à la prise en compte des contraintes et des variations climatiques dans la réponse globale apportée par les candidats
- au respect du programme et des attentes exprimées par les élus, les enseignants et enfants
- à la qualité apportée aux espaces de jeu, au mobilier de la cour et de l'espace public (ambiances, vues, luminosité, acoustique, génie végétal, matériaux...)
- à la qualité environnementale du projet (accueil de la biodiversité, nature à portée des enfants, plantation de végétaux, liens avec le vivant, gestion des eaux pluviales, réemploi, etc...)
- à la pertinence technique et fonctionnelle (prise en compte de l'entretien et la gestion, durabilité, matériaux, etc.)
- à l'apport ludique et pédagogique (en autonomie ou encadré par l'enseignant)
- à l'originalité du projet
- à la prise en compte des spécificités et qualités de chaque site (topographie, usages, végétaux, éléments de programmation, intelligence d'intégration des différents jeux et dispositifs, réalités de la commune, etc...)

12 SUITES DONNÉES À L'APPEL À IDÉES

Les prestations remises par les candidats et considérées comme recevables par le jury feront l'objet d'une publication et d'une exposition. Ces dernières seront réalisées par le CAUE du Calvados, qui en assurera une diffusion à vocation pédagogique et promotionnelle. Chaque participant se verra remis un exemplaire de l'ouvrage. Des outils pourront être développés assurant la sensibilisation du grand public.

Ce "défi du CAUE du Calvados" vise à :

- revaloriser la prise en compte de la cour d'école qui est un élément à part entière de l'école, et réinterroger la place de la cour dans l'espace urbain,
- sensibiliser les élus et le grand public sur les atouts qu'il y a à transformer les cours d'écoles
- donner des pistes de transformation des cours d'écoles
- encourager les concepteurs et stimuler leur imaginaire
- favoriser la diffusion de réponses paysagères novatrices

13 DROITS DE PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DES RENDUS

La participation à l'appel à idées implique l'acceptation de l'utilisation gratuite de tous les documents écrits, graphiques ou photographiques des rendus à des fins d'information et de publication des projets (cession au CAUE du Calvados uniquement du droit de reproduction dans les conditions fixées par la loi 57.298 du 11 mars 1957), sans limitation de durée.

Le CAUE du Calvados aura ainsi la liberté d'utiliser les éléments graphiques fournis en vue de toute publication non commerciale dans le cadre de ses actions et de ses missions.

Toute autre utilisation fera l'objet d'une demande d'utilisation spécifique.

Cela ne remet pas en cause la propriété intellectuelle des concepteurs sur leurs propositions. Les documents fournis par les candidats ne seront pas restitués à l'issue de l'appel à idées.

14 APPLICATION DU RÈGLEMENT

La remise des prestations par les concurrents emporte leur acceptation des clauses du présent règlement. Les divers manquements aux règles de la consultation sont gérés par la commission technique qui décide souverainement de l'exclusion éventuelle des concurrents, pour des motifs liés au non respect partiel ou total des dispositions et règles de l'appel à idées.

Il ne sera pas étudié de réclamation concernant l'application du règlement, l'utilisation ou la non utilisation des propositions.

En cas de force majeure, le CAUE du Calvados se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'appel à idées sur un des sites ou sur l'ensemble des sites sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.



INFORMATIONS

JURY

Sébastien LECLERC, Président du CAUE du Calvados

Président du Jury – Conseiller Départemental, Maire de Lisieux

Sylvie JACQ

Vice-Présidente et trésorière du CAUE du Calvados – Conseillère Départementale

Sébastien BLAIN

Responsable du pôle éducation, culture et vie sociale - CdC Terre d'Auge (Bonneville-la-Louvet)

Lise DESCEVEUX

Paysagiste conceptrice DE – FFP

Marcel GRÉAUME

Maire de Bonneville-la-Louvet

Vincent GUINÉ

Paysagiste urbaniste CAUE de Paris

Claire HAYAT

DRAC / UDAP – Assistante administrative – urbanisme et application des droits des sols UDAP

Anne-Marie LAMY

Administratrice de l'UAMC – 2^{ème} Adjointe au Maire de Louvigny (chargée Transition écologique et cadre de vie)

Arnaud LORGEUX

Trésorier adjoint CROA Normandie – Architecte DPLG et co-gérant de L2 Architectes

Sylvie NICOLLE

Conseillère pédagogique départementale en arts plastiques – Académie de Normandie

Anthony RIQUIER

Conseiller municipal de Seulline – co-animateur de la commission environnement et cadre de vie

Vincent SIMON

Directeur du service enseignement – Vire Normandie

Stéphane VALOGNES

Maître de conférences en géographie à l'Université de Caen Normandie

Sylvain VARENNE

Maire de Seulline

Aude WISNIEWSKI

Chef du service Botanique et Biodiversité Caen-la-Mer

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fabien TESSIER

Directeur

RÉDACTION

Eugénie BAYLAC

Médiatrice culturelle et Architecte DE

COMITÉ TECHNIQUE

Zoé BOURDIER

Urbaniste

Audrey HUREL

Directrice adjointe

Hélène JANDRICEK

Documentaliste

Géromine NEMERY

Chargée de communication

Agathe PETRIGNANI

Paysagiste

Vanessa PLANCHENAU

Directrice administrative et financière

Elsa QUINTAVALLE

Paysagiste

Sara SZUCS

Urbaniste

Marion VERDIÈRE

Architecte DE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Véronique JOSSET-LE BARBENCHON

Infographiste

MERCI !

À l'ensemble des participants pour la qualité et le sérieux des propositions.

Aux membres du jury pour leur aimable et enthousiaste participation.

Au comité technique pour son professionnalisme et son appui.

MERCI !

À l'ensemble des participants pour la qualité et le sérieux des propositions.

Aux membres du jury pour leur aimable et enthousiaste participation.

Au comité technique pour son professionnalisme et son appui.

LES
DÉFIS
DU
CAUE
14

—
APPEL
À IDÉES
—

Repensons nos cours d'écoles : des espaces de fraîcheur et de lien social pour tous !

Et si les cours d'écoles devenaient des îlots de fraîcheur, des lieux de biodiversité et des espaces de partage ouverts à tous ? Cet appel à idées vous invite à imaginer la transformation de ces espaces de récréation souvent imperméabilisés en lieux de vie plus agréables, adaptés aux enjeux climatiques et aux besoins des enfants mais aussi des habitants.

Découvrez dans cet appel à idées des propositions permettant de répondre aux objectifs suivants :

• **Désimperméabiliser et végétaliser** : favoriser l'infiltration des eaux de pluie, créer des espaces ombragés et rafraîchissants, développer et mieux accueillir la biodiversité

• **Ouvrir les cours sur la ville** : permettre aux habitants de profiter de ces espaces en dehors des heures scolaires, créer des lieux de rencontre et de convivialité

• **Impliquer les élus, la communauté éducative et les usagers** : co-construire des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des usagers, qui favorisent l'éducation à l'environnement, et offrent des possibilités de jeu diversifiées pour les élèves

Contribuons collectivement à faire de nos cours d'écoles des lieux d'avenir, au service de l'éducation, de l'environnement et du bien-vivre ensemble !

LES ÉDITIONS DU CAUE DU CALVADOS

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados
28 rue Jean Eudes - 14000 Caen
02 31 15 59 60
www.cauel4.fr
contact@cauel4.fr



Valeur : 7 Euros
Dépot légal : avril 2025
ISBN : 979-10-95728-11-5